

**Ministère de l'éducation
nationale**

**Secrétariat Général
Direction des ressources
humaines**

**Ministère de
l'enseignement supérieur
et de la recherche**

CONCOURS DU SECOND DEGRE – RAPPORT DE JURY

Session 2007

AGRÉGATION

DE

PHILOSOPHIE

CONCOURS EXTERNE

Rapport de Monsieur Vincent CARRAUD
Professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie
Président du jury

LES RAPPORTS DE JURY SONT ETABLIS SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
COMPOSITION DU JURY	4
LA NATURE DES EPREUVES	5
NOTE SUR L'ÉVALUATION	12
NOTE SUR L'ORGANISATION DES EPREUVES ORALES	13
NOTE SUR LE PROGRAMME DE LA SESSION 2008	14
AVANT ET APRES L'AGREGATION	15
ÉCRIT	16
Première épreuve	19
Deuxième épreuve	30
Épreuve d'histoire de la philosophie	40
ORAL	54
Première leçon	55
Seconde leçon	66
Explication d'un texte français	76
Traduction et explication d'un texte en langues étrangères	87
CONCLUSION	108
ANNEXES	110
DONNEES STATISTIQUES	110
ÉCRIT	110
ORAL	114
REGLEMENTATION	120
PROGRAMME 2008	122

COMPOSITION DU JURY

M. Vincent CARRAUD, Professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie, Président.
M. Jean-Louis POIRIER, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Vice-président.
M. Gilles OLIVO*, Maître de conférences à l'IUFM de Caen, Secrétaire administratif du jury.
M. Nicolas AUMONIER, Maître de conférences à l'Université de Grenoble.
M. Frédéric de BUZON*, Professeur à l'Université de Strasbourg.
M. Fabien CHAREIX, Maître de conférences à l'Université de Paris IV.
M. André CHARRAK, Maître de conférences à l'Université de Paris I.
Mme Nathalie CHOUCAN, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Fénelon de Paris.
M. Michel CRUBELLIER*, Professeur à l'Université de Lille III.
Mme Anne-Claire DESEQUELLES, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Edouard Herriot de Lyon.
M. Christian DUBOIS, Professeur de Lettres 1^{ère} année au lycée Carnot de Dijon.
Mme Véronique FABBRI, Professeur de Lettres 1^{ère} année au lycée J.-B. Corot de Savigny-sur-Orge.
M. Francis FOREAUX*, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional de l'Académie d'Amiens.
M. Denis FOREST, Maître de conférences à l'Université de Lyon III.
Mme Catherine FRICHEAU, Maître de conférences à l'Université de Paris I.
Mme Sophie GANAULT, Professeur de Lettres 1^{ère} année au lycée Faidherbe de Lille.
Mme Michaela GILLESPIE, Professeur agrégé au lycée Lakanal de Sceaux.
M. Gérard GUEST*, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée La Bruyère de Versailles.
M. Dominique HORVILLEUR*, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Thiers de Marseille.
M. Jean-Yves LACROIX, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Jacques Amyot de Melun.
Mme Claudie LAVAUD*, Professeur à l'Université de Bordeaux III.
Mme Mai LEQUAN, Maître de conférences à l'Université de Lyon III.
Mme Marie-Laure LEROY, Professeur agrégé au lycée Marie Curie de Versailles.
M. Pascal LUDWIG, Maître de conférences à l'Université de Paris IV.
M. Edouard MEHL, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg.
M. Cyrille MICHON*, Professeur à l'Université de Nantes.
M. Pierre MONTEBELLO*, Professeur à l'Université de Toulouse.
M. Dominique PANZANI, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Jeanne d'Albret de Saint-Germain-en-Laye.
Mme Martine PECHARMAN*, Chargée de recherche au CNRS.
M. Pierre RODRIGO*, Professeur à l'Université de Dijon.
Mme Sophie ROUX, Maître de conférences à l'Université de Grenoble II.
Mme Barbara STIEGLER, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux III.
M. Dominique TYVAERT, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Henri Poincaré de Nancy.

Un astérisque suit le nom des membres du jury qui ont participé aux commissions des épreuves orales.

LA NATURE DES EPREUVES

Notre arrivée à la présidence du jury de l'agrégation interne de philosophie a coïncidé avec la mise en place des nouvelles modalités qui en régissent les épreuves depuis la session 2004 (voir le JO n° 297 du 21 décembre 2002). Après quatre années d'application de ces nouvelles modalités et au moment où prend fin notre présidence, il ne nous paraît pas inutile de revenir sur la présentation générale que nous en donnions dans les rapports précédents et d'esquisser un bilan.

Les épreuves d'admissibilité, c'est-à-dire l'écrit, comprennent deux compositions de philosophie, l'une sans programme, l'autre sur programme, et une épreuve d'histoire de la philosophie sous la forme d'un commentaire de texte, elle-même sur programme. La première épreuve est une dissertation sans programme, d'une durée de sept heures, identique à ce qu'elle était depuis plusieurs décennies. La deuxième épreuve a pour intitulé : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année ». Une telle définition de l'épreuve rend la préparation plus précise et plus déterminée. Elle permet de mettre au programme non seulement une unique notion, au domaine éventuellement très vaste, comme ce fut souvent le cas dans les années passées, mais aussi un problème qui se situerait à l'intersection de plusieurs notions ou dans une arborescence conceptuelle à partir d'une notion générale, ou encore de délimiter, grâce à des concepts connexes qui la circonscrivent, le champ dans lequel une notion ou un thème peuvent être entendus. Cela a été le cas pour le programme des sessions 2005 : *La propriété : le propre, l'appropriation* (sujet : « Avoir ») ; 2006 : *La connaissance des choses : définition, description, classification* (sujet : « Connaître les choses, en quoi est-ce déterminer leurs différences ? ») et 2007 : *L'action : délibérer, décider, accomplir* (sujet : « L'action requiert-elle décision d'un sujet ? », voir *infra* le rapport sur cette épreuve). Comme on le voit, le sujet proposé aux candidats peut ainsi être constitué par une notion majeure de la philosophie (comme pour la première épreuve), mais qu'il s'agit alors d'envisager dans le champ spécifique du programme et selon une problématique qui y fasse droit (comme ce fut le cas en 2005), ou bien de les interroger sur un point déterminé ou une difficulté précise de ce champ (comme ce fut le cas en 2006 avec l'application du concept de différence à la connaissance *des choses* ou en 2007 avec l'un des réquisits possibles de l'action). Dans tous ces cas de

figure, il nous a semblé que la deuxième épreuve était devenue plus complémentaire de la première que par le passé en permettant de discriminer des qualités de réflexion différentes. S'il est vrai qu'un concours remplit d'autant mieux sa fonction que les exigences de ses épreuves sont moins redondantes, le jury ne peut que se féliciter de ce que la nouvelle définition de la deuxième épreuve lui permette d'assurer la diversité et la complémentarité des deux dissertations.

La troisième épreuve, d'histoire de la philosophie, est le « commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente ». Si la nature de l'épreuve, qui exige d'expliquer une page d'une grande œuvre de l'histoire de la philosophie, ne change pas par rapport aux décennies précédentes, on observera que le passage de trois auteurs à deux d'une part, la possibilité offerte au jury d'inscrire au programme une ou plusieurs œuvres et non le corpus entier d'un auteur d'autre part, permettent aux candidats de préparer également cette épreuve de façon plus précise et plus fine. Il convient cependant de préciser que le choix d'inscrire au programme des œuvres et non pas, sous le seul nom d'un auteur, la totalité présumée de son corpus, vise à éviter aux candidats de consacrer trop de temps à des œuvres mineures, marginales, ou très contextualisées, polémiques, etc. ou encore à une correspondance dont l'intérêt philosophique serait trop inégal, mais nullement à les dispenser de la connaissance précise de la doctrine de l'auteur concerné, *a fortiori* des thèses les plus décisives avancées dans ses œuvres majeures. C'est pour cette raison que nous avons par exemple inscrit au programme de la session 2005, pour saint Augustin, *Les Confessions*, *La Cité de Dieu* et *La Trinité* et pour Hegel la *Phénoménologie de l'esprit* et l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* : imaginerait-on en effet qu'un jury puisse évaluer la connaissance qu'un agrégatif de philosophie aurait de saint Augustin sans avoir requis de lui la lecture de *La Trinité* ou celle qu'il aurait de Hegel sans la *Phénoménologie de l'esprit* — ou encore, pour 2007, de Heidegger sans *Etre et temps* ? En revanche, il n'était pas question de laisser les candidats croire que le jury eût pu leur soumettre une page des *Commentaires des psaumes* ou des polémiques anti-donatistes, des *Leçons sur la philosophie de la religion* ou des premiers cours marbourgeois du jeune Heidegger. De même, imaginerait-on qu'un jury puisse évaluer la connaissance qu'un agrégatif de philosophie aurait d'Aristote sans pouvoir la mettre à l'épreuve de la *Physique* ou de la *Métaphysique*, ou de Spinoza sans pouvoir la mettre à l'épreuve de l'*Ethique* ? A rebours, la tradition de l'agrégation veut que l'on puisse inscrire au programme tout

simplement Aristote (comme en 2004) ou Spinoza (comme en 2007) sans avoir à exclure explicitement les *Problèmes* ou la *Grammaire hébraïque*. Bref, les nouvelles modalités qui régissent la troisième épreuve ne diminuent en rien les exigences posées aux futurs professeurs de philosophie de devoir s'approprier la pensée de deux grands auteurs de la tradition dans ce qu'elle a de plus fort et de plus singulier. Et en autorisant le cas échéant de réduire le corpus à des œuvres majeures, elles permettent aux candidats de concentrer leur préparation et de lire par priorité les grands textes eux-mêmes sans se contenter des manuels de vulgarisation qui ont trop souvent, par le passé, dispensé de lire les auteurs dont l'abondance du corpus semblait, à tort ou à raison, excessive. Pour prendre un dernier exemple, aussi clair que fictif s'agissant d'un auteur qui n'est pas apparu au programme d'écrit depuis plus de dix ans, le jury préférerait s'assurer que les candidats, plutôt que de parcourir la totalité de l'œuvre de Kant, lussent et travaillassent avec une attention méticuleuse les trois *Critiques* de Kant — précisément parce qu'il s'agit des trois *Critiques* ! La plupart des copies d'histoire de la philosophie évaluées par le jury depuis 2004 témoignent amplement du bien fondé de la réforme du concours ; et la qualité des meilleurs commentaires atteste une intelligence des œuvres dont nous n'avions guère trouvé d'exemples lors de nos précédentes expériences d'examineurs.

Les épreuves d'admission, quant à elles, ont fait l'objet des modifications les plus sensibles. Commençons par l'épreuve d'explication de textes en langue française, dont on doit considérer qu'elle forme désormais un tout cohérent avec la troisième épreuve d'écrit. En voici la définition : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes) ». Elle est assortie de l'indication suivante : « Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité ». Du point de vue de la préparation, il est donc recommandé de prendre en compte les deux épreuves d'histoire de la philosophie en langue française, écrite et orale, comme un ensemble de plusieurs œuvres majeures de quatre auteurs, eux-mêmes majeurs, appartenant à trois ou quatre périodes de l'histoire de la philosophie. Cet ensemble est par lui-même formateur, en même temps qu'il permet au jury d'évaluer l'acquis, par les futurs professeurs, d'une connaissance solide de corpus fondamentaux de l'histoire de la philosophie. Nous conseillons donc aux candidats de ne pas traiter séparément les préparations de l'écrit et de l'oral, qui présentent une véritable unité. Par ailleurs, et sans en

faire une règle absolue, le jury s'est efforcé de mettre au programme de l'oral au moins un ouvrage dont le français est la langue originale. Dans la mesure enfin où le programme de la troisième épreuve d'écrit se trouve allégé et recentré, et où les candidats n'ont plus qu'à se concentrer, pour l'épreuve d'explication de textes en langue française, sur deux œuvres, le jury s'est autorisé à mettre au programme des œuvres non seulement majeures, mais éventuellement de grande ampleur — car la philosophie, qui requiert souvent une écriture dense et concise, peut aussi exiger les longs développements d'analyses détaillées : ce fut le cas en 2005, avec l'*Emile* et *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, en 2006 avec *Les Lois* de Platon et *Les Essais* de Montaigne (deux longues œuvres données pour la première fois *in extenso*), en 2007, avec le gros livre de Malebranche, *De la recherche de la vérité*, donné avec ses *Eclaircissements*, et les *Recherches philosophiques* de Wittgenstein, mises pour la première fois au programme du concours, dans une traduction nouvelle.

Ajoutons qu'il nous paraît non seulement important, mais même essentiel, que la liste des auteurs ou les œuvres inscrits au programme de l'agrégation de philosophie puisse peu à peu s'enrichir de nouveaux auteurs ou de nouvelles œuvres, en particulier quand la recherche contemporaine en philosophie fait fond sur eux. C'est pourquoi, poursuivant une rénovation commencée par le jury présidé par notre prédécesseur, Mme Claudine Tiercelin, nous avons introduit aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (pour l'épreuve d'explication de texte en langue française) des auteurs figurant par ailleurs au programme des classes de terminale : saint Augustin (écrit de 2005), Heidegger (écrit de 2007), Montaigne (les *Essais* en entier, texte français de 2006), Wittgenstein (Les *Recherches philosophiques*, texte français de 2007). Si importante soit l'introduction de nouvelles œuvres dans les programmes de l'épreuve d'explication de texte en langues étrangères (voir *infra*), elle ne saurait suffire. Que le programme de l'agrégation de philosophie soit, dans une mesure raisonnable, l'occasion pour les candidats de travailler des questions ou des œuvres qui font l'objet de la recherche et des publications universitaires récentes nous paraît nécessaire, en particulier dans les domaines trop longtemps méconnus de la philosophie médiévale, de la phénoménologie et de la philosophie analytique. L'avenir de l'agrégation de philosophie serait bien sombre si s'accroissait encore la disparité entre ses programmes et ceux des masters et des programmes de recherche des universités.

L'épreuve d'explication de texte en langue étrangère, qui s'est enrichie de l'italien parmi les langues susceptibles d'être choisies, porte désormais sur un programme comportant

une seule œuvre, différente chaque année : « Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes). Le programme est renouvelé chaque année ». Afin de justifier ce dernier point, relevons que les jurys précédents ont souvent regretté que les œuvres de l'année antérieure restées inscrites au programme des textes français ou, aussi bien, des textes étrangers fissent l'objet de traitements différents, sans doute dus à des préparations inégales. Le plus souvent, l'auteur « ancien », c'est-à-dire déjà inscrit au programme depuis l'année antérieure, était moins bien connu que l'auteur inscrit plus récemment au programme (si ce n'est parfois en ce qui concerne les candidats ayant présenté le concours l'année précédente, ce qui créait une inégalité). Il est arrivé que cette hétérogénéité dans la préparation, ajoutée à la disparité naturelle de deux œuvres présentant nécessairement des différences entre elles par leur langue et leur style comme par leur teneur philosophique, gêne le jury dans sa tâche d'évaluation. Ce n'est heureusement plus le cas. — Certains préparateurs au concours et certains candidats ont observé que, depuis la réforme du concours, le jury a fait s'alterner, en latin, l'œuvre d'un auteur antique et celle d'un auteur médiéval (2004 : Thomas d'Aquin ; 2005 : Cicéron ; 2006 : Ockham , 2007 : Lucrèce) et, en anglais, une œuvre canonique et celle d'un philosophe contemporain, pouvant appartenir par conséquent, mais n'appartenant pas nécessairement, à ce qu'on désigne comme philosophie analytique (2004 : Quine ; 2005 : Hume ; 2006 : Strawson ; 2007 : Smith). Le jury tient en effet non seulement à inscrire au programme des œuvres caractéristiques d'une façon de philosopher dans une langue singulière (les œuvres inscrites au programme en italien depuis la session 2004 sont à cet égard tout à fait significatives : Galilée, Croce, Leopardi, Beccaria plutôt que les quelques auteurs de la tradition italienne exclusivement et indûment privilégiés en France que sont Machiavel ou Vico), mais aussi à faire droit à toute la diversité des philosophies exprimées dans une langue particulière à des époques elles-mêmes différentes.

Venons-en à présent aux leçons. La première est une « leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes). Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats ». La modification de cette épreuve invite les candidats à réfléchir sur un savoir spécifique qu'ils auront dû acquérir durant l'année — ou acquis pendant leurs années de formation universitaire et actualisé durant les derniers mois —, qui appartienne non seulement

au champ de la philosophie, mais aussi à d'autres domaines. Il apparaît en effet essentiel qu'un futur professeur de philosophie fasse la preuve de son aptitude à élaborer conceptuellement des connaissances, des pratiques, des textes, des œuvres, etc. autres que ceux qui constituent traditionnellement le corpus commun de sa discipline. Les domaines retenus pour les sessions 2004 et 2006 — l'esthétique et les sciences humaines — requéraient une appropriation véritable et philosophique de la culture ainsi sollicitée. De nombreux candidats ont malheureusement cru satisfaire aux exigences de la préparation en se contentant de mémoriser des informations multiples dans ces domaines, sans s'efforcer de les constituer en savoir : ainsi que les rapports de ces deux sessions l'ont largement indiqué, ces candidats se sont trouvés totalement démunis quand il s'est agi d'en appeler à leur culture pour travailler les concepts et traiter des problèmes propres à l'esthétique ou aux sciences humaines : ils n'ont su maîtriser aucun savoir positif. Il y a là à répondre à un nouveau genre d'exigence, qui incombe aux préparations, et qui sera à nouveau nécessaire quand le programme portera sur la logique et l'épistémologie ou sur la politique. On imagine mal qu'un propos puisse être pertinent sur l'histoire de la logique en toute ignorance de la logique, ou sur la politique en toute méconnaissance du droit, par exemple. Pour des raisons différentes, même si elles sont analogues, le jury a été déçu par les leçons portant sur la morale (2005) ou sur la métaphysique (2007). Car la philosophie a tout à perdre à se réduire à un discours sur elle-même et sur son histoire : un discours au second degré sur « la morale » qui n'envisage concrètement aucun cas, aucun exemple, aucune vertu, aucun vice, etc., comme si les candidats eux-mêmes n'avaient jamais eu affaire à aucun problème moral ou comme si la morale était un domaine désormais obsolète ; ou encore, un discours sur l'histoire de la métaphysique sans la maîtrise d'aucun concept fondamental de la métaphysique (voir *infra* le rapport sur cette leçon) nous donne d'assister à un propos caricatural et philosophiquement vide, lors même qu'il leurre les candidats en leur laissant accroire qu'ils remplissent leur contrat. Comme des rapports antérieurs l'ont déjà souligné, une dissertation ou une leçon de philosophie valent aussi, et peut-être d'abord, par leur engagement philosophique.

La seconde leçon a permis par ailleurs au jury d'évaluer d'autres types de qualités, à commencer par l'utilisation des sources documentaires disponibles à la Bibliothèque de la Sorbonne — on rappellera cependant qu'il ne s'agit en aucun cas d'acquérir pendant les cinq heures de préparation de la leçon une culture qui ne serait pas déjà maîtrisée : c'est pourquoi les encyclopédies, les anthologies thématiques, certaines revues et les ouvrages qui

entretiennent chez certains candidats l'illusion qu'ils pourront toujours répondre aux exigences de l'épreuve en recourant à un propos déjà élaboré et directement réutilisable, sont exclus de la consultation. Rappelons que cette leçon peut porter sur chacun des domaines de la philosophie énumérés, à l'exception de celui qui est inscrit au programme de la première leçon. Les deux leçons s'avèrent donc complémentaires.

Il nous est donc permis de conclure, qu'après quatre années d'application, les nouvelles modalités des épreuves, introduites en 2004 à la suite du rapport Pessel de juillet 2001 sur l'agrégation de philosophie, se sont avérées tout à fait profitables au titre du double objectif de la formation des candidats, et de leur plus juste évaluation. Il nous reste désormais à donner quelques précisions sur le fonctionnement du concours.

NOTE SUR L'ÉVALUATION

C'est également pour évaluer les épreuves de façon plus pertinente que le jury a décidé d'utiliser, à compter de la session 2006, l'ensemble des notes comprises de 0 à 20, pour les épreuves orales comme pour les épreuves écrites. Il a donc été attribué la note de 20 à la meilleure copie dans chacune des trois compositions qui constituent les épreuves d'admissibilité comme dans chacun des quatre oraux, explications de texte et leçons, qui constituent les épreuves d'admission. L'agrégation de philosophie est un concours. Comme pour tous les concours, sa notation est strictement relative, qui ne vise qu'à produire des différences entre les copies, les leçons et les explications des candidats. L'utilisation de l'ensemble de l'échelle des notes possibles a donc à la fois permis une hiérarchisation plus fine dans chaque épreuve et elle a surtout garanti un meilleur équilibre entre les épreuves elles-mêmes, spécialement les épreuves orales (voir les données statistiques à la fin de ce rapport) : en effet, attribuer la note de 20 à la meilleure prestation dans chaque épreuve impliquant d'échelonner l'ensemble des notes à partir de ce 20, contribue à conférer aux quatre épreuves orales une importance réellement, et non plus seulement formellement, identique. L'utilisation systématique de l'ensemble de l'échelle des notes nous paraît donc avoir rendu plus juste la différenciation des candidats.

NOTE SUR L'ORGANISATION DES EPREUVES ORALES

Le jury a souhaité remédier à une double difficulté, ou du moins l'atténuer, à laquelle tous les candidats étaient depuis longtemps sensibles : d'une part, celle des dates relatives des quatre épreuves orales ; d'autre part, celle des déplacements à Paris des candidats de province pour passer les épreuves orales d'admission. Concernant le premier point, signalons que les épreuves qui se déroulent le matin portent sur un programme d'explication et de traduction de textes. Si, comme tous les rapports y insistent à juste titre, ce programme doit être étudié dès le début de l'année universitaire, il n'en reste pas moins que les trois ou quatre semaines pendant lesquelles les épreuves se déroulent apparaissent aux candidats, à tort ou à raison, souvent décisives. C'est pourquoi nous avons tenu à organiser le calendrier des épreuves de sorte qu'aucun candidat ne passe dès le début du concours les deux épreuves d'explication de texte. Concernant le second point, le jury est soucieux de ne pas imposer aux candidats qui viennent de loin pour passer les épreuves des charges souvent onéreuses, dues aux trajets et aux logements. Il nous a donc semblé expédient de nous efforcer de convoquer les candidats deux fois : une première fois pour passer une leçon et, le surlendemain, une explication (ou l'inverse), une seconde pour l'autre leçon et, le surlendemain, l'autre explication (ou l'inverse), ces deux fois étant ou bien les plus distantes possible dans le temps ou bien, si elles sont assez voisines, étant proches du milieu du concours. On a veillé de même à éviter qu'un candidat ne soit convoqué deux fois de suite à une heure trop matinale. Il est toutefois évident que d'autres contraintes interdisent que ces mesures puissent s'appliquer rigoureusement à tous les candidats : du moins s'appliquent-elles le plus souvent, et toujours pour les candidats venant de province.

NOTE SUR LE PROGRAMME DE LA SESSION 2008

Conformément à la tradition la mieux établie de l'agrégation de philosophie, le programme de la session du concours pour l'année suivante que le président du jury proposait au Ministre chargé de l'éducation nationale en vue de sa publication au BO était élaboré par le jury au complet, ce qui valait *a fortiori* de l'année de transition entre deux jurys, lors du changement de présidence : ainsi se trouvaient garantis le pluralisme et la cohérence du choix du programme — fruit du travail et de l'accord de la trentaine de collègues membres du jury en place et représentant le panorama complet des options philosophiques dans le paysage national — , et dans le cas de changement de jurys, assurée la continuité institutionnelle des jurys, le nouveau jury héritant son premier programme de son prédécesseur, comme lui-même en ferait le legs à son successeur. Il a été mis fin en mars 2007 à cette tradition de continuité institutionnelle : l'établissement du programme est désormais confié au seul président du jury non encore constitué de l'année suivante (voir le BO spécial n°3 du 17 mai 2007, donné *infra* en annexe). Ce n'est donc, à la différence de ce qui fut le cas pour toutes les années précédentes, ni le jury siégeant au complet lors de la session 2007 ni son président qui ont proposé le programme de la session 2008 à l'approbation du Ministre chargé de l'éducation nationale.

AVANT ET APRES L'AGREGATION

La nature des épreuves que nous venons de rappeler et les mesures pratiques que nous venons de décrire suffisent-elles à assurer pleinement à l'agrégation de philosophie la fonction qui est la sienne, celle de recruter les meilleurs professeurs possibles et de les recruter dans des conditions qui leur permettront d'exercer le mieux possible leur métier ? Si tel ne nous semble pas être toujours le cas, ce n'est pas que nous pensions qu'il faille de nouveau modifier la nature des épreuves, dont nous venons, bien au contraire, de mesurer la pertinence. Mais cela tient à ce que le recrutement d'enseignants ne saurait se limiter aux modalités de la sélection accomplie la seule année du concours. Elle se double des exigences requises par la préparation de l'agrégation dans les universités, ce qui s'entend aussi des années qui couvrent un cursus universitaire jusqu'au Master 1 ainsi que de la formation continue des enseignants. Le rapport Pessel, que l'on trouvera dans plusieurs sites (site officiel : www.education.gouv.fr, rechercher IGEN, rapports, juillet 2001, fichier PDF : Mission d'information et de réflexion sur l'agrégation de philosophie) faisait droit à ces trois versants du recrutement des enseignants. Les dispositions préconisées pour le concours lui-même ont été appliquées, et nous nous en félicitons. D'autres suggestions étaient avancées pour améliorer la préparation lors des années qui précèdent celle du concours : il serait souhaitable de donner aux universités les moyens de les appliquer. D'autres enfin avaient pour objet la poursuite de la formation des jeunes agrégés et leur insertion éventuelle dans ce qui est le lieu naturel de la formation permanente des professeurs : l'Université. Il nous paraît plus que jamais nécessaire de les mettre également en place.

ÉCRIT

1328 candidats étaient inscrits au concours. La baisse régulière du nombre d'inscrits constatée depuis plusieurs années se confirme (1901 inscrits en 2001, 1612 en 2002, 1436 en 2003, 1520 en 2004, 1407 en 2005, 1371 en 2006). 758 candidats, soit 57 % des inscrits (ce qui est rigoureusement identique à 2006 et 2005, mais ces trois années constituent une baisse sensible par rapport aux années antérieures), ont participé au concours — il s'agit plus exactement des candidats considérés comme « non éliminés » : rappelons que sont « éliminés », outre les candidats absents à une épreuve, les candidats ayant obtenu un zéro, ayant remis copie blanche ou dont la copie a été annulée (pour les divers motifs prévus au règlement).

47 postes étaient mis au concours, comme en 2006 (25 de moins qu'en 2005). 114 candidats ont été admissibles, soit 15 % des candidats non éliminés. La barre d'admissibilité a été fixée à 9,67 / 20, exactement comme en 2006 (113 admissibles), ce qui correspond à un total de 29 points obtenus pour les trois épreuves écrites non coefficientées. La moyenne des candidats admissibles enfin a été de 11,12 / 20 (11,17 en 2006).

On pourra se reporter aux rapports antérieurs pour l'analyse de ce que nous appelions deux « populations » très différentes de candidats, dont l'une participe réellement au concours qu'elle a préparé tandis que l'autre n'y figure que statistiquement (voir *infra* le nombre toujours très élevé des notes les plus basses), ce qui explique que la moyenne des candidats non éliminés soit de 6,55 / 20 : la session 2007 n'a pas invalidé cette analyse, loin s'en faut.

Le nombre de postes offerts au concours a eu naturellement pour effet en 2006 et 2007 de réduire le nombre d'admissibles des sessions antérieures. L'admissibilité à l'agrégation de philosophie sera plus difficile encore en 2008, puisque 40 postes y sont mis au concours, ce qui autorise un maximum de 100 admissibles. La constance des résultats des

dernières années, et le meilleur étalage des notes dû à l'utilisation de toute l'échelle de notation, jusqu'à 20 compris, laissent raisonnablement conjecturer pour la session 2008 une barre d'admissibilité à 10 / 20 au moins. Nous indiquons cette moyenne symbolique (qui n'est que probable) à titre de repère pour les préparateurs, afin que, tenant compte des résultats obtenus au concours dans les différentes préparations ces dernières années et étant ainsi en mesure d'étalonner à peu près la notation des exercices de l'année en cours 2007-2008, ils puissent éviter certaines déconvenues et encourager les candidats qui, durant l'année, s'approchent de cette barre exigeante.

Difficile donc, et de plus en plus, l'admissibilité à l'agrégation nous semble cependant rester à la portée des étudiants qui passent le concours au terme de cinq années de véritable formation philosophique. L'admission en revanche requiert sans doute une préparation plus précise et plus poussée : nous y reviendrons dans la seconde partie de ce rapport.

PREMIÈRE COMPOSITION

SESSION DE 2007

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : philosophie

composition de philosophie :

Durée : 7 heures

La parole.

Première épreuve

Composition de philosophie

Composition de philosophie sans programme. Durée : sept heures ; coefficient 2.

Le sujet, très classique, proposé cette année se prêtait aux traitements les plus variés ; or, s'il y eut des dissertations remarquables par la maturité, la maîtrise des connaissances ou la rigueur inventive dont elles faisaient preuve, et qui étaient gage d'une diversité roborative, les correcteurs ont été surpris par le nombre inhabituel de copies qui, tout en attestant les qualités attendues d'un bon candidat, rompu à l'exercice de la dissertation, s'enlisaient néanmoins, comme à leur corps défendant, dans un propos uniforme sans pertinence ni enjeux réels. Le principal travers qui explique cette déplaisante monotonie a été d'annexer le sujet à une réflexion sur le "langage", notion qui, à elle seule, ne constitue pas vraiment un domaine identifiable, avec pour résultat une recherche de l'exhaustivité thématique conduite sur le mode associatif : « la parole (en fait, le langage) *et...* ». La parole *et* la pensée, la parole *et* l'homme, la parole *et* la réalité, la parole *et* autrui, etc. Même lorsque certaines introductions cherchèrent à conjurer cette dérive en annonçant dès les premières lignes la différence, en compréhension et en extension, entre les deux termes, cette précaution s'avérait oratoire, et les développements se contentaient de rapporter à la parole ce qui pouvait s'entendre, très vaguement, et donc de façon inintelligible, du langage.

Ce défaut est sans doute imputable, plutôt qu'à l'impréparation des candidats, dont on a senti, pour beaucoup, qu'ils étaient comme désarçonnés par un sujet apparemment aussi "facile", à la rencontre d'une conjoncture et d'un problème réel : la désaffection massive, chaque année constatée, vis-à-vis de la linguistique et des sciences humaines en général, mal compensée par l'imprégnation encore superficielle des courants rassemblés abusivement sous le titre de "philosophie du langage", conduit à baisser la garde devant des distinctions rigoureuses élémentaires et à rendre étrangers, flous, certains termes dont on aurait pu croire que l'acceptation nominale ne posait guère de problème à un étudiant de philosophie. Mais tout effet de mode mis à part, si regrettable soit-il, l'embarras (et c'était plus intéressant, car on pouvait en tirer profit) avait sa source dans la notion même en question, puisque la parole, précisément, parcourt plusieurs champs entre lesquels elle assure des passages, plutôt qu'elle ne s'y disperse, ne se laissant assigner à aucun d'entre eux exclusivement, sous peine d'être amputée d'une de ses dimensions et réduite à une impossible abstraction. Qu'on en fasse un phénomène uniquement linguistique, ou uniquement social, ou uniquement intellectuel, etc., et c'est autre chose que la parole. A quoi il faut ajouter que son statut n'est ni tout à fait empirique, ni tout à fait formel ou transcendantal : bien qu'à l'analyse elle apparaisse indéniablement comme une condition de possibilité (que ce soit de la pensée, de l'échange, de la reconnaissance, de l'identité, peu importe), elle ne peut l'être qu'en étant effective, et, de ce fait, soumise à des règles variables qui en déterminent l'exercice et la débordent, en sorte que la mise en évidence de sa fonction structurante requiert une attention constante aux manifestations concrètes, où cette même fonction risque d'être inapparente ou secondaire, le cas échéant absente. Formulons la difficulté très sommairement : *comment traiter de la parole pour elle-même, alors qu'elle est toujours prise dans des corrélations en dehors desquelles elle n'existe pas ?* C'est ce défi,

presque trop simple et pourtant propre à exercer l'intelligence philosophique qu'on a eu de la peine à relever et même à identifier. Puisque c'est souvent l'accès même à la détermination du sujet qui a paru bloqué, nous avons choisi de revenir sur les entrées possibles, et parmi la multiplicité des voies disponibles, nous retiendrons les trois principales qui ont été empruntées, ou auraient pu l'être, tout en précisant qu'elles se croisent nécessairement et que nous ne les distinguons que par commodité.

1. Une première approche, disons définitionnelle, consistait à cerner progressivement la parole au moyen d'une série ordonnée de distinctions ou de dualités topiques, parole/langue, parole/écrit, parole/geste, parole/voix par exemple, dans un esprit qui n'était pas sans rappeler la méthode dichotomique. Cette démarche avait ses ressources, mais aussi ses écueils, dont l'inventaire doxographique était le plus dangereux. En effet, ces dualités, qu'elles soient léguées par la tradition ou imposées par l'observation empirique, demandaient à être retravaillées : avons-nous là des corrélations, ou des différences, ou des oppositions, ou des antinomies ? Ces distinctions sont-elles réelles ou renvoient-elles, chaque fois, à deux points de vue complémentaires sur le même objet ? Sur quoi sont-elles fondées et que peut-on en déduire ? etc. Les connaissances en la matière, dont la lacune pouvait certes être préjudiciable, ne devaient en aucune façon être exposées seulement à titre informatif et reprises sans un examen critique qui en dégagerait l'actualité philosophique. Cela est vrai, d'ailleurs, pour n'importe quel sujet de dissertation : on attend d'un futur professeur ou chercheur qu'il soit manifestement capable d'interroger la légitimité et l'adéquation des outils conceptuels dont il se sert pour éclairer tel aspect de la réalité et construire sa réflexion.

En l'occurrence, on ne pouvait que se réjouir, vu leur relative rareté, de trouver dans certaines copies des développements sur la distinction fondamentale de la linguistique saussurienne, mais à la condition expresse qu'elle fût interrogée. Il était fallacieux de présenter comme évidente la décision d'abstraire la langue (« La langue est pour nous le langage moins la parole », *Cours de Linguistique générale*) pour en faire l'objet d'une science empirique en rejetant du côté de la parole tout ce qui relève de la performance, psychique et physique, individuelle, et, à ce titre, contingente (« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement. La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence. »). Fallacieux, car étant donné le statut principal de cette distinction, on s'interdisait de mesurer l'originalité de la démarche inaugurée par F. de Saussure, et surtout d'appréhender les conséquences d'une approche purement sémiotique quant à la consistance et l'intelligibilité propres à la parole, l'analyse structurale ayant aussi bien pour condition que pour effet de mettre entre parenthèses la référentialité (« Dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs »), rompant ainsi avec tout naturalisme ou essentialisme de la signification, ce qui fait de celle-ci soit une fonction de l'usage, soit une propriété accidentelle de la parole. Ainsi qu'a pu le dire Claude Lévi-Strauss dans un débat qui l'opposait à Ricoeur : « Le sens est une saveur spécifique perçue par une conscience quand elle goûte une combinaison d'éléments ».

Si tel candidat, après un développement précis sur la question, était en droit de voir dans la conception fonctionnelle qui fait du sens « une détermination relationnelle et différentielle, inséparable de la structuration singulière d'une langue » ce qui permet de rendre justice à la créativité de la parole telle que Merleau-Ponty la réfléchit dans *Le Langage indirect et les Voix du silence*, on pouvait, à l'inverse, interroger la validité épistémologique d'une telle distinction — épistémologique, puisque F. de Saussure ne prétend nullement que la langue et la parole "existent" séparément, l'une à côté de l'autre, mais que la première peut, et doit être "étudiée" indépendamment de la seconde. Or, sur ce point, il eût été judicieux de se reporter aux travaux d'E. Benveniste, dans les *Problèmes de Linguistique générale*, notamment à l'article portant sur la subjectivité dans le langage : à l'appui de la thèse selon laquelle « le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient

toujours les formes linguistiques appropriées à son expression », ces formes étant, entre autres, les pronoms personnels et les morphèmes verbaux, il souligne qu'on ne peut décrire ni comprendre le pronom « je » sans mentionner qu'il réfère à la personne qui le prononce (qui n'a rien d'une substance, mais qui n'est considérée que comme « instance de discours »), de même le « tu », ainsi que le présent, le passé, le futur qui ne peuvent être correctement analysés que par rapport au moment de l'énonciation. On est en présence de faits de langue (ou formes linguistiques) dont l'analyse intègre nécessairement (logiquement) la considération de l'acte d'énonciation (ce que F. de Saussure réserve à la parole). « Je » n'a une valeur sémiotique que dans et par la parole : il est donc inintelligible comme signe s'il n'est en même temps considéré sur l'axe sémantique du discours ; ou encore, c'est une forme de la langue uniquement en tant qu'il est une propriété de l'énonciation. A cet égard, la dualité langue/ parole, sans être remise en cause par Benveniste, se redouble, en quelque sorte, en une polarité interne à chacun des deux termes : si la parole est ce par quoi chaque locuteur par l'usage du signe « Je » peut se réapproprier la langue entière, de son côté « c'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure » (*Les niveaux de l'Analyse linguistique*).

La légitimité théorique de cette dualité pouvait alors être plus radicalement révisée à partir des conférences d'Austin rassemblées dans *Quand dire c'est faire*, texte auquel il a été souvent fait allusion, comme à une sorte de référence magique (en raison du titre), mais qui, semble-t-il, a été peu lu. Rappelons que la mise en lumière d'énoncés performatifs qui, en dépit de leur forme, ne peuvent logiquement pas être traités comme des énoncés indicatifs, vrais ou faux, n'est que la première étape de l'analyse permettant, entre autres, de rapprocher la langue, entendue comme institution sociale, de la parole, prise comme performance individuelle. Il apparaît, en effet, que dans certains cas (« La séance est ouverte », « Je te promets de venir », etc.), la valeur des actes d'énonciation (de la parole dans son occurrence singulière), et non seulement celle des énoncés, est déterminée par des conventions qui garantissent le « succès » de la formulation, et réciproquement que des énoncés ne peuvent être correctement analysés sans que ne soit mentionnées dans la description de leur sens les conditions de leur énonciation. Mais, on le sait, l'opposition performatif/indicatif se révèle n'être qu'un cas particulier (et spectaculaire) d'une distinction générale, et coextensive à n'importe quel énoncé, entre trois « actes », locutoire (acte de dire quelque chose), illocutoire (acte effectué en disant quelque chose) et perlocutoire (ce qui est produit par le fait de dire quelque chose). Sans entrer dans les détails, il résulte de ces analyses préparatoires, que Searle, par exemple, dans *Les Actes de Langage* prolongera et complexifiera, non seulement que, irréductible à une simple fonction exécutive, la parole est un comportement qui implique nécessairement en elle un contexte extra-linguistique, mais surtout que, dans la singularité de ses occurrences, elle n'en est pas moins constituée par des règles, publiques par définition, que ne l'est la langue dans le système des signes. Tandis que l'opposition saussurienne avait pour conséquence, tout en posant les fondements d'une science générale des signes, d'affecter l'examen de la parole à des domaines hétérogènes (psychologie, physiologie, logique, sociologie, histoire, etc.), l'intérêt théorique de l'approche austinienne est, au contraire, de faire de la parole ce qui est au croisement de ces différents domaines et permet d'en penser l'articulation.

Ces remarques n'entendent évidemment pas suggérer qu'il fallait se livrer à un réquisitoire (ou à un plaidoyer) de la linguistique structurale ; nous voulons souligner d'abord l'intérêt de disposer de connaissances précises qui permettaient de mettre à l'épreuve de façon ordonnée et conséquente l'idée, répandue en pure perte dans de nombreuses copies, que la parole était une exécution singulière du « langage » ; ensuite la nécessité de repenser les principes sur lesquels on s'appuie dans son élaboration spéculative afin d'en étendre la portée

et de les sauver d'un emploi dogmatique ; enfin la possibilité de sortir du "langage", en s'y installant, de façon immanente donc, par une analyse pourtant linguistique.

2. Les autres distinctions sollicitées pour la définition de la parole requéraient un travail d'une autre nature : il ne s'agissait plus, pour reprendre les termes de Hegel, de « rendre fluides des représentations », ou des formes de pensée, mais d'élever au concept des différences factuelles et immédiates. Si la parole est, au sens étroit, une expression orale, opposée à la marque écrite, la plupart des candidats se sont gardés d'en faire une différence spécifique et ont considéré l'oralité comme une catégorie ou une manifestation révélatrice, et non pas exclusive, des propriétés déterminantes d'un discours conforme à ce qu'il doit être. Il est vrai que, outre *l'Essai sur l'Origine des Langues* de Rousseau, le *Phèdre* de Platon facilitait la tâche, et le mythe de Teuth, quand il n'était pas platement récité, a donné lieu à des relectures, parfois brillantes, qui mettaient en avant, pour les unes, la nature dialogique de la parole-pensée opposée à "l'écriture" figée de l'opinion, pour d'autres, sa dimension d'intériorité qui impliquait la possibilité d'une reprise continue de soi et de son engagement par rapport à ce qui se dit, opposée à l'acceptation d'une autorité extérieure, dans tous les cas l'idée selon laquelle l'oralité illustre que la parole est vouée à être une relation "vivante", et qui donne "vie" à la pensée. Peu, en revanche, sont allés jusqu'à interroger ce présupposé qui voudrait que le privilège de l'oralité (la « vitalité ») tienne à la valorisation, peut-être illusoire, de la présence de la parole à elle-même, au risque de tomber, même avec la caution des plus grands philosophes, dans le cliché, et il est regrettable que les rares copies qui aient fait écho aux travaux de Derrida n'aient pas su en tirer profit et explorer de façon convaincante l'hypothèse d'une « écriture qui a lieu avant et dans la parole » (*De la Grammatologie*), amenant de manière paradoxale à inverser le rapport de priorité entre les deux, aussi bien logique que chronologique.

Autre travers, compréhensible certes chez des candidats qui se sentent comme guettés, par leurs fantomatiques correcteurs, pour leurs connaissances, la référence disponible à Platon ou à Rousseau a détourné trop rapidement les meilleurs de se livrer eux-mêmes à une analyse proprement empirique de l'oralité, d'accorder leur attention, par exemple, à ce qu'on appelle « le langage parlé » et à ce qu'il révèle de la stratification sociale d'une communauté d'êtres parlants, des niveaux de codification et du processus de reconnaissance, à son irruption, généralement proscrite à moins d'être un effet recherché, et donc un signe d'affectation, dans la langue écrite. Par crainte, peut-être, de la trivialité a été occulté un phénomène pourtant patent, lorsqu'on s'en tient à l'oral, que la parole est un facteur, non pas seulement d'universalisation ou de singularisation, ainsi qu'on le lit dans nos livres, mais aussi, et le plus souvent, de différenciations incontrôlées et un principe, parfois conflictuel, de classification, ce qui attesterait que la parole appartient moins qu'ils ne le croient à ceux qui parlent. Dans le même ordre d'idées, on a "oublié" (lorsque cette distinction avec l'écrit était sollicitée) de s'attarder sur les modes propres à l'oralité que sont le mythe, la légende, la fable, la tradition, la rumeur, bref sur la transmission, temporelle et spatiale, de la parole, qui n'apparaît donc pas forcément ni prioritairement liée à la singularité d'une occurrence et à l'autorité d'une personne : elle relève d'une historicité particulière, qui marque sans laisser de traces, retient et diffuse sans être consignée. Il y avait là, pourtant, une entrée privilégiée dans le champ anthropologique où pratiquement aucun agrégatif ne s'est sérieusement aventuré. Profitons-en pour rappeler que si, après au moins cinq années d'études, des connaissances philosophiques sont exigibles du candidat, il est également, voire davantage, évalué sur son aptitude à rendre compte, avec finesse et pertinence, de la réalité effective, sans quoi l'exercice de la dissertation ne vaut pas une heure de peine ; d'autant plus que sans cet effort de pénétration (qui est, nous ne le cachons pas, certainement le plus difficile) les références restent lettre morte. A quoi donc pouvaient servir, sinon d'alibis, les recours à Bourdieu (*Ce que parler veut dire*), souvent cité au demeurant, et à Claude Lévi-Strauss (par exemple la

« leçon d'écriture » dans *Tristes Tropiques*) s'ils ne sont pas précédés par une description et une interrogation qui rendent nécessaire l'intervention d'un traitement sociologique ou ethnologique de la parole ?

Quant aux distinctions de la parole d'avec la voix et le geste, elles devaient permettre d'introduire à une réflexion, on ne peut plus classique, sur l'articulation, d'une part, et la signification, de l'autre, les deux points étant liés puisque la décomposition de la continuité du flux sonore en unités distinctes peu nombreuses, se prêtant à des combinaisons indéfinies, est la condition d'une référence aux choses, et à leurs rapports, en leur absence. Nous n'insisterons pas sur ce qui se peut trouver dans tous les manuels, et qui a pu conduire certains, parfois parmi les plus consciencieux hélas, à se perdre dans de longs développements convenus sur « le langage humain ». La dissertation est aussi une affaire de rythme, il faut savoir où accélérer, où ralentir ; où être concis, où appuyer. Notons, en revanche, que le statut de ces discriminations n'est pas du même ordre que celui des précédentes. Si la parole s'oppose à la voix, c'est en la contenant, elle ne s'en distingue qu'en la conservant à titre de substrat. Articulée, elle se détache de la voix, moins en étant son autre qu'en étant cette même voix, mais niée (et non pas absente), en sorte que celle-ci se laisse toujours irrésistiblement entendre en elle, sans être pourtant intelligible puisque vide de signification, quoique indispensable (de façon négative, en se laissant transformer) à l'idéalité de cette même signification. Dit plus simplement, ce qu'exprime, et si possible distinctement, la parole articulée est impossible sans la pure expressivité de la voix. Certaines copies ont proposé de belles variations sur ce thème, en s'inspirant notamment des textes de Rousseau sur la musicalité ou de la quatrième des *Considérations inactuelles* de Nietzsche, d'où il ressortait que la parole s'élève de la voix dans la tension qui la retient de se fondre en elle. Parce qu'elle est « voix significative », la parole est tout autant un témoignage de l'esprit que son incorporation, sa présence sensible, sa chair. Une analyse analogue pouvait être instruite, à quelques nuances près, concernant les rapports, à la fois d'exclusion et d'inclusion, entre la parole et le geste, et sur cette base, on pouvait s'introduire à la phénoménologie husserlienne, mais aussi, comme tel candidat bien inspiré, s'acheminer vers une relecture des *Essais* de Montaigne où il a vu l'illustration de ce que « phénomène sensible, la parole peut faire advenir vocalement l'intelligible, pourvu que, rendue à la précarité de l'occasion saisie, elle déploie son sens pour lui-même dans une quête ».

3. Un deuxième type d'approche consistait à partir d'emblée des trois acceptions de la parole, comme faculté (ou puissance), comme exercice (ou acte), et comme produit (ou usage), pour en interroger la circularité, la connexion, la dénivellation ou la contradiction. Cette entrée, disons « dialectique » pour faire vite, avait l'avantage par rapport à la précédente de déterminer plus rapidement une problématique. Encore convenait-il de ne pas en rester à une manipulation formelle, qui aurait aussi bien pu s'appliquer, par exemple, à des termes comme la « pensée » ou la « volonté », et d'identifier, en les exemplifiant, les problèmes spécifiques, d'autant que la notion de faculté, mal maîtrisée, risquait de donner lieu à de fâcheuses dérives. C'est en effet dans ce cadre qu'on a eu droit à des parties interminables (le plus souvent la première) qui aboutissaient à la conclusion que « la parole est le propre de l'homme », développements qui firent l'objet d'une lecture peu indulgente, et prévenaient, de façon presque irrémédiable, le correcteur contre l'ensemble de la copie.

Puisqu'il s'agit d'un lieu commun, il ne fallait pas hésiter à le traiter comme tel, non certes pour le rejeter, mais pour en interroger le sens, en prenant soin de distinguer ses occurrences : les Sophistes, Aristote, Descartes, Humboldt, Heidegger, pour ne citer que les plus marquants, l'ont décliné de façon radicalement différente. Il ne revient pas du tout au même de voir dans la parole la dimension rhétorique et artificielle de son humanité, le signe de la naturalité politique de l'homme, un critère extérieur de reconnaissance de sa non-naturalité, la preuve de son historicité plurielle ou encore la demeure originaires de son

ouverture à l'être. Autant de propositions sur « l'homme » (et ce n'était pas le sujet), qui induisaient une articulation particulière entre la faculté et l'exercice de la parole. Si c'est un fait que seul l'homme parle, comment sait-on que c'est bien là une parole ? Et comment celle-ci fait-elle signe vers une puissance définie ? Il ne s'agissait évidemment pas de répertorier et de classer tous ces énoncés, mais de prendre la mesure de leur singularité qui interdisait de considérer tel d'entre eux comme l'énoncé d'une vérité générale. Ainsi, pour nous en tenir à la référence omniprésente au *Discours de la Méthode*, V, elle n'était pertinente qu'à la condition d'une reprise réfléchie de l'argument cartésien ; puisque la plupart du temps elle était réduite à un prétendu passage obligé, nous étions reconnaissants aux quelques candidats qui entreprenaient de la discuter et surtout de la prolonger. Tel, par exemple, s'arrête à l'incise « sans en excepter même les insensés » dont la parole reste humaine en raison même de sa plasticité, et fait de ce cas limite une preuve *a fortiori* : « Lorsque la parole semble ne pas avoir de sens, elle n'est pas pour autant sans signification, elle continue de signifier une pensée, aussi étrange soit-elle ». Imputant cela au caractère articulé du discours, « qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles », il confronte le passage aux pages que Deleuze consacre dans *La Logique du Sens* à la traduction par Artaud du *Jabberwocky* de Lewis Carroll, qui finit par s'abîmer dans la désarticulation de la voix, d'une voix viscérale. Tel autre reprend l'argument à la lumière des débats récents sur l'intelligence artificielle. Depuis la fameuse « expérience » de Turing, en effet, le critère de démarcation avancé par Descartes (« répondre à ce qui se présente ») n'est plus *de facto* décisif, et ce qui permettrait de trancher « moralement », c'est-à-dire vraisemblablement, entre une souplesse infinie, signe d'une inventivité irréductible au conditionnement, et une aptitude indéfinie mais bornée, ne s'impose plus. D'où tenons-nous donc notre certitude que les machines ne « parlent » pas, et qu'elles n'en ont pas la faculté ? On pouvait alors s'appuyer sur les travaux de H. L. Dreyfus (*Intelligence artificielle. Mythes et Limites*) qui soutiennent que l'intelligence de l'homme, inférieure quant à sa compétence théorique à celle des machines, elle, toujours « distincte », lui est incommensurable précisément parce qu'elle est toujours en situation (incarnée), et que de ce fait elle ne consiste pas seulement « à déplier ce qu'elle sait, mais aussi à déployer ce qu'il est ». Il en résulte que le « discours » de l'ordinateur ne dit que ce qu'il dit, sans épaisseur, tandis que la parole humaine, lorsqu'elle est communiquée, en dit toujours à la fois plus et moins, comme bordée par une zone d'ombre d'où elle tire pourtant ses ressources et à laquelle elle tient son aptitude à « répondre à ce qui se présente » : le critère discriminant serait donc l'implication, pour reprendre les termes de P. Grice (*Studies in the Way of Words* ; cf. également l'ouvrage récent de F. Recanati, *Le Sens littéral*), le fait que le sens d'une parole en contexte inclut ce qui est « implicite » par l'énonciation, et ne peut être entièrement explicité sous peine de brouiller, voire d'empêcher le message.

Une autre manière de nouer le rapport entre la faculté et l'actualité de la parole était d'en passer provisoirement par la problématique, apparemment biaisée, de l'origine. Ainsi un des tout meilleurs devoirs, d'une exceptionnelle limpidité, consacre sa première partie à une relecture de l'*Essai sur l'Origine des Langues* de Rousseau. Même si le *Second Discours*, en réponse à Condillac, a établi le caractère nécessairement aporétique des « embarras » où nous plonge le débat, Rousseau s'en saisit pour méditer sur la fonction recouverte, et aliénée, de la parole. Bien qu'elle soit désormais devenue utilitaire, elle est originairement une puissance émotive, « essentiellement affective et figurée, et ne relève pas de cette catégorisation du réel par quoi nous forgeons les noms communs ». L'expressivité, liée à son oralité, la désigne comme l'acte premier, antérieur à l'institution des signes. Mais cette même expressivité doit faire fond sur une compréhension possible, puisque les premières paroles, à peine articulées, sont des adresses, prières ou demandes, qui supposent que soit éprouvée l'aptitude de l'autre à y satisfaire, et le candidat de se tourner vers N.

Chomsky qui, en reprenant l'exigence cartésienne de la pertinence (répondre en situation), fait valoir que toute performance renvoie à une disposition, c'est-à-dire « une grammaire universelle et naturelle » à partir de laquelle pourrait seulement se constituer l'apprentissage de la parole, en sorte que si l'acte de proférer conserve une valeur de test, la priorité revient à la disposition (à ce que nous appelions plus haut la faculté). Ce qui est en jeu dans cette question, impossible à trancher, de l'antériorité, ou non, de la parole sur le langage, c'est outre une décision sur la nature de son pouvoir propre (exécution, comme le soutient Chomsky, ou invention, comme le soutiendrait Rousseau), l'élucidation du processus d'apprentissage, (et, auxiliairement, du mimétisme) qui constituait, sans doute, une des meilleures voies pour cristalliser ses réflexions sur la circularité entre la puissance et l'exercice.

Quant au rapport entre l'acte et l'usage, c'est certainement l'aspect sur lequel de nombreux candidats se sont montrés le plus convaincus. Qu'ils eussent recours, entre autres, à la différence entre « parole parlante » et « parole parlée » chez Merleau-Ponty, entre le Dire et le Dit chez Levinas, aux analyses du bavardage chez Heidegger, ils se sont employés, avec générosité dans la plupart des cas, à montrer (généralement dans une dernière partie) que la parole agissante échappe, sans la surplomber, à la parole proférée, qu'elle ne s'y épuise jamais, à moins de s'y perdre (les « flots de paroles ») en se réifiant, bref, pour résumer l'argumentation d'une bonne copie, que *stricto sensu* la parole ne dit rien, qu'elle est « intention de signification », ou encore « appel » qui ne déclare rien d'autre que la nécessité d'être entendu. Peu, en revanche, sont allés jusqu'au bout de leur démonstration, jusqu'à établir que, la parole se précédant elle-même, comme la source précède le courant, la parole première est une parole écoutée, ou encore que l'attitude authentiquement parlante consiste à être à l'écoute (thème pourtant fondamental chez Heidegger, et qui remonte au Logos de Héraclite), si bien que le silence (ou le faire-silence) du locuteur est la condition de sa parole. Encore moins d'entre eux se sont avisés, par ignorance simplement ou par une sorte de dénégation effarouchée, de la résonance fortement théologique de leur propos (comment ne pas penser au « verbe intérieur » et à ses multiples avatars dans notre tradition ?) en sorte que les analyses finissaient par ne plus reposer que sur l'invocation quelque peu emphatique d'une mystérieuse « parole poétique ». Pour faire bonne mesure, rappelons que la « parole ordinaire », celle qui s'échange dans la conversation, les lieux publics ou le ménage, ne mérite pas tant d'indignité, et révèle à ceux qui en analysent avec perspicacité les mécanismes autant de spiritualité, où se joue, certes à un niveau plus humble, une tension identique entre l'acte et l'usage, ainsi que l'a montré, par exemple E. Goffmann (*Les Rites d'interaction, Façons de parler*).

4. Enfin, la troisième perspective-type consistait à se demander : quel est le sujet de la parole ? Quel est son objet ? Quel en est le destinataire ? L'avantage d'une telle perspective, outre sa simplicité, était de permettre à ceux qui s'y tenaient, sans dérapier dans des généralités, d'être comme forcés par la nécessité interne à ces questions de réviser leurs idées les plus arrêtées. Et c'est une bonne méthode que de se mettre en position d'être contraint par la chose-même sur laquelle on est appelé à réfléchir.

Constatons, à cet égard, que la psychanalyse, semble-t-il, n'a plus cours dans la formation d'un étudiant de philosophie. Alors que Freud pouvait être sur ces points d'un apport précieux, combien de fois avons-nous dû lire quelque chose comme « la psychanalyse nous apprend que la parole est libératrice » ! C'eût été consternant, si la méconnaissance en la matière n'avait été tellement unanime qu'elle en devenait presque négligeable. Une exception (un anachronisme ?), toutefois, mérite d'être rapportée. S'inspirant des *Écrits* de Lacan, notamment de l'essai sur « le stade du miroir », un candidat montre que, bien qu'il semble évident que la parole mette en relation un « je » et un « tu », cette relation duale relève de l'imaginaire, et que sur le plan symbolique, sur lequel nous place d'emblée l'usage de la

langue, la relation est, en vérité, ternaire, le rapport entre sujet et autrui étant médié par la Loi. Dès lors, ce qui parle, n'est pas un locuteur susceptible de s'identifier à un « moi », mais le corps signifiant (cf. les *Études sur l'Hystérie*) ; « ça parle », ce qui signifie que le sujet est clivé, et que c'est à un « Autre », toujours absent, séparé par un mur, que la parole s'adresse. Du coup, sa maîtrise ne va plus de soi : sur quoi porte-t-elle, en effet, si l'on ne peut être assuré qu'elle ne dit que ce que le sujet « veut dire » ? Elle permet de nommer les choses, mais en les faisant disparaître, en sorte qu'elle nous installe irrémédiablement dans le manque, et que c'est « en tant qu'il est un être parlant que l'homme est un être qui désire ». Aussi y aurait-il deux plans de la parole, explicite et latent, celui de la relation imaginaire entre deux personnes, destinées à ne pouvoir se comprendre, et celui où s'exprime un désir, qui s'analyse sur le modèle de la condensation et de la translation propres au rêve. Conclusion certes un peu lugubre (mais le reste de la copie poursuivait vers des lendemains plus riants), qui avait néanmoins la vertu de défaire certaines évidences et de mettre au premier plan le problème de l'appropriation d'une parole, que rien ne garantit d'être, en droit comme en fait, mienne, et adéquatement appariée ou adressée.

Ce problème, en général, les bons candidats l'ont appréhendé de deux façons. D'abord à travers la rhétorique (du moins, celle dont traitent les philosophes, car la tradition de la grande rhétorique, proprement dite, est totalement ignorée. On ne peut pas tout savoir. Conseillons toutefois à ceux qui voudraient commencer à combler leurs lacunes, par exemple, l'ouvrage désormais classique de M. Fumaroli, *L'Age de l'Éloquence*). Le *Gorgias* de Platon, quand il avait été réellement lu, a donné lieu à d'excellentes reprises ; ce fut le cas notamment de la copie créditée de la meilleure note, qui a su ne pas s'en tenir à la dénonciation de la « flatterie », et restituer de façon très précise l'opposition entre un usage « macrologique » de la parole qui ne vise, dans l'exhibition asymétrique de sa puissance, que la persuasion, et la « brachulogia » qui régule la prise de parole au nom de la réciprocité et de la pertinence dans l'avancement du dialogue, progression du « logos » qui passe par « la reconnaissance que je dois m'accorder moi-même (homologia) avec ce que je dis ». Sur cette base s'esquisse une éthique du dialogue, condition d'un « art » opposé à la « routine » de la rhétorique, et tandis que celle-ci se prête à des emplois, bons ou mauvais, laissés à la discrétion de l'orateur, la parole dialogique (c'est-à-dire l'entretien, fût-il de l'âme avec elle-même) porte en elle son propre critère de réussite, et ouvre pour les interlocuteurs un espace de formation et d'assomption de leur identité. A cette analyse, qui suppose que la parole porte sur « l'étant véritable », on pouvait préférer la défense proprement politique de la rhétorique par Aristote : le genre de preuve qui convient à l'éloquence n'est pas le nécessaire, mais le vraisemblable, requis dans le domaine contingent des « affaires humaines », dont tribunaux et assemblées délibèrent et décident, qui ne sont pas susceptibles de la sorte de contrainte intellectuelle que la science exige. La parole persuasive ne vise pas à un simulacre de connaissance, elle cherche, légitimement, la reconnaissance, celle d'un droit, d'un intérêt, d'une valeur. Ainsi les deux procédés rhétoriques que sont l'enthymème, syllogisme dégradé ou non concluant, et l'exemple, induction approximative, s'ils ont une valeur démonstrative nulle, ont néanmoins le pouvoir irremplaçable d'actualiser une entente tacite, de réveiller l'opinion qui, en retour, en limite l'efficacité, de lui donner forme. A cet égard, plutôt que l'instrument du rhéteur, la parole persuasive est le milieu d'une communauté historiquement engagée où elle circule sans être la propriété exclusive de personne. A partir de ce rappel succinct, on pouvait s'essayer à penser comment la parole, au lieu d'être polarisée entre trois termes, est configuratrice d'un espace public, où elle apparaît comme le sujet véritable, dont locuteurs, interlocuteurs et thèmes ne sont que des moments ou abstractions, processus qui, à une échelle réduite, est exactement celui de la parole enseignante. En quoi, soit dit en passant, on retrouverait le logos platonicien.

La seconde façon d'appréhender le problème de l'appropriation de la parole a consisté à privilégier l'examen des formes d'attestation, telles que l'aveu, le serment, le témoignage, la promesse, le pardon. Cela a été l'occasion, ponctuellement, d'argumentations intéressantes (par exemple sur la différence entre vérité et véracité), mais aussi, souvent, de dérives moralisatrices. Plutôt que d'en souligner les écueils, illustrons ce que cette piste avait de fécond en suivant, dans ses grandes lignes, le parcours d'une copie qui, malgré ses imperfections, a été distinguée pour son originalité et sa profondeur. Dès son introduction, le candidat remet en question la réduction de la parole à la « phrase », à la forme propositionnelle, qui conduirait à poser le faux problème de l'objectivité de la parole. Or « l'enjeu du sujet serait de parvenir à s'extirper du paradigme langagier pour comprendre la parole en elle-même, indépendamment de la validité des énoncés. » La première partie s'emploie alors à contester l'exclusivité du schéma prédicatif hérité d'Aristote, le primat de la description susceptible d'être vraie ou fausse, puisque la spécificité de la parole est de s'adresser à un destinataire, non de véhiculer une information, étant « le lieu d'instanciation du sujet engagé par ses mots ». Et de se référer, très précisément, au *Plaidoyer pour les Excuses* d'Austin pour appuyer la double thèse que la parole constitue une dimension de l'agir humain, passible de réussite ou d'échec, et qu'elle instaure l'interlocuteur comme sujet à part entière. En effet, une excuse qui marche à tous les coups n'a plus aucune valeur, autrui doit être en mesure de la refuser, car la parole obéit à l'exigence d'un individu impliqué dans une situation concrète, en sorte que « la parole d'excuse reproduit symboliquement la dissymétrie qui avait été à l'origine de l'affront ». Mais si la parole, dans l'excuse comme dans la promesse, instaure l'autre en figure sociale, l'analyse, en régressant d'un cran, montre que sa signification réside dans le fait que je ne peux assumer une autre parole que la mienne, et qu'elle est « l'expérience d'un vivant qui s'éprouve lui-même comme ne pouvant sortir de soi », sur le modèle selon lequel M. Henry étudie l'affectivité dans *L'essence de la Manifestation*. Que l'individu s'éprouve originellement dans son incapacité à être autre, dans sa passivité réceptive, est la condition de la responsabilité, et du « tenir parole ». Une parole vivante, serait celle d'un être capable d'être affecté, de se sentir, manifestation incarnée d'un Soi irréductible aux contenus de significations véhiculés par les énoncés. Et la copie de conclure, de façon aussi énigmatique que suggestive, sur le cas exemplaire des orants, de « ceux qui pratiquent la manducation de la parole, assimilation de la parole d'un Tout-Autre par un Soi incapable de proférer une autre parole que la sienne propre. »

Deux mots pour finir. Si ce rapport s'est attaché exclusivement à repérer la multiplicité des approches (et encore avons-nous dû en passer sous silence), il ne faut surtout pas en inférer qu'une quelconque exhaustivité était requise. Au contraire : n'ont été valorisés que les devoirs qui savaient arrêter une ligne déterminée, s'y tenir, et aller jusqu'au bout de leur hypothèse, sans chercher à dire ce qui n'entraînait pas dans leur perspective. Seulement nous tenions à ouvrir, autant que possible, l'éventail du questionnement car il nous avait semblé, comme nous le disions en préambule, que de nombreux candidats s'étaient inexplicablement trouvés dans l'impossibilité de se frayer un chemin dans le sujet. C'est, en outre, l'occasion de rappeler, contre une légende tenace, qu'un jury d'agrégation n'est pas monochrome, et n'attend aucun traitement préconçu auquel devraient se conformer les agrégatifs. Bien sûr, chaque membre, pris individuellement, peut avoir, en raison de sa formation, de ses intérêts, telle ou telle préférence, mais il en va de la correction en corps comme de la formation de la volonté générale, les plus et les moins s'entre-détruisent, et les attentes des uns et des autres finissent par s'équilibrer pour convenir en la seule exigence absolument commune, celle qui les a poussés à entreprendre et à poursuivre des études de

philosophie et qui les réunit : pour le dire simplement, le goût de la réflexion entière. Et, au fond, n'est-ce pas cette même exigence qui anime un candidat sérieux ? Un dernier conseil alors : qu'il ne gaspille pas son énergie, durant la préparation et au cours de l'épreuve, à imaginer ce qu'on pourrait attendre de lui, mais, pourvu qu'il ait été bien formé et ait de l'humilité, qu'il fasse exactement ce qu'il attend de lui-même, et qu'il aimerait lire s'il était à notre place. Ce n'est peut-être pas un gage de réussite, c'est certainement la meilleure manière de se prémunir de l'échec.

*Rapport rédigé par M. Dominique Horvilleur
à partir des remarques formulées par les membres de la commission.*

DEUXIÈME COMPOSITION

SESSION DE 2007

concours externe de recrutement de professeurs agrégés

section : philosophie

composition de philosophie :

Durée : 7 heures

L'action requiert-elle décision d'un sujet ?

Deuxième épreuve

Composition de philosophie

Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : sept heures ; coefficient 2.

Cette année encore, il convient de rappeler aux candidats la finalité de la deuxième épreuve sur programme, afin que la préparation qu'ils lui consacrent corresponde véritablement à ses enjeux philosophiques. La composition à partir d'un programme déterminé élimine d'emblée toute confusion possible avec la généralité de la première épreuve, elle exige un apprentissage différent de l'exercice à remplir, en incitant, non pas à étendre plus loin ses connaissances de façon à découvrir des domaines qui seraient restés non étudiés dans le cursus antérieur, mais plutôt à faire retour sur des connaissances déjà reçues au cours de ses précédentes études, afin que leur mode d'appropriation se trouve lui-même soumis à un travail de reprise et de consolidation. Le but est d'accéder à une connaissance réelle, et non pas abstraite ou extrinsèque, d'un domaine spécifique, en s'obligeant non seulement à conforter et perfectionner ses connaissances antérieures, mais aussi à les réexaminer du point de vue de leur capacité à remplir une fonction argumentative, c'est-à-dire du point de vue des problématisations qu'elles rendent possibles ou dans lesquelles elles peuvent donner la preuve de leur pertinence. Il s'agit, dans la préparation de cette deuxième épreuve, de se rendre le plus possible maître et utilisateur de ses connaissances dans un champ donné de la réflexion, d'une part en approfondissant l'analyse des doctrines faisant le plus autorité dans l'histoire de la philosophie sur le thème proposé, d'autre part en s'interrogeant sur les différents savoirs concernés par la question à étudier, leurs rapports transversaux, et la capacité des uns à servir de modèle ou d'instrument critique pour les autres. Les deux tâches sont complémentaires, et non pas juxtaposées et indifférentes l'une à l'autre, leurs résultats s'enrichissent mutuellement. Le programme de l'épreuve constitue ainsi un véritable champ de recherche, et doit être traité comme tel. Qu'il consiste en une unique notion, en des notions couplées ou groupées, ou qu'il se donne comme une notion dont le domaine d'application est explicitement défini par une série de concepts réglant son extension, ne porte pas à cet égard à conséquence, car l'impératif est toujours le même. Il s'agit de toute façon de travailler à l'intérieur d'un champ *déterminé*, dont les limites peuvent être chaque fois appréhendées en fonction des relations interconceptuelles ou interdisciplinaires à même de structurer les principaux modes de problématisation auxquels donne accès le contenu du programme. Aussi ne faut-il pas, comme ce fut manifestement le cas cette session pour les auteurs de nombre des copies, considérer que lorsque le programme ne consiste pas simplement en une notion générale (« L'action »), mais introduit une précision (« L'action : délibérer, décider, accomplir »), cette dernière a pour fonction de dessiner par avance les articulations à donner au développement. Il s'agit, par cette précision, de guider l'investigation, d'appeler les candidats à organiser leur travail *de recherche* en le réglant d'après une certaine constellation conceptuelle. Il ne s'agit nullement de déterminer par avance le contenu de la dissertation, comme s'il n'y avait plus le jour de l'épreuve qu'à assembler plus ou moins adroitement des éléments préfabriqués, fournis en quelque sorte "en kit". Pareille méprise sur la nature propre de la seconde composition, méprise tenace en dépit des mises en garde réitérées depuis que cette nouvelle modalité a été introduite en 2004, inquiète le jury, car elle témoigne d'un refus de prendre en compte la fonction philosophique caractéristique de cette épreuve. Alors que le programme de cette année rapportait au thème

de l'action une série de concepts dont il importait de se demander quels étaient les problèmes engendrés par leurs relations, trop de candidats y ont vu tout autre chose qu'un fil directeur dans l'analyse de la notion focale. Ils ont tenu ce qui incitait à s'entraîner à la discussion de problèmes spécifiques, pour une préfiguration commode du contenu à donner à la composition. Ils ont ainsi abordé l'épreuve en croyant que la séquence *délibérer-décider-passer à l'acte* constituait un modèle intangible de l'action, un schéma qu'il faudrait appliquer coûte que coûte. Transformant un plan de recherche sur l'action en une sorte de memento, ils ont tout simplement fait l'économie du travail qui leur était demandé, évité d'approfondir leurs connaissances acquises afin de les confronter aux exigences des problématisations possibles. Pour tous ces candidats, malheureusement beaucoup trop nombreux, la préparation paraît s'être bornée à un aperçu rapide du livre III de *l'Éthique à Nicomaque*, de façon à disposer d'un résumé passe-partout, susceptible de servir systématiquement d'entrée en matière. Leur négligence a été cruellement révélée par la manière dont, à la lecture du libellé du sujet, ils ont foncé tête baissée dans une pure et simple récitation de cette vulgate, trop heureux que l'un des concepts détaillant dans le programme la notion d'action figure explicitement dans la question posée. Si l'un s'y trouvait, il ne restait selon eux qu'à rappeler quels étaient les autres, comme si celui-là en était rendu philosophiquement inséparable par sa co-appartenance au programme de l'année. Au lieu de prendre le temps et la peine d'étudier la signification et la portée de la question soumise à leur réflexion, ces candidats ont fait du terme de *décision* le ressort tout à fait mécanique d'une restitution succincte de la doctrine aristotélicienne de la délibération, ont coupé court à toute problématisation en s'enfermant dans la seule perspective d'une stricte continuité de la délibération à l'action effective *via* la décision.

Le principal critère d'évaluation a ainsi consisté pour le jury à pénaliser les copies manifestant une sorte de cécité au libellé *dans sa totalité*. Il ne s'agit pas d'un simple excès de précipitation, mais d'un défaut plus fondamental, car c'est une incompréhension de la nature même de l'épreuve, qui a conduit à ne pas prêter attention à la lettre de l'énoncé, à ne pas accorder d'intérêt à ses particularités, et à le remplacer immédiatement par la série conceptuelle servant dans le programme à circonscrire la notion d'action. Cette substitution est en même temps l'indice d'une vision réductrice des concepts formant cette série : ils ne sont pas pris pour des éléments dynamiques, à mettre en œuvre dans une problématisation, mais pour des éléments figés, qu'il s'agirait simplement d'illustrer par des références canoniques. Les candidats qui ne tiennent pas compte de l'intitulé précis du sujet sont ceux pour qui la préparation de la deuxième épreuve se contente d'un parcours à marche forcée de quelques "grandes" doctrines, tenues pour emblématiques. Là où la préparation doit être spécifique, ils introduisent une mauvaise généralité, celle de la connaissance vague et de seconde main des auteurs, de l'évocation plate et sans commentaire de ceux de leurs textes qu'une tradition paresseuse, qui n'a rien à voir avec l'histoire de la philosophie, soustrait à tout questionnement et transforme en pièces mortes de musée. À une préparation aussi sommaire de l'épreuve, correspond dans la composition finale un inventaire qui n'est même pas doctrinal, un entassement de références données sur le mode purement descriptif et privées de ce fait de tout effet argumentatif. C'est ainsi que la seconde maxime de la morale par provision dans la Troisième Partie du *Discours de la méthode* a disputé cette année au dilemme du devoir filial et du devoir patriotique pour le jeune homme mis en scène dans *L'existentialisme est un humanisme*, le triste privilège de constituer la référence à la fois la plus fréquente et la plus laconique, la plus dénuée d'analyse.

Les références qui ne sont données qu'à titre décoratif, sans souci d'explicitation de leur rôle dans une discussion philosophique, ont été d'autant plus nombreuses dans les copies, que l'analyse formelle de la question posée a fait défaut. Il importait de mener cette

analyse de façon à s'interdire la réduction de l'énoncé à des parties seulement juxtaposées, traitables isolément. L'anatomie de la question ne devait pas la démembrer, mais faire apparaître sa consistance conceptuelle, ce qu'elle proposait comme conceptuellement inséparable. Les copies pour lesquelles cette question partait d'une notion générale d'action, sur laquelle elles se sont d'abord et longuement appesanties, comme si elle était traitable sans la suite de l'énoncé, ou antérieurement à elle, se mettaient ainsi inévitablement hors jeu. Dans certains cas, ce concept d'action rendu indépendant de l'ensemble de la question a été étendu à l'excès, jusqu'à inclure des phénomènes (e.g. l'action de la mer sur les falaises) sans le moindre rapport avec une *pratique*. Mais l'erreur de méthode la plus fréquente a consisté à se donner pour point de départ une définition déjà toute constituée de l'action (un changement que l'on produit dans le monde, par opposition à ce qui arrive extérieurement à un *faire*), et à lui rapporter pour ainsi dire du dehors la question de la décision. Procédant comme si l'action devait être prédéfinie pour que la question posée fût même possible, beaucoup de copies ont manifesté l'incapacité de leurs auteurs à entendre, derrière cette question, le *problème* qu'elle visait. La question posée demandait de s'interroger sur la construction même de la définition de l'action au moyen d'une relation nécessaire entre ce *definiendum* et la notion de « décision d'un sujet » : le concept d'action se trouverait-il détruit, sans cette composante définitionnelle ? Il était mal venu de se donner préalablement une définition de l'action, quand le problème était de savoir si la « décision d'un sujet » devait être tenue, non pas simplement pour ce qui viendrait s'ajouter au *definiens* de l'action pour déterminer un genre spécifique d'actions, mais pour la partie essentielle ou indispensable de ce *definiens*, c'est-à-dire pour ce qui définit l'action en tant que telle, l'action *qua* action. Il n'y a plus alors l'action en général ou générique, puis, comme sa subdivision, l'action qui résulte de la décision d'un sujet, mais identité entre le concept d'action et le concept d'action décidée par un sujet, autrement dit, ce dernier concept est proposé comme le concept strict d'action. Ce problème relatif à la définition de l'action ne pouvait être traité en procédant à une énumération de comportements qui sont ordinairement reconnus comme des actions, sans que pour autant ils dépendent de décisions de sujets actifs. La question était posée de telle manière, que l'on ne pouvait pas se contenter d'opposer à la définition de l'action intégrant la décision de l'acteur ou agent, une série de contre-exemples. La réponse à une question ne peut pas être simplement empirique, quand cette question porte sur un lien nécessaire entre concepts : le problème n'était pas de savoir s'il peut y avoir des *cas* d'action sans décision d'un sujet, la question ne sollicitait pas l'énumération de ces cas, mais il fallait se demander si le concept de « décision d'un sujet » est l'ingrédient nécessaire du concept d'action. La formulation même de la question renvoyait d'emblée l'argument *et alia* (« il y a des actions décidées par un sujet, mais il y en a toujours d'autres qui ne le sont pas ») au statut de pseudo-argumentation. La réponse sous forme d'inventaire, de multiplication d'exemples (allant trop souvent jusqu'à nous infliger la description des moindres gestes quotidiens), était par avance rendue inappropriée, le problème n'étant pas simplement un problème de partage entre des cas où il y a action supposant décision d'un sujet et des cas où cette décision n'est pas supposée. En revanche, dans la mesure où le problème était de savoir si le concept de « décision d'un sujet » donne la définition véritable ou stricte de l'action, il était tout à fait pertinent de faire entrer dans l'argumentation une comparaison avec d'autres prétendants à cette fonction définitionnelle, notamment avec le concept d'intention. De ce point de vue, au lieu d'une pseudo-typologie purement parasitaire, faite seulement d'un relevé empirique, il convenait de se doter d'une typologie conceptuelle, permettant de distinguer entre action volontaire, action intentionnelle, action délibérée, action décidée (sans omettre la notion de choix contraint), et de se garder d'affirmer en faisant fi de toute analyse qu'une intention est toujours la preuve qu'il y a eu une décision, ou qu'une décision suppose toujours une délibération. Trop souvent des confusions conceptuelles ont été commises dans les copies, les

candidats substituant au gré des références utilisées le concept d'*intention* ou le concept de *volonté* au concept de *décision*, par exemple pour caser un développement sur Anscombe, ou sur la *Méditation Quatrième*. Le « mythe des volitions » dénoncé par Ryle a été à plusieurs reprises allégué comme un mythe *des décisions*, comme si, dans ce que Ryle appelle la « théorie para-mécanique de l'esprit », il revenait au même d'assigner à la volonté de produire un certain mouvement corporel, *ou à la décision*, le statut de cause mentale de ce mouvement. La distinction entre ce qu'une action comporte de perceptible, et ce qui relève en elle de l'inobservable, de la « scène mentale », a été très grossièrement utilisée pour amalgamer les divers actes et processus mentaux, alors que c'était au contraire en donnant des contenus précis et bien différenciés aux notions de volonté, intention, délibération et décision, qu'il était en particulier possible d'essayer de montrer que la distinction action/événement ne saurait être véritablement assurée qu'en dépassant le critère de la description *intentionnelle*. Une manière de traiter la question posée pouvait consister en effet à se demander si le critère de l'*intention* suffit à établir une différence radicale entre l'action et l'événement, si cette différence ne doit pas passer plutôt par le critère de la *décision d'un sujet* : mais pour cela, il fallait d'abord rendre à l'intention et à la décision leurs contenus propres.

Une analyse de ce type ne devait pas cependant être menée au prix d'une amputation de l'énoncé. Un autre défaut de méthode qui a été largement pénalisé par le jury, a en effet consisté à interrompre la lecture de la question posée, à ne pas aller jusqu'au bout, et à considérer qu'en disant « décision d'un sujet », on ne disait pas plus que si l'on avait dit simplement « décision ». Nombre de copies, même celles citant à plusieurs reprises l'énoncé intégral, ont procédé subrepticement à une élision du dernier membre de la phrase, et travaillé en fait purement et simplement sur la question : « L'action requiert-elle une décision ? ». Les correcteurs ont donc particulièrement valorisé dans les copies la capacité à tenir compte pour l'organisation de l'argumentation de la présence dans la question posée, non du concept simple de décision, mais du concept complexe de décision d'un sujet. Sans cela, la question, qui rendait solidaires le problème de la définition de l'action et celui de l'auto-appropriation de la décision par le sujet pratique, se trouvait considérablement aplatie, tronquée. De fait, si l'on procède à la retraduction de la question posée sous forme théorique, il est manifeste que l'énoncé : « Il y a action si et seulement si l'agent est un décideur », constitue une retraduction incomplète, et qu'il faut dire pour s'exprimer avec justesse : « Il y a action si et seulement si l'agent est un sujet qui décide de son action ». La question : « Faut-il être un décideur pour être proprement un agent ? » ne suffit pas pour reformuler la question posée, il faut aller plus loin : « Faut-il avoir la consistance d'un sujet, pour être un décideur, et donc un agent au sens strict du terme ? ». Ce qui était à problématiser à partir de l'énoncé donné, ce n'était pas seulement la nécessité d'être un décideur pour être reconnu comme l'auteur d'une action, mais plus radicalement la nécessité d'être un sujet capable de prendre des décisions l'engageant en tant que sujet, pour que cette reconnaissance soit fondée. C'est relativement à un sujet doté de cette capacité, que se posait le problème de la composante définitionnelle essentielle du concept d'action, aussi toute négligence à cet égard a-t-elle été sanctionnée.

Le jury n'a pas eu seulement à déplorer dans les copies une restriction de la question posée, mais aussi une torsion de l'expression « décision d'un sujet », qui lorsqu'elle se trouvait prise en compte, ne l'était pas toujours pour elle-même, mais souvent comme une expression à laquelle on pouvait substituer la notion de *libre arbitre*. Il était malheureusement impossible que la substitution se fit sans dommages, et toute argumentation dérivant vers un exposé sur la liberté de la volonté, opposée au déterminisme causal, a été jugée constituer une problématisation décalée, en porte-à-faux. La plupart des copies affectées par cette dérive vers le débat liberté/nécessité, ramené à des positions extrêmement simplificatrices, ont adopté pour plan-type : 1°) le constat de la détermination de nos actions par une multiplicité

de facteurs, externes et internes ; 2°) l'exigence morale de "sauver" le libre choix d'un sujet ; 3°) la thèse "moyenne" ou "conciliante" d'un sujet qui décide de ses actions mais qui cependant n'est pas absolument autonome. Au lieu de s'interroger sur l'importance de la notion de décision pour donner tout son contenu à la notion de *sujet pratique*, les candidats ont souvent cru que la question n'avait pour horizon que l'imputation de la responsabilité d'une action (« à quelle condition un agent peut-il être tenu pour responsable de son action ? »). La défense du libre arbitre contre le déterminisme se présentait alors à eux comme indispensable pour fonder la responsabilité morale : plus que le choix entre plusieurs possibles, c'était l'instance inconditionnée de ce choix, la volonté libre, qui s'arrogeait à partir de là la première place. Or, en lisant « volonté » pour « décision », et « libre arbitre » pour « volonté », en tenant pour de même extension le concept d'action décidée et celui d'action volontaire, lui-même ramené à celui d'action librement voulue, on manquait totalement le problème de la nature du lien entre la décision d'agir d'un sujet et un raisonnement. L'action trouve-t-elle son origine dans le seul pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir, de vouloir ceci ou de vouloir cela, ou bien un sujet n'est-il *agissant* qu'à la condition que le contrôle qu'il exerce sur ses actions dépasse la liberté de choisir *autre chose*, pour recouvrir une discursivité plus fondamentale que ce choix ? Cette discursivité répond-elle nécessairement au modèle délibératif qui suppose la prise en considération distincte de plusieurs possibles, afin de choisir celui qui constitue le meilleur moyen, ou le moyen le plus immédiat, en vue de la réalisation d'une fin donnée ? N'y a-t-il pas une autre forme de délibération, irréductible à la délibération *technique* qui inscrit l'action dans une structure de dépendance, en subordonnant son choix à titre de moyen, c'est-à-dire de fin subalterne, au désir d'une fin supérieure ? Lorsque le *raisonnement pratique* a plutôt pour modèle l'application d'un principe à une action, ce principe doit-il être tenu pour une règle dont le sujet ne décide pas, ou pour une décision déjà prise par le sujet, la décision d'agir *de telle façon* si la situation le permet ? N'est-ce pas cette décision qui peut être véritablement tenue pour la décision *d'un sujet*, lequel approprie ses divers choix non pas à des fins extérieures qui lui seraient prédonnées, mais à *soi-même*, ou à sa vie prise comme *un tout* ? N'est-ce pas pour chacun son existence même, le fait d'être celui qu'il est, qui fait l'objet d'un choix, reconduit dans toutes ses décisions ? Ce choix primordial n'est-il pas au fondement de la capacité qu'a chacun de donner une configuration propre aux situations particulières de choix, en reconnaissant les circonstances dans lesquelles c'est à *lui* d'agir ? Rares ont été les copies qui ont posé ces questions — nourries par une lecture attentive d'Aristote — qui les plaçaient dans l'échelle des notes à l'extrême opposé des candidats ayant fait l'économie d'une étude comparée des différents livres de *l'Éthique à Nicomaque* et réduisant le rapport entre la délibération (*bouleusis*) et le choix réfléchi (*prohairesis*) à un schéma purement chronologique et mécanique. Les 11 copies que le jury a été heureux de récompenser par des notes égales ou supérieures à 15 sont celles qui ont réussi à accorder dans l'argumentation le poids principal à la notion entière de « décision d'un sujet », en suscitant trois pistes de réflexion. Premièrement : le sujet qui décide ne doit-il pas avoir ce que l'on pourrait minimalement appeler une épaisseur transtemporelle ? Le sujet pratique n'est-il pas celui qui a une *expérience de soi* et entretient un rapport de soi à soi se manifestant dans ses *dispositions* ou son *caractère* ? La préférence pour telle action par rapport à telle autre suffit-elle de ce point de vue à remplir le concept de décision ? N'y a-t-il pas une autre forme d'*engagement*, dans le choix par un sujet d'une action comme de ce qu'il lui revient, à *lui et à nul autre*, de faire, que dans l'opération qui consiste pour un sujet à comparer, soupeser les avantages et désavantages d'une action possible par rapport à une autre ? Le second sujet n'est-il pas encore trop proche d'un simple théoricien ? Le sujet pratique ne doit-il pas être recherché au-delà de l'exercice de la préférence, au-delà de la mise en balance de plusieurs options selon le double critère de la probabilité subjective (croyance) et de l'utilité ou valeur

subjective (désir) que l'on peut attacher aux conséquences respectives des différentes actions envisagées ? Son véritable site n'est-il pas celui de l'exercice d'une subjectivité consciente de soi comme d'un principe d'unité ? Cette forme de conscience de soi a été analysée dans une excellente copie de façon à reconnaître au *je* conférant à une action sa dimension *éthique* un autre statut que celui de sujet simplement *humain*. Deuxièmement : si le sujet qui décide doit être étudié comme cause de l'action, peut-il s'agir d'une cause non causée, au sens d'un sujet qui serait membre d'un monde intelligible ? Faut-il parler d'une division du sujet ou de la personne, entre le sujet empirique — cause dans un *nexus* causal — et le sujet nouménal, et introduire une discontinuité ou une hétérogénéité dans le mode de production de la décision, selon qu'on la rapporte à l'un ou à l'autre de ces deux sujets ? Ce type d'interrogation a permis dans quelques très bonnes copies d'analyser le rapport entre la décision et le temps. La décision est-elle prise par le sujet hors du temps ou dans le temps ? Le choix portant sur toute la vie, le choix de soi-même qu'expriment fondamentalement tous les choix particuliers dans *une vie*, est-il intemporel et irrévocable, ou bien le sujet se constitue-t-il à travers le perpétuel renouvellement temporel d'un *projet de soi* ? Troisièmement : la question des *raisons d'agir* à l'origine d'une décision ne gagne-t-elle pas à être revue en fonction de la notion de sujet ? Parmi les déterminations de plus longue durée que les contraintes du moment et de la situation qui interviennent dans les raisons amenant un sujet à prendre telle décision, l'intégration d'une décision que l'on pourrait dire *architectonique* par rapport à tous les choix particuliers, ne conduit-elle pas notamment à s'interroger sur la nature des *maximes* qui sont définies par Kant dans une note de la deuxième section des *Fondements de la métaphysique des mœurs* comme les principes subjectifs des actions, les principes d'après lesquels un sujet agit ? Ces principes qu'un agent *choisit* comme *sa* manière d'agir, et qu'il ne considère comme valides que *pour lui-même*, doivent-ils être restreints aux *Lebensregeln* déterminant les indéfinies décisions particulières, ou bien le statut de principes pratiques revient-il aussi aux règles particulières que l'agent choisit en ayant égard seulement à des types d'actions spécifiques ? Les raisons de l'action ne doivent-elles pas être entendues en hiérarchisant ces deux points de vue, les raisons les plus particulières devant être toujours évaluées par rapport à une décision première d'agir sur un certain mode constant, un choix primordial d'être égal à soi-même dans tous ses choix et d'être soi-même visé dans tous ses choix ?

Par contraste avec les meilleures compositions, et aussi avec les copies moins abouties situées entre 10 et 15, qui ont au moins essayé de voir en quoi le problème de la fonction définitionnelle nécessaire de la « décision d'un sujet » pour le concept d'action engendre la question de la manière selon laquelle le sujet s'accomplit comme sujet pratique ou comme sujet moral, les copies (hélas fort nombreuses) qui ont cru bon de s'abriter derrière des considérations sur l'illusion métaphysique du sujet, ou sur l'illusion de liberté du sujet, ont laissé tomber purement et simplement la réflexion sur la valeur de *principe de la décision* que la question proposée assignait au sujet pratique. Ces copies qui n'ont jamais posé la question de savoir si être au principe de sa décision, engage pour le sujet d'être au principe de soi-même, si être un agent au sens strict, ou au sens plein, c'est être seulement à l'origine d'une décision particulière d'action, ou en relation à soi-même en chacune de ses décisions, et si l'identité pratique du sujet ne requiert pas une hiérarchie nécessaire des décisions, ne pouvaient pas atteindre la moyenne : même si certaines d'entre elles parvenaient à des développements honnêtes sur quelques-uns des auteurs cités, elles restaient très faibles du point de vue de la problématisation. Celle-ci ne pouvait être dégagée avec netteté qu'en étudiant soigneusement la structure téléologique de la décision — structure au demeurant constitutive de l'explication par le sujet lui-même de son action. La décision recouvre une relation à trois termes, l'agent, l'action qu'il choisit, et la fin en vue de laquelle il choisit d'agir de cette façon, or cette structure ternaire (qui englobe la structure intentionnelle

décrivant l'action comme un processus orienté vers un *terminus ad quem*) a été ignorée la plupart du temps. Le jury y insiste, c'est l'*appropriation* de la décision, et donc de l'action, à un sujet, qui se trouvait ainsi sacrifiée, *contre la question posée*. L'identité pratique du sujet se trouve en effet engagée dans le rapport de l'action choisie à une fin. Il ne s'agit pas de dire seulement qu'une action *x* est en vue d'une fin *y*, mais que *le sujet fait (je fais) x* en vue de *y*, que c'est en tant que *le sujet veut (je veux) y*, que *le sujet choisit (je choisis) x* comme incluant un mode d'accès à *y*. Il n'y a rien eu d'arbitraire, comme le croient parfois les candidats, dans les notes distinguant les bonnes et très bonnes copies : ces notes ont été en l'occurrence attribuées aux compositions qui ont essayé de donner à la fin dont le vouloir est au fondement de la décision d'agir un statut en quelque sorte hors de toute concurrence, le statut d'une fin par rapport à laquelle le sujet détermine non simplement ce qu'il doit faire, mais ce qu'il lui revient, à lui, de faire, c'est-à-dire *ce qu'il doit être dans ce qu'il va faire*. Qui plus est, le problème de la possibilité d'étendre la notion de « sujet » à une décision collective, problème plus radical que celui de la possibilité pour des préférences individuelles de se coordonner de façon à produire une action commune, pouvait être abordé à partir de cette exigence, et quelques copies parmi les meilleures ont su ne pas s'en tenir à des considérations techniques sur la *coopération* empruntées à la théorie des jeux pour traiter, à l'aide de références à la phénoménologie, la question d'un indépassable « solipsisme à plusieurs », qui interdit que l'on tienne une action dite « collective » pour l'action de tous comme d'un seul. Mais cette dimension de la réflexion n'a été atteinte que de façon exceptionnelle, et le jury a eu le plus souvent à déplorer une esquive de la notion de *personne morale*, et une absence d'analyse de l'action que l'on attribue à une communauté (groupe, organisation, peuple, assemblée démocratique, etc.). La logique de l'action collective est-elle identique à celle de l'action individuelle ? Est-ce que ce sont des choix individuels qui produisent par leur agrégation ou leur harmonisation une action collective ? Les interactions interindividuelles suffisent-elles à engendrer un effet identique à une action contrôlée par un unique décideur ? Les processus de prise de décision dans un groupe sont-ils explicables selon le modèle de rationalité dont peut se satisfaire l'analyse du choix individuel ? Alors que la préparation de la seconde épreuve demande que l'on ne se borne pas à l'histoire de la philosophie, il est regrettable que les doctrines sociologique, politique et économique, de la décision et du choix social, aient été presque systématiquement laissées de côté dans l'argumentation.

Une dernière remarque, écho d'un vœu déjà formulé les années précédentes à l'adresse des candidats, pour conclure sur les critères d'appréciation qui ont guidé la correction des 770 copies rédigées sur la question « *L'action requiert-elle décision d'un sujet ?* ». Une écriture aisément déchiffrable, une orthographe et une syntaxe correctes, une expression précise et sans inutile surcharge rhétorique, un plan aux articulations nettement dégagées et aux liaisons soignées, ainsi que des références produites sur un autre mode que l'allusion, constituent la meilleure garantie d'une restitution couronnée de succès de la préparation menée pendant l'année en respectant l'esprit de l'épreuve.

*Rapport rédigé par Mme Martine Pécharman
à partir des observations des membres de la commission.*

TROISIÈME COMPOSITION

SESSION DE 2007

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : philosophie

histoire de la philosophie :

Durée : 6 heures

À supposer que rien ne soit « donné » comme réel sinon notre monde de désirs et de passions, que nous ne puissions remonter ou descendre à aucune « réalité » si ce n'est justement la réalité de nos pulsions — car la pensée n'est que le rapport mutuel de ces pulsions —, n'est-il pas permis d'essayer de poser la question : ce donné ne *suffit*-il pas à comprendre aussi, à partir de ce qui lui ressemble, le monde prétendu mécanique (ou « matériel ») ? Le comprendre, je veux dire, non pas comme une illusion, une « apparence », une « représentation » (au sens de Berkeley et de Schopenhauer), mais comme ayant le même degré de réalité que notre affect lui-même, — comme étant une forme plus primitive du monde des affects, dans lequel tout se trouve encore enclos en une puissante unité, tout ce qui ensuite se ramifie et se développe dans le processus organique (et aussi, bien entendu, se fragilise et s'affaiblit), — comme étant une sorte de vie pulsionnelle dans laquelle sont encore synthétiquement liées les unes aux autres toutes les fonctions organiques, comprenant autorégulation, assimilation, nutrition, élimination, métabolisme, — comme étant une *préforme* de la vie ? — Finalement, tenter cet essai, ce n'est pas seulement permis : c'est exigé en conscience par la *méthode*. Ne pas admettre plusieurs sortes de causalité aussi longtemps qu'on n'a pas poussé jusqu'à ses limites les plus extrêmes (jusqu'à l'absurde, si l'on peut dire) l'essai pour qu'une causalité unique suffise : c'est une morale de la méthode à laquelle on n'a pas le droit de se soustraire aujourd'hui ; cela s'ensuit « de sa définition », dirait un mathématicien. La question est finalement de savoir si nous reconnaissons la volonté effectivement comme *ayant de l'effet*, si nous croyons à la causalité de la volonté. Si c'est ce que nous faisons — et au fond croire précisément *en cela* c'est croire en la causalité elle-même —, nous *devons* alors faire l'essai de poser par hypothèse que la causalité de la volonté est la seule causalité. La « volonté » ne peut naturellement avoir de l'effet que sur de la « volonté » — et non sur de la « matière » (non sur des « nerfs », par exemple) ; bref, on doit risquer l'hypothèse selon laquelle partout où l'on reconnaît des « effets », la volonté a de l'effet sur de la volonté — et selon laquelle tout ce qui arrive mécaniquement, dans la mesure où une force y est active, est précisément force de volonté, effet de volonté. — À supposer enfin que l'on parvienne à expliquer que toute notre vie pulsionnelle est le développement et la ramification d'une seule forme fondamentale de volonté — à savoir la volonté de puissance, ainsi que c'est *ma* thèse — ; à supposer que l'on puisse reconduire à cette volonté de puissance toutes les fonctions organiques et trouver aussi en elle la solution du problème de la reproduction et de la nutrition — c'est un seul et même problème —, on se serait ainsi acquis le droit de déterminer univoquement *toute* force effective comme *volonté de puissance*. Le monde vu de l'intérieur, le monde déterminé et désigné par son « caractère intelligible » —, il serait précisément « volonté de puissance », et rien de plus.

Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, § 36 (nouvelle traduction, inédite)

Épreuve d'histoire de la philosophie

Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente. Durée : six heures ; coefficient 2.

Le texte du paragraphe (ou de l'aphorisme) 36 du second chapitre de *Par-delà bien et mal*, proposé au commentaire des candidats, constitue l'un des textes majeurs de cet ouvrage, et du même coup l'un des principaux centres de perspective de l'ensemble de l'œuvre publié de Friedrich Nietzsche. Le jury pouvait donc légitimement s'attendre à ce que l'extrême densité du texte et la remarquable rigueur spéculative de son cheminement, en quelque sorte « méthodique », eussent déjà retenu toute l'attention des candidats. Force lui est de constater que trop de candidats ont semblé, au fil de commentaires souvent laborieux, découvrir pour la première fois les difficultés de ce texte — pourtant essentiel à l'intelligence de la philosophie de Nietzsche. Relevant à chaque pas, dès les premières lignes du texte, de nouveaux obstacles, nombre de candidats se sont réfugiés dans l'aveu de perplexités que tous n'ont pas su résister à la tentation d'imputer à la pensée de Nietzsche, trop souvent réputée « allusive » pour la circonstance, ou versée au crédit somme toute assez suspect du « philosophe artiste » et de l'« essayeur » (parfois soupçonné d'être « brouillon ») de « théories » aussi aventureuses qu'invérifiables (et pour tout dire « métaphoriques »...). La reconnaissance de ce terrain jugé *a priori* suspect paraissait alors imposer une excessive prudence, souvent présentée comme philologiquement recommandable, et qui dût commander au commentateur de ne s'avancer fermement sur rien, de peur de tomber dans quelque piège inaperçu. Partir de ce pied n'était certainement pas la meilleure façon de suivre pas à pas la démarche du texte ; ce n'était assurément pas la voie qui eût pu conduire à envisager l'ensemble de l'audacieuse *inférence spéculative* du penseur — et encore moins d'avoir accès au *champ de vision*, à la *ligne de perspective* qui permet au penseur de risquer « méthodiquement » l'assertion selon laquelle « le monde vu de l'intérieur, le monde déterminé et désigné par son “caractère intelligible” —, il serait [...] volonté de puissance, et rien de plus ».

L'affectation d'une « acribie philologique » presque maniaque concernant chacun des « termes » employés dans les premières lignes du texte, feindre de découvrir chacun d'eux comme un *indice* énigmatique, comme s'il s'agissait là de quelque texte étrange, et même bizarre — à saisir comme « avec des pincettes » —, n'était donc pas de bonne méthode. Encore moins pouvait-on déceimment se réclamer de Nietzsche lui-même pour tenter de la qualifier de « probité philologique ». Par là se trouvait bien plutôt fait l'*aveu involontaire* d'un *manque de connaissances*, voire d'une sorte de *cécité* aux véritables enjeux de pensée du texte, ainsi qu'à ses entours. Le commentaire d'un texte philosophique implique en effet qu'il y soit satisfait à une *double exigence* : 1°/ celle de la *lecture interne* (celle de l'ensemble du passage, convenablement situé dans le contexte d'ensemble de la pensée du penseur) ; mais aussi : 2°/ celle de la lecture *historiquement instruite* de ce dont la pensée de l'auteur se nourrit, en y exerçant son intelligence spéculative — ici, en l'occurrence, une lecture un tant soit peu instruite de l'identité précise des *adversaires* philosophiques (Schopenhauer, au premier chef, mais aussi Kant, pour le moins) auxquels Nietzsche ne manque pas de se mesurer, aussi bien que des *connaissances scientifiques* de son temps, sur

lesquelles fait fond l'hypothèse spéculative du penseur : celle de la « volonté de puissance » à l'œuvre dans l'ensemble de la nature — « organique » et « inorganique » *aussi bien*.

1. — Il importe en effet, d'une part, de bien prendre conscience de ce qu'un texte philosophique constitue bel et bien *un tout*, ou tout au moins *une unité*, qu'il importe de prendre en vue *dans son ensemble* afin d'expliquer la fonction qu'y accomplit chaque partie ; de cela aussi que ce tout, ou cette unité organique s'inscrit elle-même dans le contexte d'un *ouvrage* dont l'économie ne saurait être purement et simplement ignorée, et par conséquent aussi dans l'*œuvre entier* et dans le *cheminement d'un penseur* — *œuvre* qui prend son propre déploiement dans une *conceptualité* spécifique, mais aussi en une *durée* (et avec un « *tempo* »), qui lui sont propres.

2. — Et il importe aussi de prendre en vue, d'autre part — dans une épreuve qui est bel et bien définie comme d'histoire de la philosophie — ce fait bien attesté que l'œuvre d'un auteur s'inscrit aussi dans un débat avec une *tradition* (celle de l'*histoire de la métaphysique*, en l'occurrence), avec un *temps* et une *époque*, d'autre part, eu égard aux enjeux de laquelle le penseur prend position, en fonction de la *connaissance* qu'il s'en est acquise. — Cette *seconde dimension*, dans l'approche du *sens* d'un texte philosophique, a en l'occurrence trop souvent été laissée de côté, purement et simplement, et (à tous les sens du mot) *ignorée*. Ainsi n'a-t-il tout simplement pas été tenu le moindre compte, dans la plupart des commentaires, de la *connaissance*, aussi approfondie que possible, que Nietzsche pouvait avoir acquise *de la science de son temps*, ni non plus de l'impressionnante *bibliographie*, concernant tout particulièrement les *sciences de la nature* (cosmologie, physique, chimie, physiologie, biologie), que supposent les nombreuses lectures de Nietzsche en ce domaine (dont témoignent encore les catalogues d'emprunts de la Bibliothèque de Coire), et dont l'étude sérieuse d'un auteur figurant au programme de l'Agrégation de Philosophie ne saurait faire entièrement l'économie. Plus étonnante encore, à cet égard, a été la manière dont il n'a trop souvent pas été tenu le moindre compte de l'*explication décisive* avec la pensée de Schopenhauer (et de Kant) — pensée avec laquelle le présent aphorisme de Nietzsche était si manifestement aux prises.

La *négligence* flagrante de cette *double dimension* — dont la prise en considération est exigible pour toute étude sérieuse d'un texte philosophique (et notamment sous l'angle de l'Histoire de la philosophie, qui est précisément l'intitulé de cette épreuve) — a manifestement été la cause principale des sérieuses difficultés rencontrées par la plupart des candidats dans la simple *lecture* du texte. Et il importe de faire remarquer à ce double égard que :

3. — L'« impasse » faite par beaucoup trop de candidats sur l'étude des *Fragments posthumes* — toujours nécessaires à l'intelligence d'œuvres publiées dont ils constituent le lieu d'invention, les cahiers d'esquisses, et à ce titre l'indispensable soubassement — n'a pas été de bon conseil. Même si lesdits *Fragments posthumes* avaient été expressément exclus de la lettre du programme, il va de soi que la lecture n'en avait nullement été par là « interdite » : il était par là simplement indiqué que les candidats n'auraient pas à expliquer, dans le cadre de l'épreuve d'Histoire de la philosophie, de texte tiré des *Fragments posthumes*, au cas où un texte de Nietzsche leur serait proposé. Mais il n'était naturellement pas venu à l'esprit du jury que les candidats dussent décider pour autant de *se priver* (contre l'avis de tous les commentateurs) de la précieuse *ressource* que constituent manifestement les *Fragments posthumes* pour l'intelligence de la pensée de Nietzsche. Et cette ressource aurait pu être, en l'occurrence, une aide très précieuse. L'interprétation étrangement « restrictive » que de nombreux candidats semblent ainsi avoir faite de l'intitulé du programme d'Histoire de la philosophie n'était donc nullement de saison. La soigneuse délimitation des textes de Nietzsche mis au programme n'impliquait

nullement que l'on dût faire le sacrifice de l'instruction afférente à la lecture d'*autres textes* si universellement réputés nécessaires à leur intelligence. —

I

Le commencement d'explication du texte auquel ont donné lieu ses toutes premières lignes n'a généralement pas été conduit en connaissance de cause. Il n'a que trop rarement été éclairé par la lecture *entière* de l'aphorisme, effectuée jusqu'à la dernière ligne ; il a tout aussi rarement été éclairé à la lumière d'*autres aphorismes* du même ouvrage (ou d'autres ouvrages de l'auteur) ; et il ne l'a pas été davantage à la lumière du *conflit philosophique* dans lequel Nietzsche prenait ici fermement et visiblement position. La manière dont Nietzsche s'y mesurait d'entrée avec son maître Schopenhauer n'a, en effet, été que bien trop rarement (et fugitivement) aperçue. Et les premières lignes du texte ont donc été lues (avec beaucoup d'hésitations) comme une sorte de commencement absolu, dénué de toutes références assignables à l'histoire de la philosophie (malgré les indices qu'en donnait cependant Nietzsche dans la double mention critique qu'il faisait de Berkeley et de Schopenhauer). Ces lignes ont aussi été lues sans généralement tenir compte de la mention, faite à la fin du texte, d'un « caractère intelligible » du monde, ostensiblement placé entre guillemets, et qui était une référence manifeste (mais non moins manifestement critique) à l'expression kantienne, introduite dans la *Critique de la raison pure* (*Akademie-Ausgabe*, A 538-541 / B 566-571), et reprise par Schopenhauer, notamment au Livre II, § 28, de son grand ouvrage : *Le Monde comme volonté et comme représentation*. Il s'agissait donc manifestement pour Nietzsche de contester le *dualisme* et l'*idéalisme* métaphysiques de la distinction *kantienne* entre « caractère empirique » et « caractère intelligible », en tant que celle-ci commandait tout ensemble : 1°/ la distinction *kantienne* entre « une causalité *phénoménale* » et une « causalité *intelligible* » (donc aussi entre « action [*Handlung*] » et « effet [*Wirkung*] »), et : 2°/ la distinction *schopenhauerienne* par excellence, celle du « monde comme volonté » et du « monde comme représentation ». Il s'agissait d'ailleurs aussi pour Nietzsche de contester l'interprétation *schopenhauerienne* du prétendu « caractère intelligible » du « monde vu de l'intérieur » comme « vouloir-vivre », en lui substituant *une tout autre conception de la « volonté »* : une « volonté de puissance » conçue par Nietzsche comme déjà à l'œuvre dans les profondeurs du monde *inorganique*, par conséquent *avant* toute forme de « vie » : comme « une *préforme* de la vie ». Laquelle a le plus souvent donné lieu à de redoutables contresens. — Il faut rappeler aux candidats quelle peut être la vertu d'un *principe herméneutique* élémentaire (dont l'éloge de la « probité philologique » chère à Nietzsche ne dispensait nullement), qui veut que la lecture réfléchie des premières lignes d'un texte ne saurait (bien) commencer sans avoir égard autant que possible à *la fin* du texte, et à l'ensemble de *la courbe* qu'il décrit.

Un peu d'attention à ces indices majeurs, bien marqués dans le texte, aurait permis à plus de candidats de discerner d'entrée de jeu le véritable *propos philosophique* du texte de Nietzsche, ainsi que le sens — puissamment *spéculatif* — de l'*audacieuse inférence* qui y est — « méthodiquement » — mise en œuvre : depuis « notre monde de désirs et de passions », c'est-à-dire aussi de « la réalité de nos pulsions », jusqu'à la « réalité » du « monde prétendu mécanique (ou "matériel") », celle du monde *physique*, tant « organique » que tout d'abord *inorganique* et *physico-chimique*, comme ressortissant de plein droit, *non point* à quelque « monde » supposé constitué (chez Schopenhauer) « comme représentation », mais bien *au « monde » comme « volonté de puissance »* — et à « rien de plus », c'est-à-dire à *rien d'autre* en dernière instance. — Faute d'avoir relevé ce trait, pourtant appuyé tout au long du texte au point d'en constituer le fil conducteur « méthodique » (le texte de Nietzsche y insiste assez) —, beaucoup de candidats ont cru pouvoir discerner dans le projet de

Nietzsche une « tentative » ou un « essai » (parmi d'autres possibles) visant à projeter sur la réalité du « monde » dans son ensemble une sorte de schème « anthropomorphique » ou de « biologisme » (réputé plus ou moins « analogique », voire « métaphorique »). Alors qu'il s'agissait ici pour Nietzsche de tenter de donner à entendre le « monde des désirs et des passions », ainsi que le « monde organique » qui le sous-tendait, à partir d'une « forme » de « la volonté de puissance » qui les précédât, laquelle devait être supposée à l'œuvre dès le monde physico-chimique et ses jeux de forces primaires, voire éventuellement « chaotiques » : « comme étant une forme plus primitive du monde des affects », cette « préforme de la vie ». Laquelle a été massivement présentée (à l'encontre de la pensée de Nietzsche) comme attribuant implicitement au « monde », de manière plus ou moins fondée sur les ressources de l'« analogie », le statut d'une sorte d'« être vivant », ou du moins de processus « biologique » — que certaines copies se sont aventurées à affirmer téléologiquement orienté (!). L'on ne saurait alors concevoir de contresens plus complet (ni plus diamétral) sur le sens du texte et sur tout son propos —, contresens commis au mépris de l'avertissement de Nietzsche pourtant clairement prononcé à l'aphorisme 109 du *Gai savoir* : « Gardons-nous de penser que le monde soit un être vivant ». Encore les candidats qui se sont heureusement souvenus de cet avertissement n'en ont-ils pas toujours tiré toute la leçon, laquelle eût dû leur être salutaire.

Relisons en effet le texte selon les *trois moments* — marqués de ces tirets cadratin (placés aux lignes 16 et 32 du texte) dont Nietzsche fait parfois remarquer par ailleurs qu'ils sont, en bon allemand, autant de « traits de pensée » (« *Gedankenstriche* ») —, moments que les candidats se sont massivement accordés à y remarquer, de manière tout à fait pertinente.

1.

Dans le *premier moment* (lignes 1 à 16) se construit l'« hypothèse » qui permette de mettre à « l'essai » la question de savoir si le seul « monde » qui puisse et doive être supposé « “donné” comme réel » — à savoir « notre monde de désirs et de passions », lequel ne saurait lui-même jamais être reconduit « à aucune “réalité” si ce n'est justement la réalité de nos pulsions » —, si ce « donné », donc, ne pourrait pas « suffire » à comprendre à partir de ce qui est du même ordre que lui (donc : à partir de ce « “donné” » de l'expérience même que nous faisons de « la réalité de nos pulsions ») —, à « comprendre », donc, à partir de « la réalité de nos pulsions », tout le reste de la nature, à savoir ce que Nietzsche nomme ici : « le monde prétendu mécanique (ou “matériel”) ».

Mais il s'agit de bien comprendre le sens que Nietzsche confère à cette tentative d'inférer de « la réalité de nos pulsions » à celle de l'ensemble de la réalité physique du « monde », en reconnaissant à celle-ci « le même degré », ou « le même rang de réalité » qu'à « notre affect lui-même ». Et il ne l'entend pas du tout au sens de l'inférence idéaliste de Schopenhauer dans *Le monde comme volonté et comme représentation*. C'est là ce qu'entend clairement signifier Nietzsche, lorsqu'il précise qu'il ne s'agit nullement pour lui de « comprendre » ledit « monde prétendu mécanique (ou “matériel”) » comme n'étant tout au plus qu'« une illusion, une “apparence”, une “représentation” (au sens de Berkeley et de Schopenhauer) ». Si l'allusion à Berkeley n'a en général tout simplement pas été relevée (malgré parfois quelques lignes, d'ailleurs apparemment assez mal instruites des subtilités de l'« immatérialisme »), il est beaucoup plus étonnant que la mention faite de Schopenhauer, le mot d'« illusion », les mots « “apparence” » et « “représentation” » placés entre guillemets, n'aient pas suscité de commentaire plus instruit de la « méthode » et des thèses mêmes de l'auteur du *Monde comme volonté et comme représentation*. Quelques bons éléments de

commentaire sur la réalité du « monde des affects » et « des pulsions » — notamment sur la thèse selon laquelle « la pensée n'est que le rapport mutuel de ces pulsions » (avec référence aux analyses des §§ 16 et 19 de *Par-delà bien et mal*) — n'ont pourtant généralement pas permis de voir que le « “donné” », placé par Nietzsche entre guillemets, renvoyait à la démarche même de Schopenhauer, telle qu'elle est exposée aux premiers paragraphes de la Première partie (Livres I & II) du *Monde comme volonté et comme représentation*.

Dans cet ouvrage majeur, et en un sens initiatique (dont Nietzsche n'a lui-même cessé de souligner toute l'importance que son étude a eu pour lui), Schopenhauer avait pris, en effet, « les affections immédiates du vouloir » (*Le monde comme volonté et comme représentation*, I, Livre II, § 18) et « le mouvement intense de la volonté » (consistant essentiellement en « affect et passion ») comme « données premières » (*Le monde comme volonté et comme représentation*, I, Livre I, § 6 et Livre II, § 20). À partir de ce point de départ pris dans « le monde comme volonté », il s'agissait alors de comprendre, en prenant « le *double aspect* du corps » comme « fil conducteur », en quoi consistait, selon Schopenhauer, « le monde comme représentation » — et, en dernière instance, l'« essence » même du « monde », du « monde » ressaisi selon son « caractère intelligible » : le « monde comme volonté » qui lui est supposé sous-jacent. (Voir là-dessus : Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Livre II, § 28, traduction française de A. Burdeau, Presses Universitaires de France, Paris 1966, pp. 205 *sqq.*) — Comme l'écrit Schopenhauer, au Livre II, § 20 du *Monde comme volonté et comme représentation* : « Le corps est donc pour nous ici l'objet immédiat, c'est-à-dire cette représentation qui constitue le point de départ de la connaissance du sujet, avec ses modifications connues immédiatement, précédant la loi de causalité et lui fournissant ses premières données ». La critique nietzschéenne de toutes les prétendues « données immédiates » (lesquelles s'avèrent toujours déjà « construites ») — celle du « je pense » cartésien, certes, mais y compris celle du « je veux » schopenhauerien (*Par-delà bien et mal*, §§ 16 et 19) —, cette critique (évoquée à bon droit par certains candidats) n'empêche nullement que ne soit ici considérée comme « donnée » et comme « réelle », c'est-à-dire comme « réalité », la seule « réalité de nos pulsions », c'est-à-dire celle du « monde des affects » (au sens où Nietzsche conçoit précisément celui-ci : tout autrement que comme le « je veux », supposé devoir être « immédiatement connu », cher à « d'innocents adeptes de l'introspection » au nombre desquels le § 16 de *Par-delà bien et mal*, par exemple, range bel et bien Schopenhauer). La « volonté », au sens que Nietzsche lui reconnaît, est en effet une réalité autrement complexe et mouvementée, dans laquelle il s'agit toujours d'une multiplicité mouvante, inextricablement enchevêtrée, d'« affects ». Ainsi, par exemple, les *Fragments posthumes* caractérisent-ils bien la « *volonté de puissance* » comme « *pathos* » (cf. *Fragments posthumes*, 1888, 14 [79]). Et c'est à bon droit que certains candidats ont évoqué ici la célèbre analyse de la « volonté » de l'aphorisme 19 de *Par-delà bien et mal*, où se donnent à lire, dans l'acte de « vouloir », tout un « amalgame » et « une pluralité de sentiments », mais aussi quelque chose qui relève de la « pensée », et avant tout « un mouvement *passionnel* » (ressortissant au « monde des affects »), une « passion » relevant de « la psychologie du commandement », et qui concerne à ce titre la complexité de tout « un édifice d'“âmes” multiples ». Où il appert que la « pensée » elle-même ressortit bel et bien, selon Nietzsche, au « monde des affects ». — C'est donc à partir de ce « donné », et de ce donné-là seulement, que Nietzsche entreprend de mettre à « l'essai » une puissante *inférence philosophique* qui puisse remonter de « la réalité de nos pulsions » au « monde prétendu mécanique (ou “matériel”) » ; « monde » dans lequel il s'agirait de reconnaître à l'œuvre (contre tous les simplifications propres aux préjugés « mécanistes » des savants) quelque « forme plus primitive du monde des affects », ou encore « une sorte de vie pulsionnelle » — au sein de laquelle, est-il précisé, seraient « encore synthétiquement liées

les unes aux autres toutes les fonctions organiques » — bref : comme « une *préforme* de la vie ». — L'interprétation du sens même de tout ce *mouvement d'inférence*, et par conséquent du *sens* même de la « tentative » de Nietzsche, a malheureusement donné lieu, dans la plupart des copies, aux pires malentendus.

À l'origine de ces malentendus, il y eut : 1°/ une *mauvaise lecture* de l'ensemble de la deuxième phrase du texte, et notamment des diverses expressions auxquelles Nietzsche y a recours pour comprendre le monde « prétendu mécanique (ou “matériel”) » comme étant en réalité « une *préforme* de la vie » ; mais aussi : 2°/ la *méconnaissance* manifeste de la manière dont l'audacieuse « hypothèse » nietzschéenne (celle-là même du « monde comme volonté de puissance ») vient tout ensemble *contrebattre* l'induction métaphysique de Schopenhauer, et *prendre fond* sur certaines théories physiques, physiologiques et biologiques de son époque.

La tentative de Schopenhauer reposait en effet sur une assez aventureuse « analogie » entre le rapport en nous du « corps comme volonté » et du « corps comme représentation », d'une part, et — d'autre part — le rapport (supposé devoir lui être « analogique ») du « monde comme volonté » et du « monde comme représentation ». Cette « analogie » est ce qui permettait à Schopenhauer de présenter, au paragraphe 19 du *Monde comme volonté*, la méthode qu'il y met en œuvre. Elle consistait « à nous servir de notre propre corps comme d'une clef pour pénétrer jusqu'à l'essence de tous les phénomènes et de tous les objets de la nature », afin d'« en juger par analogie avec notre corps, en supposant que si, d'une part, ils sont semblables à lui en tant que représentation (...), le reste doit être en son essence intime le même que ce que nous appelons en nous *volonté* » (*Le monde comme volonté...*, I, Livre II, § 19). De même qu'il devait y avoir en nous à faire la part de la « volonté » (supposée « immédiatement connue » de nous) et celle de la « représentation », il devait y avoir aussi dans « le monde », outre « le monde *comme représentation* » (les « phénomènes ») : « le monde *comme volonté* ». Telle était la démarche « analogique » de l'induction métaphysique de Schopenhauer. — La démarche que propose ici Nietzsche est *tout autre*. Il s'agit bien plutôt pour lui de *remonter* de « notre monde de désirs et de passions », ou encore de « la réalité de nos pulsions » — c'est-à-dire à partir de la « volonté » telle qu'inhérente au « monde des affects » — jusqu'à « une forme plus primitive du monde des affects », dont la « réalité » fût du même ordre et de même rang que ce qui nous est « “donné” comme réel » (et qui dût donc « lui ressembler ») — mais qui dût être à l'œuvre dans la nature physique, « organique » *et inorganique*, et dût y ressortir encore à ce que la fin du texte appellera (ligne 34) « une seule forme fondamentale de volonté — à savoir la volonté de puissance ». Il s'agit donc pour Nietzsche de *remonter de la « volonté »* (telle qu'elle s'expérimente à même « notre monde de désirs et de passions ») à la « *volonté de puissance* » (telle qu'elle peut être supposée à l'œuvre dans le *monde physique* lui-même (*avant* même d'être à l'œuvre « en nous »)). Il s'agit donc de remonter — au long du seul fil conducteur de la « causalité de la volonté » — de la « volonté » propre à « la réalité de nos pulsions » jusqu'à « une seule forme fondamentale de volonté » (à laquelle toutes les autres dussent ressortir en dernière instance) : celle que Nietzsche entreprend de penser sous le nom de la « *volonté de puissance* ». Nul passage, ici, par l'« analogie » : l'inférence s'y fait, en quelque sorte, *de la volonté à la volonté*, en suivant l'unique fil conducteur de « la causalité de la volonté » — dont traitera le second moment de notre texte. Et le monde physique auquel il s'agit ainsi de *remonter* n'a donc nullement le statut schopenhauerien du « monde *comme représentation* », puisqu'il demeure, tout au contraire, « monde *comme volonté* » (et comme *volonté de puissance*, bel et bien !) —, compris à *partir de ce qui* « ressemble » au « “donné” » de « la réalité de nos pulsions » et qui doit avoir « le même degré », ou bien encore « le même rang de réalité que notre affect lui-même ».

Qu'il s'agisse bien, dans l'aphorisme 36 de *Par-delà bien et mal*, d'une *inférence* de ce genre et de cette portée, c'est ce que l'explication attentive des expressions très élaborées de la seconde phrase du texte, n'aurait pas manqué d'attester. Car il s'agit bien là de *remonter* — en demeurant *dans l'immanence de la seule* « causalité de la volonté » — jusqu'au « monde » compris, non plus comme réductible à un monde « prétendu mécanique (ou "matériel") » (lequel ne serait jamais lui-même qu'une sorte de « fiction » et de « construction » rassurante mettant ledit « monde » à la portée de l'anthropomorphisme des « mécaniciens »), mais bien jusqu'au « monde » compris désormais : 1°/ « comme ayant le même degré de réalité que notre affect lui-même » ; 2°/ « — comme étant une forme plus primitive du monde des affects (...) » ; 3°/ « — comme étant une sorte de vie pulsionnelle (...) » ; bref : 4°/ « — comme étant une *préforme* de la vie ». Dans ces quatre formules, « le monde prétendu mécanique (ou "matériel") » se trouve donc bel et bien conçu dans le prolongement du « monde des affects » et de la « réalité de nos pulsions » — compris, donc, *à partir de ceux-ci* et comme n'étant pas étranger à l'ordre de « réalité » (celle des « affects ») qui est le leur. Mais le « monde » y est, qui plus est, compris comme « forme plus primitive » dudit « monde des affects », par conséquent aussi comme « une sorte de vie pulsionnelle », mais qui soit pourtant *antérieure à tout* « processus organique », et par conséquent aussi comme « une *préforme* de la vie » — autrement dit comme en étant *la préfiguration* au sein d'une *nature physico-chimique* (supposée irréductible au simple « mécanisme »). — La dernière de ces quatre formulations (« une *préforme* de la vie ») a la plupart du temps été malencontreusement comprise comme abritant une sorte de « biologisme » et de « vitalisme » (!), parfois même avec une nuance « téléologique » (parfaitement étrangère, en l'occurrence, à la pensée de Nietzsche). Alors qu'un examen plus attentif des *autres* formulations *complètes* de cette période décisive pour le sens du texte aurait dû permettre de manifester tout autre chose.

S'agissant, par exemple, de la *seconde* des quatre formulations, celle selon laquelle « le monde » doit pouvoir être compris « — comme étant une forme plus primitive du monde des affects », le texte précisait ensuite que « tout » doit cependant s'y trouver « encore enclos en une puissante unité », et même en l'occurrence : « tout ce qui ensuite se ramifie et se développe dans le processus organique (et aussi bien entendu, s'y fragilise et affaiblit) ». Où il appert que, dans ladite « forme plus primitive du monde des affects », tout ce qui « s'y trouve encore enclos en une puissante unité » (et où le mot « puissante » aurait dû être remarqué) n'est pas encore *en acte*, mais n'est encore qu' *en puissance* (c'est le cas de le dire !) de *s'y ramifier et développer* — *ultérieurement* — en un véritable « processus organique » (dans lequel soit censée *se fragiliser et affaiblir* la « *préforme* de la vie » dont il s'agit là). Laquelle « *préforme* de la vie » n'est donc *pas encore* « la vie », *ni non plus* « le processus organique » lui-même. S'il est vrai, selon l'aphorisme 259 de *Par-delà bien et mal*, que « la vie *est* volonté de puissance » —, c'est parce que « la vie » *ressortit à la* « *volonté de puissance* » — et non l'inverse ; et cela ne signifie donc en aucun cas que « la volonté de puissance » *soit* elle-même « vie ».

Et il en va de même pour ce qui est de la *troisième* des quatre formulations énumérées (celle qui a sans doute le plus embarrassé la grande majorité des candidats), selon laquelle il s'agirait de comprendre « le monde » : « — comme étant une sorte de vie pulsionnelle » — certes ! —, mais « dans laquelle sont < sc. seraient > encore synthétiquement liées les unes aux autres toutes les fonctions organiques, comprenant autorégulation, assimilation, nutrition, élimination, métabolisme ». Il fallait ici résister à la tentation de lire l'affleurement textuel d'une sorte de « vitalisme » (!), où la « *préforme* de la vie » apparaîtrait comme étant déjà la « vie » même, au stade en quelque sorte « embryonnaire », et comme déjà munie de toutes ses « fonctions organiques ». Il fallait ici *résister* à la tentation de voir dans « le monde » auquel pense ici Nietzsche — c'est-à-dire le

monde *physique* : le « monde prétendu mécanique (ou “matériel”) » de la matière *inorganique* — une sorte de « processus organique » et de « grand vivant ». Ce que *refuse* expressément Nietzsche. « Encore synthétiquement liées les unes aux autres », les « fonctions organiques » ici mentionnées n’y sont donc nullement « différenciées », encore moins « ramifiées et développées dans le processus organique » (sous la forme d’« êtres vivants »). Et les « fonctions » ici énumérées n’y peuvent donc encore être conçues autrement que comme les « actions » inhérentes, non plus certes à la pure « inertie » de la « matière » chère aux « mécanistes », mais bien à ce qui ressortit à « une seule forme fondamentale de la volonté » (selon l’expression de la ligne 34 du texte) : celle qui est bel et bien supposée à l’œuvre à *même les propriétés physico-chimiques de la matière inorganique* — avant toute émergence du « processus organique » même et de la « vie biologique » à proprement parler. — D’où la quatrième formulation : celle d’« une *préforme* de la vie » (dans laquelle nulle « préformation », de facture « téléologique », n’est bien évidemment de saison, selon Nietzsche). Dans cette « *préforme* de la vie », il s’agit seulement de penser les *conditions physico-chimiques* de formation des tout premiers « organismes », les conditions du *processus physique* de « la formation de l’organique (*Le Gai savoir*, § 109) à partir de l’« *inorganique* », comme ressortissant aux « forces » (et non pas aux « lois ») — et peut-être même à la « mer de forces » du « monde de la volonté de puissance » (selon l’expression du *Fragment posthume* 38 [12] de l’année 1885) —, aux « forces », donc, et aux « actions » à l’œuvre dans le « chaos » profus (irréductible au simple « mécanisme ») de la *nature physique élémentaire*.

Sans doute les *contresens* le plus souvent commis sur toute cette première partie du texte auraient-ils dû pouvoir être conjurés, si la plupart des candidats avaient songé à tenir compte de la manière dont Nietzsche s’intéressait alors (et depuis de nombreuses années) aux résultats et aux hypothèses des « sciences de la nature » de son temps, notamment aux travaux de biologistes, tels Wilhelm Roux, Carl von Nägeli, William Rolph, qui, dans la discussion des thèses darwiniennes, ont le plus vivement contesté le primat généralement accordé au principe du *struggle for life* (entendu selon le simple « instinct de conservation »), pour lui préférer le principe d’une explication du vivant à partir des seules « forces » inhérentes à la *nature inorganique* et y travaillant aveuglément à un processus d’« *accroissement de la puissance* ». Les « *fonctions organiques* » ici énumérées (« comprenant autorégulation, assimilation, nutrition, élimination, métabolisme », etc.) pouvant alors, selon eux, être reconduites à deux principales : « reproduction et nutrition » (dûment mentionnées aux lignes 37/38 du texte), lesquelles eussent dû pouvoir être comprises comme déjà à l’œuvre dans les « actions » (d’ordre physico-chimique) de la nature « inorganique ». Sans doute aussi (nous l’avons dit) eût-il fallu être mieux averti de la façon dont, dans ce texte majeur, Nietzsche se mesurait, afin de soutenir la « thèse » qu’il présente ici (aux lignes 32 à 35) comme étant désormais *la sienne* — « comme c’est *ma* thèse » : celle du « monde comme volonté de puissance » — à la démarche de Schopenhauer dans *Le monde comme volonté et comme représentation*. Mais — à la différence de quelques candidats heureusement plus avertis — la plupart n’ont de toutes façons pas assez *fait fond* sur les très nombreux textes *de Nietzsche* qui permettaient par ailleurs d’interpréter correctement le sens et la portée de l’« hypothèse » ici mise à « l’essai » par lui.

Il ne s’agissait nullement pour Nietzsche de « diviniser » la nature, ni non plus de surenchérir sur le processus anthropomorphique d’« humanisation de la nature » —, mais tout au contraire : de la « dé-diviniser » ; et, en quelque façon, de « re-naturaliser » toute « notre vie pulsionnelle » ainsi que la « vie organique » en général — et comme le dit expressément, par exemple, l’aphorisme 109 du *Gai savoir* : « de nous naturaliser, nous autres humains, avec la nature pure, nouvellement découverte, nouvellement libérée ». Il aurait fallu donner plus de poids que ne l’ont fait, généralement, ceux-là mêmes qui ont eu la présence d’esprit

d'y faire appel, à l'avertissement (déjà évoqué) de l'aphorisme 109 du *Gai savoir* : « Gardons-nous bien ». Car s'il nous faut « bien nous garder de penser que le monde soit une machine », il importe tout autant « de bien nous garder de penser que le monde soit un être vivant ». Car, « de quoi », dans ce cas, « le monde devrait-il se nourrir » ? « Nous savons en effet à peu près ce que c'est que l'organique : cela d'indiciblement dérivé, de tardif, de rare, d'accidentel, que nous ne percevons que sur la croûte de la Terre, et cela, voilà que nous serions censés l'interpréter comme l'Essentiel, l'Universel et l'Éternel, comme le font ceux qui font du Tout un organisme ? » — « Voilà qui me dégoûte », conclut Nietzsche, avec énergie. Et il précise encore le statut « dérivé » (non pas originaire) de la vie organique : « L'ordre astral dans lequel nous vivons est une exception ; cet ordre, et sa durée considérable, y a une nouvelle fois rendu possible l'exception des exceptions : *la formation de l'organique* » (nous soulignons). Ainsi que le statut proprement « chaotique » (et non pas « organisé ») du monde : « Le caractère d'ensemble du monde est au contraire chaos de toute éternité [*in alle Ewigkeit Chaos*], non point au sens où il y manquerait la nécessité, mais au sens du manque d'ordre, d'articulation, de forme, de beauté, de sagesse, et de toutes nos autres petites dénominations bien humaines » (*Le Gai savoir*, § 109). Un tableau saisissant dudit « monde » — qui n'est autre que le « *monde comme volonté de puissance* » — est par ailleurs donné dans le *Fragment posthume* 38 [12] de 1885. Mais bien d'autres textes du *corpus* nietzschéen auraient dû pouvoir être ici invoqués — dont de nombreux *Fragments posthumes* des années 1881 à 1888. Le passage « de l'inorganique à l'organique » y est expressément thématiqué, et clairement assigné au règne de « la volonté de puissance » au sein du « monde inorganique ». Ainsi, par exemple, selon le *Fragment* 34 [247] de l'année 1885 : « C'est la volonté de puissance qui mène également le monde inorganique [...]. On ne peut en écarter "l'action à distance" : quelque chose *attire* quelque chose d'autre, quelque chose *se sent attiré*. [...] Pour que cette volonté de puissance puisse se manifester, il lui faut percevoir ce qu'elle attire ; *sentir*, lorsque quelque chose l'approche, si cela lui est assimilable [...] ». Où il appert que des « actions [*Wirkungen*] » telles que l'« action à distance », les « forces d'attraction » et d'« interactions », voire de « perception » ou d'« assimilation » (auxquelles il s'agit de reconduire les « fonctions » des « êtres organisés »), *ressortissent à « la volonté de puissance »* en tant qu'elle est *à l'œuvre dans la nature physique*. — Il était assurément possible de douter qu'une telle « hypothèse », de la part de Nietzsche, pût être sérieusement mise en œuvre sans aucun recours, au moins implicite, à un usage « métaphysique » de l'« analogie » ou de la « métaphore » —, encore fallait-il, pour ce faire, en avoir clairement établi la doctrine, telle qu'elle se donne à lire dans les textes. Et c'est ce à quoi il n'a été que trop rarement satisfait.

II

Mieux engagé, quant au sens et aux enjeux de tout le *premier moment* du texte, le commentaire de ses *deux derniers mouvements* n'aurait pas présenté le genre de difficultés auxquelles la plupart des candidats ont dû faire face — sans toujours démériter, loin de là.

2.

Dans le *second moment* du déroulement du texte (du tiret de la ligne 16 à celui de la ligne 32), le commentaire des considérations sur la « *méthode* » — et même sur la « morale de la méthode » (lignes 16 à 22) — a trop souvent consisté en un long intermède, souvent assez évasif, consacré à des généralités « épistémologiques » sur la « rigueur » requise de l'« esprit scientifique », sur la « méthode cartésienne », la « probité philologique », etc. Il

aurait été plus judicieux de concentrer l'acuité du commentaire *sur le fil conducteur de l'inférence philosophique nietzschéenne*. Relever la manière qu'a Nietzsche de « surenchérir », certes, sur le bien-fondé de l'« hypothèse » : « tenter un tel essai », cela « n'est pas seulement permis », mais bien « exigé en conscience », et « par la *méthode* même », voire : par la « morale de la méthode » (!) —, cela ne suffisait guère. Il fallait encore souligner ce qui était le *trait décisif* de l'argument, ici doublement articulé : 1°/ fonder la légitimité *méthodique* du recours à « une causalité unique », laquelle doit « suffire » à tout ; et : 2°/ assumer la croyance en la « causalité de la volonté », de manière à se trouver dans la nécessité (fondée dans « le monde des affects » !) de soutenir, en en posant l'« hypothèse », « que la causalité de la volonté est la seule causalité ».

La mention faite d'une « morale de la méthode » (dont la formule a très souvent embarrassé les candidats) aurait sans doute alors pu être quelque peu élucidée, dans son contexte, par le recours à la dernière phrase de l'aphorisme 19 de *Par-delà bien et mal*, selon laquelle « un philosophe devrait s'arroger le droit de considérer le vouloir sous l'angle de la morale » ; mais (précise aussitôt Nietzsche) : « — de la morale conçue comme science des rapports de domination dont procède le phénomène “vie” ». — C'est bien en effet sous cet angle et dans cet ordre de considérations, que ce qui est « exigé en conscience » par la « morale de la méthode » pourrait bien être d'avoir à suivre le fil conducteur *méthodique* de la « causalité de la volonté » comme « unique causalité ». La « morale de la méthode » n'a donc pas ici essentiellement à voir avec une « éthique de la science » ou une « morale des savants » — sur laquelle il est tout de même assez souvent arrivé à Nietzsche (par exemple dans *Le Gai savoir*) d'attirer le soupçon (non sans ironie, y compris dans *Par-delà bien et mal*)... Et il n'est nullement certain que l'invocation (*quasi* rituelle dans de nombreuses copies) de la règle dite du « rasoir d'Occam » ait pu ici suffire à fonder comme un impératif *logique* la nécessité (fondée, bien plutôt, dans la « croyance en la causalité de la volonté ») de « ne pas admettre plusieurs sortes de causalité aussi longtemps qu'on n'a pas poussé jusqu'à ses limites les plus extrêmes (jusqu'à l'absurde, si l'on peut dire) l'essai pour qu'une causalité unique suffise ». Il s'agit bel et bien ici de *contester le droit* de recourir à la distinction *kantienne* entre *deux* sortes de « causalité », eu égard à la distinction du « caractère empirique » et du « caractère intelligible » de l'action humaine. Il s'agit, encore une fois, de faire pièce à la doctrine *schopenhauerienne* selon laquelle la « causalité » ressortit à l'« entendement », donc aussi à la « représentation », et non pas à la « volonté ». Il s'agit surtout de faire fond sur la *contrainte* inhérente au fait — et même à l'« acte » (« si c'est ce que nous faisons... ») — de la « croyance en la causalité de la volonté » comme « croyance en la causalité même ». Et le sous-entendu du « si c'est ce que nous faisons » de Nietzsche (ligne 24), c'est que *c'est bien là en effet* « ce que nous faisons ». Car cela revient à faire fond, « méthodiquement », sur cela seul qui peut nous être « “donné” comme réel », dans « la réalité de nos pulsions » : à savoir sur *le vouloir* même, tel qu'éprouvé dans l'immanence du « monde des affects » (conformément à l'expérience qui en est faite là, selon l'aphorisme 19 de *Par-delà bien et mal* déjà cité, ou les aphorismes 112 et 127 du *Gai savoir*). Et c'est en effet de cette expérience du « monde des affects », qu'il peut et doit seulement ressortir que « la “volonté” » (et non pas un quelconque « sujet » supposé de la volonté) : que « la “volonté” ne peut naturellement avoir de l'effet que sur de la “volonté” — et non pas sur de la “matière” (non sur des “nerfs”, par exemple) » (lignes 27-28).

Prenant en effet résolument pied dans cette immémoriale « croyance en la causalité de la volonté » — et c'est bel et bien « ce que nous faisons » (!) —, mais en une « croyance en la causalité de la volonté » (quant à sa généalogie, voir, par exemple, l'aphorisme 127 du *Gai savoir*) désormais *libérée*, selon Nietzsche, des « illusions » qui nous font croire à la réalité d'un « sujet » (voire d'un « sujet grammatical »), lequel nous ferait

nous croire « maîtres » de notre propre « vouloir » —, « nous *devons* alors », au sens où « il le faut » (nécessairement), « faire l'essai de poser par hypothèse que la causalité de la volonté est la seule causalité ». Mais s'il appert que « la “volonté” ne peut naturellement avoir de l'effet que sur de la “volonté” — et non pas sur de la “matière”, sur des “nerfs” (...) », etc. —, s'il appert, au cœur de l'expérience du « vouloir » propre au « monde des affects », que « la volonté a de l'effet sur de la volonté » —, il faut bien, alors, « risquer l'hypothèse » selon laquelle il en serait ainsi « partout où l'on reconnaît des “effets” ». C'est-à-dire aussi, et peut-être même avant tout, au sein même de la nature physique et des processus physico-chimiques, voire « mécaniques », puisqu'il s'y produit « effets » et « actions », et cela (est-il bien précisé à la ligne 31 du texte) « dans la mesure où une force y est active ». D'autant que, selon Nietzsche (et cela n'a pas été assez souvent remarqué), il ne saurait être question de distinguer entre la « volonté » et l'« effet », pas plus qu'entre la « volonté » et ce qui en serait le « sujet » supposé (cf. *Par-delà bien et mal*, § 19 ; *Généalogie de la morale*, I, § 13 ; *Le Gai savoir*, § 127 ; etc.). La « volonté », selon Nietzsche, n'étant ainsi nullement dissociée de la « causalité », ni non plus la « causalité » indûment séparée de ses « effets » (pas plus que « la foudre » du « tonnerre », selon la *Généalogie de la morale*, I, § 13) —, là où il y a des « effets », et par conséquent « de l'action », il peut bien en effet y avoir à l'œuvre « de la “volonté” ». Et il y aurait donc bien alors en quelque façon « de la volonté » — et une *volonté agissante* — jusque dans les *processus physiques* élémentaires de la nature saisie en tant que jeu de *forces* et d'*actions*. Nietzsche prend donc clairement ici le *contrepied* de Schopenhauer, qui, aux §§ 6 et 22 du *Monde comme volonté et comme représentation*, soutenait que « c'est de l'entendement [...], que procède la loi de causalité, valable seulement pour lui » (I, Livre I, § 6) ; et que « c'est la représentation, qui est à la base du concept de force » (I, Livre II, § 22). Selon Nietzsche, tout au contraire, « la volonté » ne saurait être dissociée de « la causalité » : et toute « force », si elle est *effectivement agissante*, est « volonté » — d'autant que toute « volonté », si elle est *effectivement agissante*, est un ensemble complexe de « forces ». — Et c'est de cela qu'il s'agit dans la « croyance en la causalité de la volonté ».

La cheville ouvrière de cette partie centrale du texte y est assurément la bivalence sémantique des termes allemands que traduisent le mot « effet », l'adverbe « effectivement » et la locution « avoir de l'effet » — à savoir les mots « *Wirkung* », « *wirklich* » et « *wirken* », qui signifient tous l'*effectivité de l'agir*, et tout à la fois l'*effet* et l'*action* — c'est-à-dire : l'*effectivité du passage à l'acte de la puissance*. Où se signe, par conséquent, l'affleurement de « la volonté de puissance » — laquelle ne saurait être supposée soumise à l'exercice de quelque prétendu « sujet » de la volonté (cette « illusion de la grammaire », comme certains candidats l'ont bien fait remarquer), mais est *acte* et *action* et *agir*, pour ainsi dire *de par sa seule essence*. C'est naturellement là ce que le commentaire devait avoir à cœur d'y souligner expressément. Et sans qu'il puisse avoir été question de tenir rigueur aux candidats de n'avoir pu reconstituer le « travail du texte » propre à l'original allemand (où le mot « *Wirkung* » ne donne justement pas droit à la distinction kantienne entre « *Wirkung* » et « *Handlung* », cette dernière étant soigneusement réservée, selon la *Critique de la raison pure* [Ak. A 539/540, B 567/568], au « caractère intelligible » d'une « causalité par liberté ») —, il aurait été bien venu de faire ici quelque peu fond, à tout le moins, sur la lettre *du texte français*, qui, dans la traduction proposée aux candidats, s'efforçait d'en rendre l'insistance en recourant à la sémantique de l'*effectivité de l'effet*. Il aurait fallu s'efforcer d'y rendre perceptible l'*efficace* propre au schème du *passage de la puissance à l'acte* — dont il « s'agit » au premier chef dans la « volonté de puissance ». Comme le fait remarquer, par exemple, entre autres textes, le § 13 de la Première Dissertation de la *Généalogie de la morale* : « L'acte est tout » — « *das Thun ist alles* ». Démêler l'écheveau intimement noué d'*action*, d'*effet* et de *causalité*,

dont il était ici question (en débat avec Kant et Schopenhauer) aurait dû ne pas échapper aux compétences de candidats qui étaient censés avoir quelque peu travaillé par ailleurs sur le thème de *L'action*.

Ainsi, dans la question initiale de ce mouvement décisif du texte (lignes 22-23), selon laquelle : « La question est finalement de savoir si nous reconnaissons la volonté effectivement comme *ayant de l'effet* (...) », convient-il de faire apparaître à l'œuvre ce qu'il est convenu d'appeler *le schème du passage de la puissance à l'acte* comme *ne faisant plus qu'un avec celui de la « causalité » même* : il s'agit de saisir « la volonté » même comme *effectivement agissante* — au point même *d'avoir des effets* (sur quelque chose), et par conséquent *d'être cause* de tels « effets ». Ainsi, dans la phrase selon laquelle (lignes 27-28) : « La “volonté” ne peut naturellement avoir de l'effet que sur de la “volonté” — et non pas sur de la “matière” (non sur des “nerfs”, par exemple) » —, convient-il de bien remarquer que c'est « naturellement » (c'est-à-dire *aussi et d'abord : dans la nature*), que « la “volonté” » est dite *ne pouvoir agir*, c'est-à-dire *avoir de l'effet* (où affleure le schème du passage de la puissance à l'acte dans la nature) que « sur de la “volonté” » (ce qui implique aussi que « la “matière” », « les “nerfs” », etc., sur lesquels « la “volonté” » est tout de même bien censée, croyons-nous, pouvoir « exercer une action », « avoir de l'effet », etc., ne sauraient jamais en éprouver l'action, si ce n'est à la condition de ressortir déjà par eux-mêmes à la « forme fondamentale de [la] volonté » que le texte de Nietzsche prend en vue — à savoir : « la volonté de puissance » (laquelle sera nommée par quatre fois dans le dernier mouvement du texte). C'est à ce compte seulement, et dans cette perspective, que « l'hypothèse » doit en effet être « risquée » — « selon laquelle partout où l'on reconnaît des “effets” » (à commencer par le règne naturel !), « la volonté a de l'effet sur de la volonté » ; c'est-à-dire aussi « l'hypothèse » — « selon laquelle tout ce qui arrive mécaniquement » (car, même si « la nature » n'est pas en elle-même « mécanique », il y a naturellement aussi dans la nature des effets mécaniques), « dans la mesure où une force y est active, est précisément force de volonté, effet de volonté ». — Mais la « “volonté” » dont il est ici question (soigneusement maintenue ici entre guillemets), n'est naturellement plus du tout celle dont un « sujet grammatical » pourrait se tenir pour « qui » en serait, en toute limpidité, le maître. Il s'agit en effet là de cette « seule forme fondamentale de [la] volonté » dont « toute notre vie pulsionnelle » ne serait elle-même que « le développement et la ramification », et à laquelle toutes les « fonctions organiques » (dont celles-là mêmes de « la nutrition » et de « la reproduction », ici mentionnées) pourraient être « reconduites » (comme à leur racine ou à leur matrice propre, en quelque sorte) — et que Nietzsche nomme (solennellement, et à quatre reprises), dans le troisième et dernier mouvement du texte, du nom de la « volonté de puissance ». Mais de quelle « forme fondamentale de volonté » s'agit-il donc, dans la « volonté de puissance » ? La juste détermination de ce dont il pouvait proprement « s'y agir » s'exposait encore à de sérieux malentendus, à la mesure même des fautes, des imprécisions, voire des contresens commis jusqu'à ce point précis dans la lecture de l'aphorisme.

3.

Dans le troisième et dernier moment du texte (aux lignes 32 à 42), en effet, Nietzsche examine à quelles conditions supplémentaires — programmiquement énumérées et supposées remplies dans l'avenir — il serait enfin possible d'envisager de soutenir (comme c'est dorénavant « sa thèse » : et *non pas* le moins du monde, on l'aura compris, celle de Schopenhauer !) que « le monde vu de l'intérieur » fût « volonté de puissance, et rien de plus » — « *“Wille zur Macht“ und nichts außerdem* » : « “volonté de puissance”, et rien outre cela » (selon l'expression consacrée) —, et *en quel sens* cela devrait être entendu. Il

s'agit donc là de savoir à *quelles conditions* — si l'on veut « épistémologiques » — « on se serait acquis le droit de déterminer univoquement *toute* force effective » — toute « *force à l'œuvre* », « *en acte* », « *agissante* » : toute « *wirkende Kraft* » — « comme *volonté de puissance* » (lignes 38 à 40). Il s'agit donc bien encore là de comprendre « la vie pulsionnelle », mais aussi la « vie » et les « fonctions organiques » des êtres vivants, comme autant de « ramifications » d'une « *volonté de puissance* » qui serait à l'œuvre dans la nature et dans « le monde » *avant* l'émergence de « la vie » et de la « vie pulsionnelle », telles du moins que nous les expérimentons. Et les *conditions* auxquelles il faudrait avoir satisfait pour « s'être ainsi acquis le droit de déterminer univoquement *toute* force effective comme *volonté de puissance* » —, il se trouve qu'elles ne sont autres que les deux suivantes : 1°/ parvenir « à expliquer que toute notre vie pulsionnelle » (où l'on reconnaît aisément « la réalité de nos pulsions ») ne serait jamais que « le développement et la ramification d'une seule forme fondamentale de la volonté » (celle-là même à laquelle vient de souscrire l'adhésion à « la croyance en la causalité de la volonté ») ; 2°/ parvenir à « reconduire à cette < sc. seule et même > volonté de puissance toutes les fonctions organiques ».

Ces deux tâches manifestement convergentes sont donc, respectivement : 1°/ celle d'une « psychologie », ou d'une « psycho-physiologie digne de ce nom », au sens que Nietzsche donne, par exemple, dans l'aphorisme 23 de *Par-delà bien et mal*, à ce qu'il nomme une « morphologie et *une doctrine du déploiement [Entwicklungslehre] de la volonté de puissance* » ; 2°/ l'effectuation des tâches que se proposaient de réaliser à l'époque les hypothèses de travail de biologistes qui, tel Wilhelm Roux, envisageaient la possibilité d'expliquer « la formation de l'organique » à partir de l'« inorganique » — et notamment les deux « fonctions organiques » que sont ici « la reproduction et la nutrition ». Si la « volonté de puissance », au sens où l'entend Nietzsche, peut en effet lui permettre d'envisager de « trouver aussi en elle la solution du problème de la reproduction et de la nutrition » (en envisageant celui-ci comme « un seul et même problème »), c'est au sens où « nutrition » et « reproduction » pourraient en effet être comprises comme deux cas de figure, préfigurés dans les « actions » de la nature « inorganique », d'un seul et même processus « d'accroissement de la puissance » aboutissant, chez les êtres vivants, après une phase de « croissance », à la « scission » de l'organisme selon les diverses formes de la reproduction biologique. Et là encore, de très nombreux textes du *corpus* nietzschéen auraient dû pouvoir documenter cette préoccupation de Nietzsche, pour le moins tout au long des années 1880 à 1888.

La dernière phrase de l'aphorisme — qui porte à l'expression la « thèse » même de Nietzsche — n'a pas non plus, le plus souvent, pu être lue dans toute la rigueur de sa véritable portée. Il aurait fallu pour cela être en mesure de relever le sens précis de la référence au « caractère intelligible » du « monde vu de l'intérieur ». Car Nietzsche procédait ici à une véritable subversion de la position de Schopenhauer. Si, dans la *Critique de la raison pure* (*loc. cit.*), la distinction du « caractère empirique » et du « caractère intelligible » de l'action humaine avait pour fonction de rendre possible l'articulation de la « causalité phénoménale » avec une « causalité par liberté » —, le « *caractère empirique* » qui est le fait du « *monde comme représentation* », chez Schopenhauer, « peut être envisagé », quant à lui (pour peu que l'on fasse abstraction du « principe de causalité » selon lequel il est habituellement considéré), « comme la manifestation d'un caractère intelligible » du « monde » tout entier, considéré dès lors en tant que « volonté » et que « chose en soi » (*Le monde comme volonté et comme représentation*, I, Livre II, § 28).

S'accordant programmatiquement « le droit de déterminer univoquement *toute* force effective < sc. effectivement agissante > comme *volonté de puissance* » —, Nietzsche accomplit ici une opération extrêmement audacieuse. Il reprend, certes, l'idée d'un « « caractère intelligible » du monde » consistant en *une volonté effectivement agissante au*

sein même et depuis le tréfonds du monde inorganique — et même au fond l'idée d'une *volonté libre*, mais au sens (non kantien !) où sa *nécessité même ne connaît pas de « lois »*, et cela « parce que les lois y font absolument défaut et que toute force, à chaque instant, y va jusqu'au bout de ses conséquences » (cf. *Par-delà bien et mal*, aphorisme 22) — ; mais il *refuse d'opposer* un tel « caractère intelligible » à ce qui ne serait jamais que le « caractère empirique » du monde purement « phénoménal ». C'est *dans le devenir lui-même d'un seul et même monde réel*, auquel le seul « monde » qui nous soit « “donné” » (le « monde des affects » : celui de « la réalité de nos pulsions ») nous *donne accès comme de plain-pied*, dans le mouvement même selon lequel il en provient : celui-là même de la nature organique et, en dernière instance, de la nature inorganique, dont « notre monde de désirs et de passions » n'est jamais qu'une lointaine « dérivation » —, que se donne libre cours la *souveraine nécessité*, la *nécessité chaotique* de ce qu'il faut bien appeler, selon Nietzsche, « *la volonté de puissance* ». C'est *dans l'immanence de celle-ci* que se donne strictement à voir « le monde vu de l'intérieur » ; et il s'y donne alors à voir (en un sens radicalement autre) tel que spécifié eu égard à son « “caractère intelligible” » — lequel ne doit décidément plus rien alors, ni à Kant, ni à Schopenhauer. Alors seulement « le monde » pourrait bien devoir être « “volonté de puissance”, et rien de plus » — où la mention « et rien de plus » ne doit pas s'entendre en un sens purement restrictif et réducteur, mais bien au sens d'un absolu et d'un « *nec plus ultra* » : comme un « et rien outre cela — ».

*

Lu dans la rigueur même de sa nécessité propre, l'aphorisme 36 de *Par-delà bien et mal* traçait donc le programme de toute une *audacieuse inférence philosophique*, menée dans l'*immanence* assumée comme telle d'une « causalité de la volonté », et qui, au fil d'une « psychologie » ou d'une « psycho-physiologie » entendue « comme morphologie et *doctrine du déploiement de la volonté de puissance* » (pour reprendre ici l'expression de l'aphorisme 22), devait « reconduire » du « monde des affects » et de la « réalité de nos pulsions », jusqu'à une « réalité » du même ordre, mais qui lui fût « plus primitive », et « effectivement agissante » depuis le tréfonds même de la nature inorganique : jusqu'à « une seule forme fondamentale de [la] volonté » — à savoir : « la volonté de puissance ». Jusqu'à cette « mer de forces, en elle-même montante en tempêtes et marées », jusqu'à ce « jeu de forces et d'ondes de forces » du « *monde comme volonté de puissance* » qu'évoquait puissamment le célèbre *Fragment posthume* 38 [12] de 1885. Lequel se signait d'ailleurs lui-même de la formule fatidique : « *Diese Welt ist der Wille zur Macht — und nichts außerdem* » — « Ce monde, c'est la volonté de puissance — et rien outre cela ».

Suivre le cours de cette puissante et subtile inférence jusque dans le détail de ses méandres, et en discerner les tenants et aboutissants — tous absolument essentiels à la bonne intelligence de la pensée de Nietzsche —, n'était assurément pas chose si aisée : c'est pourtant ce que se sont efforcées de faire — non sans mérite ni sans succès — les copies de quelques excellents candidats — que le jury se plaît à saluer.

*Rapport rédigé par M. Gérard Guest
à partir des observations des membres de la commission*

ORAL

114 candidats ont été admissibles (dont 113 présents aux quatre épreuves). Parmi ces 114 candidats admissibles à l'agrégation, on compte 42 femmes et 72 hommes. Parmi les admis, 18 femmes et 29 hommes (exactement comme en 2006). La courbe des âges est à peu près analogue à celle des années antérieures. Observant cependant que, parmi les 28 admissibles nés entre 1964 et 1979 4 seulement ont été admis, nous nous permettrons d'insister de nouveau sur le soin et l'entraînement requis par la préparation à l'oral, et en particulier de la part de ceux que l'âge ou des échecs antérieurs rendent davantage sensibles à ce que l'oral a d'impressionnant.

La répartition par profession des admissibles est la suivante :

Elèves des ENS : 23

Professeurs certifiés, certifiés stagiaires ou enseignants titulaires : 19

Elèves des IUFM : 10

Etudiants : 51

Sans emploi : 5

Autres catégories : 6

La barre d'admission a été fixée à 8,88 / 20 (elle était de 9,33 en 2006). La moyenne des candidats admissibles aux 4 épreuves d'admission est de 6,93 / 20 (7,24 en 2006), celle des candidats admis de 9,84 / 20 (9,49 en 2006). La moyenne générale des candidats admis, c'est-à-dire la moyenne portant sur les épreuves écrites et orales est de 10,75 / 20 (10,67 en 2006).

Rappelons que, lors des épreuves orales, les membres du jury ignorent le rang des candidats à l'écrit, leurs notes, leur profession et leur statut, leur académie d'origine enfin. Les membres du jury s'efforcent en outre de faire abstraction de leurs éventuels souvenirs en ne tenant aucun compte d'éventuelles admissibilités antérieures des candidats.

Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

La leçon 1 avait cette année pour domaine la métaphysique

Un domaine bien connu ?

Si d'année en année les qualités et les défauts qui caractérisent les exposés entendus dans le cadre de la seconde leçon se suivent et se ressemblent — et avec eux les rapports qui leur sont consacrés —, il n'en va pas de même pour ceux de la première leçon. Après quatre ans d'expérience de la première leçon dans les nouvelles modalités qui la régissent, il semble que les domaines sur lesquels elle porte donnent lieu à des préparations et à des traitements de deux types.

Dans le cas de l'esthétique (2004) et des sciences humaines (2006), les leçons entendues manifestaient que la grande majorité des candidats avait immédiatement pris conscience qu'il leur fallait acquérir un savoir positif dans le domaine des arts et des sciences humaines pendant l'année de préparation (s'il n'avait pas été acquis auparavant) afin, le jour de l'épreuve, de le solliciter en le pensant philosophiquement à partir d'exemples précis. Si les leçons témoignant d'une absence de préparation et de l'ignorance qui ne pouvait qu'en découler se sont disqualifiées d'elles-mêmes, les autres ont pu être évaluées à la mesure de la qualité de la réflexion proposée sur des objets qui n'étaient pas en eux-mêmes immédiatement philosophiques : car un futur professeur de philosophie peut et doit tenir un discours philosophiquement pertinent sur ce qu'est, par exemple, un portrait ou sur l'idée de société primitive. En revanche, dans le cas de la morale (2005) et de la métaphysique (2007), il est apparu au jury que la plupart des candidats, se sont crus suffisamment familiers des notions de ces deux domaines pour se dispenser de tout véritable apprentissage durant leur préparation, probablement en raison de la récurrence de ces matières dans leur cursus universitaire. C'est sans doute pourquoi, présumant d'une culture générale parfois louable, mais telle quelle insuffisante pour satisfaire aux exigences spécifiques de cette épreuve, et par voie de conséquence, ne mettant pas à profit l'année de préparation pour enrichir leur savoir, ils ont souvent réduit morale et métaphysique à un ensemble doctrinal à la fois vague, abstrait et étriqué, en confinant leur prestation dans une rhétorique bien pauvre parce que vide de substance. Pourtant, et de manière obvie, le domaine de la morale implique nécessairement la connaissance d'un certain nombre de problèmes posés par des principes, des valeurs, des comportements, des pratiques ou des situations qui relèvent d'autres domaines de compétences que la seule philosophie, en particulier économique, juridique, médical ou sociologique (voir le rapport pour l'année 2005). Mais c'est au thème de cette année qu'il revenait malheureusement de manifester dans toute son ampleur le cercle, au fond plus paresseux que paradoxal, qu'il nous faut déplorer : à matière illusoirement bien connue, savoir sommaire et caricatural ; et à un tel savoir, lieux communs et topos inopportuns. Car la métaphysique elle aussi requiert des connaissances et des compétences propres et précises.

L'art des généralités n'est pas celui des banalités, et le prêt-à-penser ne pense rien du tout. Si l'exigence de connaissances dans d'autres domaines que la philosophie a pu être un obstacle souvent handicapant lors des années dernières, l'opinion selon laquelle la métaphysique pourrait ne s'accompagner d'aucun savoir spécifique a constitué en 2007 un obstacle encore plus insurmontable pour nombre de leçons. Tout au contraire, les candidats qui, ayant lu et relu, ont réactualisé leurs connaissances, qui ont réfléchi aux concepts fondamentaux élaborés au long de l'histoire de la métaphysique, c'est-à-dire qui ont compris que les doctrines des philosophes visaient à répondre à des questions aiguës et qui demeurent vivantes, ne fût-ce qu'au travers de leurs déplacements et de leurs critiques contemporaines, ont pu proposer des leçons instruites et intelligentes, fondées sur des analyses précises et des questionnements pertinents, et témoigner par là d'une véritable progression argumentative. C'est en effet à la maîtrise d'une réflexion philosophique actuelle que cette première leçon invite les candidats. Et une telle maîtrise n'est possible qu'à partir d'un savoir précis, que l'on n'hésitera pas à nommer une culture philosophique.

Des leçons de métaphysique.

Le jury, à vrai dire échaudé, avait tiré quelques enseignements des leçons entendues sur la morale. En 2005, il avait souvent proposé aux candidats des couples de sujets qui comprenaient un sujet sur la morale en général et un concept moral particulier, par exemple : « La morale est-elle affaire individuelle ? » / « La trahison », ou bien « La morale peut-elle être naturelle ? » / « L'humilité », ou encore « Toute morale est-elle rationnelle ? » / « Le regret ». Le plus souvent les candidats avaient évité le sujet particulier et opté pour le sujet général, et cette fréquence s'était accrue à proportion des leçons les plus faibles, qui s'étaient saisies de l'occasion immanquable de resservir au jury un plat de quelques poncifs surgelés durant l'année, hâtivement réchauffés le jour du concours et accommodés des petits légumes censés plaire au goût du jury, entendons où l'absence d'analyse d'objets réels s'accompagnait de l'usage des références philosophiques comme de purs arguments d'autorité juxtaposés les uns aux autres — au demeurant nous avons déjà souligné dans les précédents rapports qu'il ne s'agit en aucune façon de substituer, en l'absence de documents autorisés, la mémoire à la bibliothèque. Les meilleures leçons au contraire avaient été celles de candidats qui n'avaient pas hésité à traiter de sujets particuliers en ayant recours de manière précise et argumentée, pendant les cinq heures de préparation toutes entières dévolues à la mise en place d'une problématique adéquate, au savoir acquis durant l'année. Bien qu'ayant pour contrepartie l'incapacité de conceptualiser tout objet de pensée véritable, le risque de céder à la tentation de rechercher un confort illusoire dans la restitution de développements préalablement mémorisés était plus grand encore s'agissant de la métaphysique. Aussi le jury a-t-il voulu éviter cette tentation aux candidats en les conviant à réfléchir à des sujets de métaphysique plutôt qu'à les laisser passer leur temps de préparation à se remémorer les mêmes lieux communs caricaturaux sur le statut de la métaphysique et de son histoire. Telle est la raison pour laquelle aucun des deux cent vingt-six sujets proposés aux candidats ne comportait le mot « métaphysique » ou les mots « ontologie » ou « onto-théo-logie ».

Ainsi le jury nourrissait-il l'espoir que les candidats prendraient au sérieux les sujets proposés, qui les invitaient à bâtir une réflexion personnelle fondée sur leurs connaissances et développée selon une problématique rigoureuse, plutôt que de céder à la juxtaposition tripartite de la métaphysique selon Platon ou Aristote (*sic*), puis à la critique kantienne de toute métaphysique et enfin à son dépassement sous la forme du dévoilement heideggerien de la constitution (le plus souvent nommée structure) onto-théologique de la métaphysique, de l'expérience bergsonienne de la durée ou encore de l'intersubjectivité levinassienne (c'était là de toute façon la même chose dans l'esprit de ces candidats et les trois références ont été souvent évoquées simultanément). Cette invitation, que le jury avait en

réalité pensée être une contrainte salutaire, n'a pas empêché un certain nombre de candidats de se livrer au hors sujet le plus flagrant, y compris à propos des sujets qui en fournissaient la plus improbable occasion.

Le jury a donc proposé des sujets sur les concepts, d'une part, de ce qu'on a appelé métaphysique générale, par exemple sur être, existence et devenir, sur les genres et les catégories de l'être, sur les universaux et les transcendants, simples ou disjonctifs : ainsi de nombreux sujets ont-ils été constitués par des couples conceptuels séparés par une barre plutôt que par la conjonction « et » pour mieux marquer leur statut de couples conceptuels (*Etre par soi / être par autre chose, Incréé / créé, Absolu / relatif, Simple / composé, etc.*), ce qui ne va pas sans poser une difficulté particulière (il n'est pas indifférent que deux des toutes meilleures leçons aient porté sur ces sujets) ; d'autre part, sur ceux des métaphysiques spéciales (le concept de Dieu, celui de monde, celui de moi), sur les modalités, sur principe et ordre, raison et réalité, temps et espace, sur la causalité, etc. (on se reportera à la liste des sujets donnés *infra*). En outre ont été le plus souvent proposés deux sujets relevant de deux champs différents de la métaphysique, ainsi qu'un sujet large couplé avec un sujet plus étroit, ou un sujet plus technique avec un sujet qui l'est moins.

Répetons-nous.

Quelque artificielle que soit la répartition des notes d'un histogramme en autant de blocs différents (que chacun pourra reconstituer grâce aux données en annexe), elle n'en permet pas moins de donner une indication significative de l'évaluation des candidats. La moyenne des présents est de 6,2 / 20, celle des admis de 9,5. Deux tiers environ des leçons (75) ont obtenu entre 1 et 6, un tiers (28) entre 7 et 20. Le premier ensemble peut être lui-même séparé en deux groupes à peu près comparables : 34 leçons ont obtenu entre 1 et 3, 41 leçons entre 4 et 6.

Appartiennent au premier groupe les leçons gravement incohérentes ou radicalement hors sujet. Une leçon entend traiter de *Concept et existence* sans dire un mot de la notion de concept. Une deuxième choisit *Les ressources de l'analogie* plutôt que *Le singulier* sans même pouvoir identifier le problème philosophique posé par le sujet. Une troisième entend traiter *Toute chose a-t-elle une fin ?* en deux brèves parties : la première mentionne Gadamer et Bergson pour distinguer chose et objet, la seconde s'appuie sur « l'analyse du tableau » donnée par Jean-Luc Marion pour affirmer que la métaphysique est incapable d'un rapport désintéressé aux choses. Une quatrième répond à la question *Les sciences ont-elles besoin d'une fondation ?* sans citer une seule science ni prononcer les mots « principe » ou « axiome » mais assure que « les sciences ont besoin de l'être » avant de prétendre « rechercher une fondation non onto-théologique des sciences ». Une autre parvient bien involontairement à parler 24 minutes de *N'y a-t-il de connaissance que par les causes ?* sans prononcer le mot « effet ». Une autre encore ne craint pas de choisir *Catégories de l'être, catégories de langue* en toute ignorance du sens de « catégorie ». Une autre enfin consacrée à *La présence* est typique des pétitions de principe posées en général dès l'introduction et que l'on pourrait résumer ainsi : « 1/ la présence (comme d'ailleurs tout sujet de métaphysique), c'est l'être, c'est donc l'objet de la métaphysique ; 2/ c'est aussi son sujet ; 3/ en outre, elle exige la métaphysique. Parlons donc de la métaphysique. »

Il est inutile de multiplier les exemples, dont ce rapport ne veut nullement faire un usage humiliant. Leur accumulation ne vise à rien d'autre qu'à faire partager par tout lecteur non prévenu, simple honnête homme ou futur candidat, l'étonnement qui saisit chaque année le jury à l'écoute de leçons indignes de candidats admissibles dont il semble qu'ils aient perdu tous leurs moyens en arrivant à l'oral : car ce n'est pas tant là affaire de préparation durant l'année que de bon sens le jour même de l'épreuve. Le jury a le désagréable sentiment que ces leçons sont simultanément les plus accessibles et pourtant les plus rétives à toute réforme : les

plus accessibles car il suffirait aux candidats d'accepter d'entrer dans le sujet pour obtenir une tout autre note ; les plus difficiles à améliorer aussi, car, sauf cas de panique le jour du concours (impression que la plupart des candidats ne donnent heureusement pas), on comprend mal ce qu'il faudrait requérir d'une préparation de concours pour éviter aux candidats d'être à ce point aveugles ou démunis face à un sujet, après cinq, six voire sept années d'études en philosophie, dont au moins une de préparation spécifique.

Appartiennent au deuxième groupe, les leçons qui ne sont pas sans rapport au sujet, mais qui souffrent des défauts rédhibitoires ordinairement rappelés dans les rapports : absence de problématique, inventaire de positions doctrinales à peine rapportées au sujet, juxtaposition d'arguments tout faits, incapacité à analyser des exemples. Et tout cela derrière un ordonnancement de façade fourni par un plan en trois parties, dont les divisions sont posées arbitrairement. Comment détruire le mythe qui prescrit qu'une leçon comporte nécessairement trois parties ? Et en quoi introduit-on au sujet quand cette prétendue introduction se réduit à l'annonce solennelle du plan — symétrique du reste d'une conclusion totalement inutile qui se satisfait de résumer de ce qui a été dit, quand il ne s'agit pas de le répéter purement et simplement, ce qui fait que le jury entend trois fois la même chose ? Et améliore-t-on son introduction ou sa conclusion en la relevant d'une citation de Pascal le plus souvent sans rapport au sujet proposé ? Les enluminures modifient peu le jugement du jury, même indisposé. Souvent du reste les leçons les plus médiocres sont aussi celles qui s'efforcent de « tenir » 40 minutes. Si les candidats ne doivent jamais dépasser 40 minutes, il n'y a nulle obligation, ni surtout nul profit, à les atteindre : qu'y a-t-il de plus absurde que de devoir se répéter pour atteindre ces 40 minutes qui ne sont pourtant qu'une limite ?

Ces défauts habituels se sont combinés avec celui déjà mentionné plus haut : ce sont aussi ces mêmes candidats qui donnent à entendre des leçons présentant au jury des développements tout préparés, pour lesquels le sujet non seulement proposé à leur réflexion, mais choisi, n'est qu'une simple occasion pour parler de « la » métaphysique. D'autres candidats présentent des leçons qui pâtissent du défaut inverse : ils n'ont rien ou presque rien préparé durant l'année et s'efforcent de se débrouiller avec de tout petits moyens : réflexion embryonnaire, mais réflexion tout de même. Dans les deux cas, c'est l'ignorance des concepts de la métaphysique qui sanctionne d'abord ces leçons : confusion de la puissance et de la possibilité, du possible et du contingent, du principe et de la cause, des genres de cause entre eux, indistinction des diverses formes de totalité, déterminations insuffisantes de la quantité et de la qualité, incapacité à articuler mouvement et changement, etc. A ces leçons manque d'abord et avant tout le travail qui aurait dû être mené durant l'année.

Les futurs candidats comprendront en nous lisant à quel point les leçons dont nous venons de parler sont malheureusement faciles à noter : si elles n'entraînent aucun désaccord entre les membres du jury, c'est qu'elles se disqualifient d'elles-mêmes, soit radicalement par incohérence ou hors sujet, soit faute des connaissances minimales requises pour enseigner la philosophie à une classe de terminale.

Le travail de l'année et celui du jour.

Venons-en aux leçons qui ont obtenu une note supérieure à la moyenne du concours : 28 d'entre elles vont de 7 à 13. Ce sont elles qu'il importe de noter avec précision afin de les hiérarchiser finement. Si elles ont en commun une certaine capacité à prendre en compte le sujet proposé, elles diffèrent par la qualité de leur problématisation, leur rigueur, leur culture philosophique, le caractère convenu ou plus fouillé des références, ou encore la plus ou moins grande exactitude de leurs lectures. Ce sont ces leçons qui peuvent susciter des discussions entre les membres du jury, soucieux de valoriser ce qui est bon dans une leçon plutôt que de s'appuyer sur ses défauts pour la sanctionner : or les qualités perceptibles dans une leçon imparfaite peuvent être très différentes, et une analyse précise et pertinente peut

largement compenser bien des maladresses, voire des contresens. Ce sont elles aussi qui sont fondamentalement perfectibles — et qui, de fait, deviendront sans doute les cours solides de jeunes collègues. Prenons quelques exemples, que nous restituons dans le vocabulaire même des leçons.

Une leçon a traité *Le sujet*. Ayant repéré les différents sens de ce mot et marqué le risque (non évité) d'une dispersion de l'analyse, l'introduction annonce immédiatement trois « enjeux » qui correspondaient en réalité aux trois parties du développement. La première entend retracer l'histoire qui mène de la substance au sujet personnel, en trois temps convenus : Aristote et le sujet d'attribution, Descartes et le sujet substance, Kant et le sujet fonction. La deuxième partie restitue la destruction du « sujet métaphysique », un et identique : Hume (un Hume apparemment plus radical que Kant) et plus encore Nietzsche, qui ne se contente pas de dénoncer la croyance en un sujet mais en fait la généalogie, et dissocie l'agir de l'agent ; Rimbaud enfin, dont le « Je est un autre » sert de transition pour introduire les concepts d'altérité et d'ipséité, qui donneront lieu, dans la troisième partie, aux évocations de Kant de nouveau (et de nouveau pas assez radical !), Ricœur (identité, mêmeté, ipséité), et Heidegger (le Dasein). Mais comment penser le sujet après le Dasein ? En pensant sa vie au milieu d'autres, sous la forme du groupe ou de la communauté : le sujet en devient rapport, relation. Nous avons affaire là à une leçon qui sait des choses, en un sens trop de choses, mais qui les sait imparfaitement, d'où un certain nombre de contresens sur les auteurs. Là n'est cependant pas le plus grave, qui réside dans la construction purement linéaire d'une leçon qui entend faire droit à une épopée, la conquête du sujet, et qu'une perspective accumulatrice empêche de construire une véritable problématique. Cette leçon, qui a obtenu 8, est un bon exemple de ce que peut apporter une préparation universitaire de qualité à un tel candidat qui a indéniablement lu et travaillé : maîtriser les connaissances, élaguer, préciser d'abord ; ensuite construire une problématique à partir de ces connaissances — c'était là tout l'intérêt et toute la difficulté de ce sujet pour le moins prévisible. Apprendre cela au cours de l'année, c'est aussi se donner les moyens d'utiliser les cinq heures de préparation du jour même de la leçon pour organiser sa réflexion afin de développer une problématique immanente au sujet à traiter.

Ajoutons que les auteurs les plus mal traités sont ceux auxquels les candidats ont *a priori* réservé de jouer le rôle de dernier moment, sinon de dernier mot de la leçon : cette année Bergson, Heidegger et Levinas, et souvent les trois en une dizaine de minutes. Plus d'une leçon sur deux s'est crue en devoir de s'arrêter avec — plutôt que sur — le Dasein, le plus souvent pour ne rien en dire, un an après qu'*Etre et temps* a figuré au programme de l'écrit de l'agrégation. Rappelons que le jury n'a d'autre attente que celle d'une problématique qui réponde au sujet proposé en dominant son information : une chose est de faire preuve de connaissances et de démontrer leur maîtrise réflexive, une autre de se croire obligé à des références tenues pour « incontournables ». Pas plus qu'il n'impose des références, aucun sujet n'impose un problème ou un parcours : chaque leçon a à construire la relation du sujet au problème qu'elle entend traiter et tient son projet en développant ses analyses, de sorte qu'elle fournit elle-même la mesure de la cohérence selon laquelle le jury a la tâche d'évaluer.

Les rapports antérieurs ont plusieurs fois pris des exemples de leçons qui avaient obtenu des notes différentes pour indiquer les principes de leur évaluation, puisque cette évaluation consiste à les distinguer les unes des autres. Il ne nous paraît pas inutile de montrer aux candidats qu'ils peuvent aussi obtenir des notes identiques pour des raisons tout à fait différentes et par conséquent que la qualité de leur engagement philosophique peut compenser bien des défauts formels.

Soit le sujet *Le monde se suffit-il à lui-même ?* L'introduction distingue le régime de dépendance des êtres dans le monde du réseau d'interdépendances que constitue le monde

lui-même pour poser que le tout n'est pas dépendant de ses parties comme les parties le sont entre elles et évoque l'hypothèse, qu'il s'agira de révoquer d'un point de vue moral, d'une cause transcendante au monde. Une première partie travaille sur l'unité du monde, d'abord au titre des régularités qui supposent l'idée de monde, ensuite au titre d'un principe actif immanent que le candidat met en évidence à partir de la doctrine stoïcienne pour conclure à un panthéisme. Mais, observe le candidat, si ce principe actif est le grand vivant, il y aura contradiction entre vie et autarcie. Les tensions inhérentes à ce panthéisme ne requièrent-elles pas de faire apparaître un autre du monde ? Une deuxième partie oppose dès lors directement à ce panthéisme l'hypothèse (occasionaliste ?) d'un être transcendant qui possède par soi sa puissance d'exister et de faire exister, jusqu'à dénier toute puissance à la nature en conférant à ce Dieu toute l'efficacité. Mais alors Dieu n'est-il pas posé seulement parce qu'il n'y a pas dans le monde lui-même de quoi en rendre raison ? Dieu n'existerait que parce que le monde comme totalité échapperait au pouvoir de notre raison. Une troisième partie entend assumer cette aporie en s'appuyant sur la première et la quatrième antinomies kantienne et en montrant que la totalité est une idée de la raison. Cette leçon, remarquablement claire, et même brillante, n'a pourtant obtenu que 12. Que lui manquait-il pour devenir une bonne leçon ? D'abord une problématique plus fine qui ne soit pas fondée sur des objections artificielles et des chevilles rhétoriques. Les transitions entre les parties sont restées aussi hâtives qu'arbitraires : la contradiction par exemple entre vie et autarcie, affirmée en une phrase, n'est pas montrée ; la transition qui devait articuler la deuxième et la troisième partie n'est pas davantage justifiée ; l'énoncé qui se révèle porter la thèse finale est encore plus désinvolte : cet échec théorique, décrit par la leçon, n'est pas son dernier mot, qui reviendra au cœur, c'est-à-dire à l'amour pour le monde, lequel détermine notre existence, point final. Ensuite les concepts convoqués dans chaque partie n'ont fait l'objet d'aucun questionnement propre : tout, totalité, série, ordre, cause, être par soi, etc. ont été évoqués mais non élucidés. La partie kantienne en particulier est restée sommaire, qui n'a pas su caractériser exactement en quoi la totalité sur laquelle repose le concept de tout du monde est inconditionnée. Enfin la leçon s'est enfermée dans l'opposition donnée dès l'introduction entre immanence et transcendance (ce n'était pas exactement le sujet) dont le candidat n'a cru sortir qu'en évoquant un amour du monde dont l'hypothèse divine détournerait. Cette leçon était-elle facilement perfectible ? Difficilement. Car si ses qualités formelles et sa culture la mettaient immédiatement au-dessus de la moyenne, le 12 obtenu atteignait aussi le maximum possible sans la maîtrise d'un véritable questionnement. Il y a là toute la différence entre une leçon habile (qualité qui devient vite un défaut en philosophie) et une leçon qui fait de la philosophie.

Soit une autre leçon qui a obtenu la même note : *Mon existence est-elle contingente ?* Partant de la distinction entre existence et essence pour déterminer la contingence de la première, la leçon se centre sur la difficulté propre au possessif « mon ». Une première partie s'efforce de mettre au jour une tension entre la *Méditation II*, qui pose la nécessité de mon existence comme pensant et la *Méditation III* qui la saisit comme finie et contingente en découvrant mon idée de l'infini causée puis mon existence même également causée, tout en ayant révoqué la recherche de l'origine et l'hypothèse *a parentibus productus*. Une seconde partie reprend la critique kantienne du paralogisme de la substantialité et du paralogisme de la personnalité pour articuler contingence de mon existence et liberté avant de travailler ce qu'elle appelle l'ignorance en première personne en rapportant le sentiment de contingence à l'ensemble des possibles ouvert par l'avenir ; d'où l'élaboration de trois concepts : le projet, le suicide, l'ennui et la position d'une hypothèse : alors que je veux rendre raison de mon existence, je la vis comme contingente ; mais si je m'approprie cette contingence, je la transforme en destin ? L'existence est ainsi définie comme fatalité de la contingence. Une dernière partie s'appuie sur *Etre et temps* pour articuler finitude et

contingence et sur *Le concept d'angoisse* pour penser « un sérieux de l'existence à l'école de la possibilité », au moyen une analyse du concept d'instant. Pourquoi cette leçon (n')a-t-elle obtenu (que) 12 ? D'abord en raison de ses nombreuses maladroites, d'un usage des auteurs à la limite du porte-à-faux et de thèses parfois forcées. Ensuite et surtout à cause d'une détermination liminaire et constante insuffisante du concept de contingence. Mais en dépit de ces défauts, cette leçon, qui eût pu être facilement améliorée pendant les cinq heures de sa préparation, a témoigné d'un véritable engagement philosophique.

En philosophie, le travail paie : celui accompli durant l'année constitue la condition de possibilité pour que celui qui s'accomplit durant le temps de préparation du jour de l'épreuve soit pertinent et efficace. Ce rapport n'a pas d'autre but que de montrer comment il peut l'être davantage.

Les leçons excellentes.

On vient de le voir, il était à la portée de candidats sérieux et bien préparés de faire une bonne leçon. Venons-en à présent aux leçons jugées les meilleures. L'obligation que s'est faite le jury d'attribuer la note de 20 évite les fausses comparaisons et la projection d'un idéal mythique qui a trop souvent nui aux candidats. Il n'y a peut-être pas de leçon de philosophie parfaite, mais il y a bien la leçon la meilleure. L'excellence de la leçon consacrée à *La cohérence des attributs divins* s'est imposée d'elle-même cette année. Le jury y a entendu tout ce qui fait la valeur d'une leçon de métaphysique : domaine du sujet clairement identifié (la théologie rationnelle comme métaphysique spéciale) ; problématique immanente au sujet, posée à partir des termes du § 45 de la *Monadologie* et parfaitement centrée sur les réquisits logiques de la cohérence des attributs ; enjeu général sobrement noté (le bon usage de la logique au service de l'intelligence de la foi) ; enjeux spécifiques à chaque partie bien marqués (fécondité et problèmes du recours à la conceptualité aristotélicienne pour penser le Dieu de la Révélation ; le statut du possible ; la question du mal) ; analyses à la fois très fines et dominées par une justesse d'expression qui rendait claires les thèses les plus complexes (le principe de plénitude ; statut des énoncés vrais au sens divisé et faux au sens composé ; *potentia ordinata* et *potentia absoluta*) ; très bonne connaissance des auteurs cités (Aristote, saint Thomas d'Aquin, saint Augustin, Duns Scot, Pierre Damien, Descartes, Hans Jonas, Malebranche) ; citations textuelles précises et remarquablement choisies (dont d'excellents commentaires, comme celui de la thèse de saint Thomas selon laquelle Dieu peut tout le possible ou de la formule de Malebranche affirmant de Dieu que « sa sagesse le rend pour ainsi dire impuissant », attribuée fautivement aux *Entretiens* au lieu du *Traité de la nature et de la grâce*, I, 1 et XXXVIII, add.) ; parties équilibrées et progressant rigoureusement (1/ la compatibilité de l'omniscience et des autres attributs ; 2/ l'incohérence de la science et de la toute-puissance ; 3/ l'entrelimitation de la puissance et de la bonté) ; conclusion forte (qui assume une position, en l'occurrence plutôt scotiste) et souligne *in fine* que l'exigence de cohérence entre les attributs constitue déjà un choix, celui d'une théologie rationnelle.

Le jury a eu le plaisir d'entendre 10 leçons excellentes, notées de 15 à 20, qui furent d'authentiques moments de philosophie d'autant plus intéressants que les meilleures leçons, comme du reste les meilleures copies, sont toujours très différentes — au contraire des leçons et des copies médiocres, qui se ressemblent. Elles ont porté sur *Qu'est-ce qu'un principe ?*, *Existence et contingence*, *L'enchevêtrement des causes*, *Le néant*, *Permanent / successif*, *La puissance*, *Peut-on douter de la raison ?*, *Etre par soi / être par autre chose* et *La chose*. Chacune de ces leçons, à des degrés divers et selon des manières diverses de philosopher, a fait la preuve d'une interrogation personnelle, d'une problématisation tenue du début à la fin de la leçon, de rigueur dans l'argumentation, de maîtrise dans l'information, de précision dans l'analyse, de pertinence dans les références. Elles ont été, différemment mais véritablement, des leçons de métaphysique.

*Rapport rédigé par M. Vincent Carraud
à partir des observations des membres de la commission*

Sujets proposés (les sujets apparaissant en gras sont ceux que les candidats ont choisis) :

1. **Le grand livre de la nature.** / Le néant.
2. **Le non-être.** / Les sciences ont-elles besoin d'une fondation ?
3. **La lumière naturelle.** / Nécessaire / contingent.
4. **Qu'est-ce qui est réel ?** / La disposition.
5. **Mon existence est-elle contingente ?** / L'élément.
6. **Le destin.** / L'univocité de l'étant.
7. **L'accident.** / N'y a-t-il d'origine que mythique ?
8. **La différence de l'être et de l'étant.** / Les nombres gouvernent-ils le monde ?
9. **La croyance en Dieu est-elle irrationnelle ?** / Le lieu.
10. **Les contradictions sont-elles un échec de la raison ?** / La substance.
11. **Le corps et l'esprit** / L'existence se prouve-t-elle ?
12. **La personne.** / Qu'est-ce qu'une catégorie ?
13. **Qui pense ?** / La modalité.
14. **N'y a-t-il de connaissance que par les causes ?** / Pâtir.
15. **L'immortalité de l'âme.** / Catégories de l'être, catégories de langue.
16. **Le monde aurait-il un sens si l'homme n'existait pas ?** / La puissance.
17. **Le sujet.** / Le hasard gouverne-t-il le monde ?
18. **La matière.** / La contingence du futur.
19. **Concept et existence.** / Les atomes.
20. **Le temps est-il une réalité ?** / Les genres de l'être.
21. **Le solipsisme** / L'être est-il un genre ?
22. **Le moi.** / Complet / incomplet
23. **Qu'est-ce qu'un principe ?** Exister.
24. **Pourquoi Dieu se soucierait-il des affaires humaines ?** / Le substrat.
25. **Chaos et cosmos.** / La relation.
26. **L'un, le vrai, le bien.** / Peut-on prouver l'existence du monde ?
27. **Que prouvent les preuves de l'existence de Dieu ?** / Le devenir.
28. **Qu'est-ce que le temps ?** / Le parfait.
29. **Le réel excède-t-il l'intelligible ?** / Antérieur / postérieur.
30. **Existence et contingence.** / La contemplation.
31. **Dieu peut-il tout faire ?** / Le genre et l'espèce.
32. **L'ordre est-il dans les choses ?** / La subsistance.
33. **La position.** / Y a-t-il des fins dernières ?
34. **L'être et l'apparence.** / Penser est-ce calculer ?
35. **Le jeu du monde.** / La puissance.
36. **Quantité et qualité.** / Dieu pense-t-il ?
37. **L'événement.** / Essence et existence.
38. **L'origine du mal** / Dire ce qui est.
39. **Percevons-nous le monde extérieur ?** / La différence.
40. **Le mal constitue-t-il une objection à l'existence de Dieu ?** / La puissance et l'acte.
41. **Le singulier.** / Les ressources de l'analogie.
42. **Empirique et transcendantal.** / Le Dieu des philosophes.
43. **L'individu.** / Les vérités éternelles.
44. **N'existe-il que des individus ?** / Le règne des fins.
45. **Peut-on se passer de l'idée de Dieu ?** / La forme.
46. **Mouvement et changement.** / Les noms divins
47. **Les limites de la raison.** / Simple / composé.
48. **Dieu est-il un concept ?** / La variété.

49. **L'altérité.** / Dieu, l'âme, le monde.
50. **Les lois de la nature sont-elles contingentes ?** / Indépendant / dépendant.
51. **Les phénomènes.** / Les différentes preuves de l'existence de Dieu prouvent-elles le même Dieu ?
52. **Y a-t-il de l'inconnaissable ?** / Essence et existence.
53. **Le possible.** / Le don.
54. **La finitude.** / Les lois de la nature.
55. **Suffit-il à Dieu d'être possible pour exister ?** / Ordre et désordre.
56. **La cohérence des attributs divins.** / La matière première.
57. **La présence.** / Y a-t-il un sens à dire que Dieu comprend, veut, fait ?
58. **Nécessaire / contingent.** / L'être est-il un genre ?
59. **L'homme fait-il partie de la nature ?** / Le sens de l'être.
60. **Les substances.** / Penser et être.
61. **Le devenir.** / L'absence.
62. **La hiérarchie des êtres.** / La modalité.
63. **La différence.** / Les vérités éternelles.
64. **Y a-t-il des fins dernières ?** / La puissance et le possible.
65. **Comment penser les universaux ?** / Le possible et le contingent.
66. **Le parfait.** / Antérieur / postérieur.
67. **Contingence et rationalité.** / La finalité.
68. **L'enchevêtrement des causes.** / L'étant est-il le premier pensable ?
69. **La contingence du futur.** / L'existence se prouve-t-elle ?
70. **Le lieu.** / Le monde est-il notre représentation ?
71. **Ordre et désordre** / Exister.
72. **Le substrat.** / Dieu pense-t-il ?
73. **La totalité.** / Agir.
74. **Le devenir est-il pensable ?** / La plus grande perfection.
75. **Peut-on prouver l'existence du monde ?** / Les genres de l'être.
76. **Catégories de l'être, catégories de langue.** / La chair et l'esprit.
77. **La puissance et l'acte.** / L'élément.
78. **La contemplation.** / Complet / incomplet.
79. **Le néant.** / Les lois de la nature.
80. **Pâtir.** / L'univocité de l'étant.
81. **La relation.** / La cause motrice.
82. **La disposition.** Le possible et le réel.
83. **Le genre et l'espèce.** / L'immanence.
84. **Dire ce qui est.** / Les affections.
85. **Le principe de causalité.** / L'un.
86. **Le Dieu des philosophes.** / La nature.
87. **La cause finale.** / La chose et l'objet.
88. **Les sciences ont-elles besoin d'une fondation ?** / La privation.
89. **Principe et cause.** / Les transcendants.
90. **Système et liberté.** / Les atomes.
91. **Âme, conscience, esprit.** / La subsistance.
92. **Permanent / successif.** / La limitation des créatures.
93. **La puissance.** / Les nombres gouvernent-ils le monde ?
94. **Indépendant / dépendant.** / Y a-t-il de l'incompréhensible ?
95. **Les causes.** / Altérité, diversité, pluralité.
96. **Peut-on douter de la raison ?** / La multiplicité des acceptions de l'étant.
97. **Le monde et la nature.** / La cause de soi.

98. **L'éternité.** / Matériel / immatériel.
99. **Le corps et l'âme.** / Absolu / relatif.
100. **Dieu est-il l'être ?** / La déficience.
101. **La cause efficiente.** / L'un et le tout.
102. **Être par soi / être par autre chose.** / Les lois de la nature.
103. **Finalité et causalité.** / La manifestation.
104. **Dieu et l'âme.** / Le présent.
105. **La chose.** / L'omniscience.
106. **Incréé / créé.** / Le principe d'identité.
107. **Du penser à l'être, la conséquence est-elle bonne ?** / La cause formelle.
108. **Toute chose a-t-elle une fin ?** / Unité et unicité.
109. **Les ressources de l'analogie.** / Le quelque chose.
110. **L'absolu.** / Participation et imitation.
111. **L'idéal et le réel.** Cause et loi.
112. **La multiplicité des acceptions de l'étant.** / La cause de soi.
113. **Le monde se suffit-il à lui-même ?** / L'être et l'esprit.

Seconde leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

De toutes les épreuves orales, la seconde leçon est évidemment celle dont le programme est le plus vaste puisque, à l'exception du domaine exclu, fixé pour la première leçon — il s'agissait cette année de *la métaphysique* —, elle peut porter, en fait, sur l'ensemble des questions susceptibles d'intéresser la philosophie. Toutefois, ce n'est pas par là qu'elle se distingue principalement de la première leçon, la différence de programme étant, à cet égard, inessentielle. Certes, étant admis que la seconde leçon est, au même titre que la première, une leçon de philosophie, évaluée d'après les mêmes exigences, elle s'en distingue par ses modalités de préparation qui font qu'elle ne fait pas appel aux mêmes qualités des candidats. Elle présente ainsi deux différences de taille : l'absence d'un programme déterminé permettant une préparation spécifique ; la mise à disposition de ressources documentaires.

Le travail ordinaire du philosophe...

De la première différence, il ne faut pas déduire que la seconde leçon serait une leçon "générale" et la première une leçon "spéciale" ou "technique". Le même niveau de rigueur et de précision dans l'élaboration et l'articulation des concepts est attendue de chacune, comme du reste — si cela est pertinent — la même qualité d'information. Le jury ne saurait admettre qu'il y ait une philosophie technique, dispensée de l'effort du concept, et une philosophie générale dispensée de l'appropriation effective d'un contenu comme de toute référence à une culture. C'est ce qu'atteste clairement la sagesse des dispositions qui, en un apparent paradoxe, refusent l'usage d'une bibliothèque à la leçon supposée spécialisée, et l'accordent à la leçon supposée générale. Et les candidats s'égarer s'ils croient devoir — misérable renversement du mythe de Theuth — suppléer la bibliothèque absente par la mémoire, ou conjurer leur éventuelle indigence en matière de concept, en se faisant escorter d'un chariot de livres jusqu'à l'amphithéâtre. Ce sont donc les modalités de préparation, dans l'année et au moment de passer l'épreuve, qui diffèrent.

Certes, à la différence d'une épreuve au programme déterminé, une épreuve couvrant un aussi large domaine que la seconde leçon ne se prépare pas en s'efforçant, dérisoirement, de s'approprier l'intégralité de ce domaine. En fait, les candidats doivent simplement retravailler et accomplir une culture et une pensée qu'ils ont entrepris de construire dès le commencement de leurs études, sinon avant. Nous disons bien : *une pensée*. Car on est en droit d'attendre d'agrégatifs qu'ils aient ce qu'on appelle une *pensée*, si l'on entend par là l'activité d'un sujet pensant qui se construit lui-même dans l'appropriation de sa culture, et fait que cette appropriation est la sienne et qu'il a des idées, comme on dit. C'est bien une telle pensée qui est à l'œuvre dans le travail de la seconde leçon, et dont on évalue

les produits. C'est bien pourquoi, s'agissant de la bibliothèque on ne doit pas — sauf exception — y avoir recours pour compléter des lacunes, ou y trouver ce qu'on ne sait pas. On ne devrait demander en consultation que les livres que l'on a déjà lus et assimilés, et cela, principalement pour les avoir sous les yeux ou dans la main, dans la mesure où c'est là le geste de la culture, et où la pensée philosophique est indissociable de cette culture. Tout cela montre que le travail de la seconde leçon se trouve normé par l'idée du travail ordinaire du philosophe, ce qui ne saurait sans doute se dire autant de la première leçon, qui relève davantage, à ce titre, de l'exercice scolaire, qui n'a pas moins son droit.

On pourrait suggérer, alors, que les qualités requises des candidats, pour la seconde leçon, sont en effet, les qualités requises pour faire de la philosophie, qualités en fonction desquelles ils sont évalués. Mais nous ne dirons pas cela, parce que de telles qualités seraient trop nombreuses et trop imprécisément définies, et leur appréciation trop subjective. S'il est vrai que le bon candidat doit posséder toutes sortes de capacités, ce qui est avant tout relevé, dans une épreuve de concours, c'est la pertinence : dans leur préparation, les candidats doivent s'entraîner à user de leurs capacités au bon moment et comme il convient, et c'est à cette forme d'attention, qui enseigne un bon réflexe qui n'est jamais, ou pas toujours le même, qu'il faut se préparer. En cela, nous rappellerons simplement que les candidats doivent *comprendre* le sujet qui leur est proposé, que c'est sur cette compréhension qu'ils sont jugés, et qu'ils doivent mettre en œuvre une réponse strictement adaptée au sujet.

Si l'on veut être utile aux candidats, il convient ainsi de revenir, en ce rapport, sur la compréhension des sujets, et donc sur leur typologie. Et, afin que ce rapport n'accumule point à l'excès les redites et déborde un peu le cercle de ce que l'on répète chaque année, si possible en fonction des prestations qu'il a été donné au jury d'entendre, en fonction des erreurs et des réussites observées au cours de cette session.

Le choix du sujet — que le jury laisse volontiers à l'arbitre du candidat — est, pour commencer, de la plus haute importance, car il s'ordonne à la possibilité du déploiement pertinent ou non des capacités du candidat, qui doit savoir les évaluer et se connaître. Il n'y a pas de sujets faciles ou difficiles, en eux-mêmes, mais toujours par rapport à un candidat et par rapport au projet et à l'ambition qui sont les siens. En règle générale, le choix est offert entre un sujet proposant une notion ou un couple de notions, ou un sujet, se rapportant à un autre domaine, ayant la forme d'une question et proposant un problème. Mais il appartient au candidat de tirer parti de sa préférence pour tel ou tel thème, pour tel ou tel type de questionnement, pour tel style de recherche.

Le plus souvent, les voies qui conduisent les candidats à manquer l'approche d'un sujet tiennent à sa typologie et se ramènent à des méprises ou des insuffisances simples. Nous disons méprises ou insuffisances parce que ces façons de faire, et les façons d'y remédier, ne relèvent pas du libre arbitre, mais traduisent une difficulté réelle qui ne se surmonte pas si facilement. Pour ne prendre qu'un exemple : la présence récurrente d'introductions vides et formelles est généralement moins le fait d'un candidat mal conseillé que d'un candidat qui ne réussit pas à aborder le sujet. C'est pourquoi nous ne saurions trop répéter aux candidats qui lisent ce rapport qu'ils doivent, plutôt que de se pénétrer des recommandations que nous donnons, se mettre au travail afin d'en maîtriser la pratique. Ajoutons que, la quasi totalité des fautes ayant pour origine l'ignorance, le remède est presque toujours de s'instruire davantage : nous conseillons aux candidats de ne pas cesser d'approfondir leur culture et de nourrir leur pensée, de ne pas cesser de lire.

Un exercice de synthèse...

L'exigence d'un plan et d'une structure n'est qu'en apparence une exigence formelle de la leçon. Tout particulièrement dans le cas de la seconde leçon. En effet, sa vocation généraliste bien comprise détermine un besoin d'unité et de complétude, qui se

traduit dans l'équilibre extérieur de la leçon et qui reflète la pensée même du candidat à travers sa capacité à synthétiser. Car la leçon, en ce sens, est un exercice de synthèse. Elle est la capacité d'organiser en un tout, non seulement un contenu, et, comme on dit, ce qu'il y a à dire du sujet, mais au fond la capacité à organiser ce contenu non pas selon une unité extérieure et factice, mais à en faire réellement le tour selon une problématique. Ce qui fait l'unité réelle d'une leçon, et la met précisément à même de faire le tour d'une question, c'est l'unité du questionnement qui la conduit et la traverse, et bien plus encore l'unité des possibilités de réponse qui en résulte. Car, évidemment, on ne demande pas des réponses, mais — ce qui proprement s'appelle une *problématique* — le dispositif d'articulation des éléments qui leur permet de prendre une figure lisible et qui transforme une question en problème, donnant mieux qu'une réponse, la clé, intelligible, des réponses possibles, sans cela, rhapsodiques et contingentes.

C'est l'essoufflement de cette capacité de synthèse qui a maintenu dans la médiocrité des leçons pourtant assez riches de contenu et qui pouvaient laisser croire qu'elle apportaient une réponse à la question posée. L'absence de plan et de structuration de ces leçons n'était en rien un défaut formel, mais simplement le témoignage de l'inachèvement essentiel d'une pensée n'accédant pas à l'essentiel et ne réussissant pas, de ce fait, à mobiliser un problème. Ainsi, pour prendre quelques exemples, la leçon qui a traité *Pourquoi des poètes ?* n'a pas manqué d'apporter de nombreux éléments sur les caractéristiques, les effets et l'utilité des poèmes et des poètes, mais n'a pas un seul instant aperçu le plus petit commencement de problème, ou, pour le dire descriptivement, examiné les raisons pour lesquelles il n'était pas contingent de poser la question. De même, la leçon qui avait pour sujet *La voix* a fourni largement une description détaillée, mais à travers une approche également contingente, les questions retenues (la voix comme faculté, comme puissance, et comme possibilité pour la personne d'être représentée politiquement — on se demande pourquoi trois parties !) n'ayant pas le moindre rapport avec les problèmes philosophiques immanents à cette notion. C'est encore la même descriptivité indifférente à tout problème qui caractérise la leçon sur *La folie*, où l'absence de problématique dérive d'une absence de définition qui interdit toute approche véritable d'un objet et surtout sa mise en question, ce qui est grave s'agissant d'une notion aussi problématique que la folie. Il en allait de même des leçons sur *L'intelligence*, *Qu'est-ce qu'une civilisation ?*, *Qu'est-ce que lire ?* ou *L'art du mensonge*. En dépit d'une richesse de contenu très réelle et parfaitement respectable, ces leçons ne pouvaient recevoir une évaluation favorable, en raison de l'absence de tout commencement d'interrogation philosophique (qui leur eût donné une unité) : un long exposé, sur l'intelligence, et sans une véritable distance critique, des thèses les plus datées d'une psychologie de musée ne pouvait laisser la place au moindre questionnement, ni à la moindre ouverture sur une approche plus conceptuelle. À chaque fois, c'est l'absence de problématisation qui conduit en fait à manquer le sujet et à substituer à la leçon un exposé, souvent informé, mais dépourvu de tout fil conducteur comme de toute unité réelle, faute d'être tendu par une interrogation soutenue. *L'art du mensonge* décrit ainsi divers procédés éventuellement propres au mensonge, mais ne sait pas porter le sujet dans un champ un tant soit peu esthétique. On n'aperçoit pas, dans la question *Qu'est-ce qu'une civilisation ?* la possibilité de soulever des problèmes qui aillent au delà de la définition, tout comme la leçon sur *Qu'est-ce que lire ?* ne semble pas percevoir les problèmes, pourtant devenus triviaux dans notre société qui s'attachent à cette question.

La faute la plus grave qu'un candidat puisse commettre...

Une autre exigence fondamentale de la leçon, nous le répétons tous les ans, c'est de traiter le sujet. Redisons donc, comme les années précédentes, que le hors sujet, quelle que soit la qualité intrinsèque de la prestation — si cela veut dire quelque chose —, est la faute la

plus grave qu'un candidat puisse commettre, car elle signale un déficit de compréhension du sujet, dans lequel on peut craindre que la pensée ne perde une de ses dimensions essentielles, relevant de la sémantique, donc de la possibilité même de parler de quelque chose. Ce genre de faute est malheureusement très fréquent, malgré les précautions que prend le jury pour proposer des sujets qui ne prêtent à aucune ambiguïté, pour ne tendre aucun piège aux candidats. Il tient sans doute, à la fois, à une insuffisante maîtrise de la langue, ou à l'affolement propre à la situation de concours, mais aussi à la tentation, déraisonnable, chez beaucoup de candidats, de forcer la signification philosophique des énoncés, au lieu, plus modestement, de travailler — non moins philosophiquement — l'usage commun de la langue. Il tient aussi, sûrement, à une culture philosophique insuffisamment intériorisée, n'allant pas jusqu'à la grande sérénité de la fréquentation directe du texte : en ce cas, les stéréotypes reprennent le dessus et conduisent toujours, en figeant la réflexion, à défigurer les sujets, à les enfermer dans des limites par trop convenues. Ainsi regrettera-t-on que la leçon sur *Les images peuvent-elles instruire ?* soit en quelque sorte bridée, retenue dans une conception peut-être assez traditionnelle et négative de l'image. Mais ordinairement, les hors sujets se ramènent à des déplacements : on ne voit dans *Le libertin* que l'adepte du libertinage amoureux, on oublie la figure du raisonneur athée ou du libre-penseur. *Y a-t-il un droit de la guerre ?* devient très vite une question portant sur le droit international, *À quoi reconnaît-on l'injustice ?* s'attarde trop au détour par la justice, *Le cas de conscience* dont la définition semble méconnue du candidat se trouve ramené au dilemme et paraît plutôt se rapporter à l'objection de conscience. *Le spectacle de la nature* est confondu avec le spectacle du monde, ce qui modifie considérablement l'abord du sujet et en fait manquer pour une part la dimension romantique et esthétique.

Aux hors sujets tenant à une défaillance d'ordre sémantique s'ajoutent aussi ceux qui tiennent, tout simplement, à une non-compréhension philosophique des énoncés, souvent due, paradoxalement, à l'effort pour mettre en place des concepts strictement définis. La question simple, relevant de l'attitude face aux convenances sociales, *Faut-il être naturel ?* est en faite recouverte par celle de savoir s'il faut prendre la nature pour guide. Les lacunes de sa culture philosophique font que le sujet *L'amour et la philosophie* demeure parfaitement inintelligible pour le candidat qui l'a choisi et qui se contente pratiquement, et un peu désespérément, de juxtaposer les deux notions. *Qu'est-ce que faire preuve d'humanité ?* glisse vers la question de savoir comment prouver son humanité par rapport à l'animal. Dans le même ordre d'idées le sujet *L'idée d'humanité* n'inspire que moyennement un candidat qui restreint son analyse à l'*humanité* comme détermination abstraite et ne considère autant dire pas l'espèce ou le genre humain. Aveuglé par tout ce qu'il sait de la critique et de la philosophie critique, le candidat qui a choisi *Y a-t-il des limites à la critique ?* ne perçoit pas le sens pourtant obvie et simple de la question. Enfin, *Qu'est-ce qu'un abus de langage ?* donne encore lieu à une identification fautive et à un hors sujet, relativement obscur, faute d'avoir compris la signification de cette expression que le candidat cherche vainement à clarifier par une analyse trop générale du langage.

Rappelons, pour clore cette revue des causes possibles de hors sujet, l'importance qu'il y a à prendre au sérieux les modalisations selon lesquelles les sujets sont libellés : *Y a-t-il ? Faut-il ? Peut-on ? Doit-on ?*, etc.

L'insuffisance de l'analyse

Lorsqu'elles ne sont pas compromises par des hors sujet, certaines leçons se trouvent mal engagées en raison de l'insuffisance de l'analyse. D'où il résulte toujours l'incertitude du plan et par suite la faiblesse de la structure. Faute d'avoir examiné rigoureusement le langage, ses limites et ce qu'il peut, le candidat qui a traité *Y a-t-il de l'indicible ?* n'a disposé d'aucune problématique et d'aucun fil conducteur et sa leçon s'est

égérée dans toutes sortes de questions dépourvues de pertinence, cherchant, sans justification suffisante, l'indicible du côté d'une caractérisation des objets. L'évocation de Wittgenstein, trop imprécise, ne fut malheureusement d'aucun secours pour ce candidat. L'insuffisance de l'analyse peut se manifester de beaucoup de façons : le jury a entendu sur le sujet *Qu'est-ce qui fait la force de la loi ?* une leçon qui ne manquait pas de finesse et se donnait les moyens de considérer de nombreux aspects de la loi ; mais, à s'en tenir à une notion trop vague de l'efficacité de la loi, le candidat n'a pas été en mesure de synthétiser ces diverses approches (consentement des citoyens, utilité, justice, légitimité, volonté générale, usages, etc.) et le sujet n'a ainsi pratiquement pas été abordé pour autant qu'il interrogeait sur la *force* de la loi. Avec *Qu'est-ce qu'une crise ?* nous avons cette fois-ci l'exemple d'un sujet qui, faute d'une saisie claire et conceptuelle de la notion a conduit la candidate à se perdre dans un contenu multiple et si descriptif (allant de la crise de foie à la crise de 29 !) qu'il ne pouvait en rien être ramené à l'unité. La notion ne pouvait aucunement en sortir éclairée. L'insuffisance de l'analyse a pour corrélat presque constant la pléthore d'un contenu, en général réfractaire à toute conceptualisation. La leçon qui a traité *L'exemple* n'a pas moins souffert d'une absence d'analyse entraînant une absence de plan nécessaire. Le candidat n'avait pas mal commencé sa leçon en percevant de façon juste les éléments qui devaient permettre d'organiser sa réflexion : les couples singulier/universel et concret/abstrait, et l'opposition exemple/modèle. Mais, faute de solidité, faute d'identification correcte des notions et de leur articulation, le travail dérape et n'aboutit qu'à un plan contingent (on passe sans raison de la logique à l'épistémologie et à la morale) et à un développement trop confus, traitant de problèmes arbitrairement retenus autour de la valeur des exemples, tantôt en ramenant l'exemple à l'illustration, tantôt en l'assimilant au donné expérimental. Surtout les problèmes immanents au sujet ne sont pas dégagés, ni, de ce fait, exploitées les références attendues, d'où encore l'insuffisance de ce genre de leçon.

Le piège de la familiarité avec le sujet

Au contraire de ces leçons qui, d'une manière ou d'une autre traduisent des lacunes et le plus souvent, avec la légèreté des analyses, un manque de savoir, quelques leçons témoignaient de connaissances remarquables, aussi pointues que précises : le jury a bien dû constater que ce n'était pas un avantage lorsque les candidats ne parvenaient pas à maîtriser ce savoir. Ainsi avons-nous entendu une belle leçon sur *La mélancolie* mais que, malgré les qualités que nous lui reconnaissons bien volontiers, nous n'avons pu honorer d'une bonne note. Nous étions en présence de la rencontre entre un sujet — *La mélancolie* — et un candidat qui avait, visiblement, un intérêt véritable pour cette question, qui possédait une culture de grande qualité se rapportant à ce thème, et qui y avait réfléchi. Malheureusement, il fut victime, maladroitement, de sa familiarité avec ce sujet (ou avec un ouvrage célèbre de Raymond Klibanski), en nous proposant une leçon, certes intéressante, fine, précise et suggestive, mais à laquelle manquait la distance minimale par rapport à la culture investie, distance nécessaire pour que soit possible une problématisation et pour que ce savoir s'organise selon un fil conducteur, ouverture nécessaire pour, à travers tout ce savoir si brillamment investi, retrouver une bien réelle maladie de l'âme, et non, un peu exténuée, la seule séquence des savoirs ou des représentations où cette maladie s'est réfléchie.

Le candidat qui a traité *Le concret et l'abstrait* aurait pu tomber dans le même piège dans la mesure où il disposait également d'une culture pointue et précise, bien assimilée. Mais précisément, cela aide considérablement, en particulier sur ce genre de sujet, d'avoir des connaissances et de savoir de quoi on parle. Le candidat connaissait visiblement bien Locke, ainsi que l'analyse frégréenne du nombre. S'ébauche également une réflexion plus générale qui prend en considération, au delà des mathématiques, le cas du droit et pose la question de la validité, éventuellement universelle, des règles abstraites. Tout cela est de

grande qualité, et ce qu'on a regretté, c'est — sans doute en raison de l'étroitesse de la culture du candidat (qui n'est pas allé jusqu'à faire usage de Hegel ou de Marx) — d'une part que l'analyse du concret ait été un peu négligée, trop limitée à l'évocation de son caractère illustratif ou de sa valeur pédagogique, d'autre part que les rapports mêmes de l'abstrait et du concret (qui n'ont été que très rapidement définis) n'aient pas été mis en question ou interrogés davantage, bref problématisés, ce qui nous a valu une conclusion un peu confuse faisant ressortir, en fait, l'absence de fil conducteur.

Quelques réussites

Après nous être attardés, dans l'espoir d'apporter quelque instruction aux candidats futurs, et dans la mesure où ils peuvent être significatifs d'une méthode incertaine, sur les erreurs ou les échecs, les méprises en tout cas de beaucoup de leçons, nous ne voudrions pas laisser croire que ce concours ne fut qu'un tissu de contre-performances. Aussi bien souhaitons-nous conclure ce rapport en évoquant deux leçons remarquables, et d'autant plus remarquables qu'elles n'étaient pas parfaites, cela étant dit non pour abaisser leurs auteurs mais pour convaincre les autres candidats qu'une forme de perfection est bel et bien à leur portée.

Introduisant la réflexion en opposant la misère du miséreux et celle du misérable tout en précisant leurs relations réciproques, également en la distinguant de la pauvreté, le candidat qui a traité *La misère* se montre dès le début attentif à travailler les divers sens de la notion. Il en résulte un parcours cohérent qui va de l'approche économique, finement analysée et tendant à montrer que la misère du miséreux "n'engendre aucune richesse", à une étude de la misère du misérable, de la misère morale, resituée dans l'économie du monde et appelant, après la charité, la miséricorde. Le candidat s'appuie, de façon pertinente, sur Pascal, avant de proposer une conclusion, peut-être moins convaincante, sur Nietzsche et le tragique.

Le candidat qui a retenu le sujet *Qu'est-ce qu'avoir un droit ?* avait assurément une culture juridique respectable. Il a su ne pas s'y enfermer et proposer une leçon qui peut être considérée comme un exemple de maîtrise des moyens, assurant des effets parfaitement réglés. Leçon sans surprise donc, mais suffisamment soutenue par un style pour retenir constamment l'attention, sans compromettre le concept. Le candidat s'est d'abord attaché à distinguer "le droit que l'on a..." du droit en général. Avoir un droit, c'est avoir un pouvoir d'entrer dans la sphère du droit. La décision de récuser "une approche méta-juridique" (à partir de quoi penser ce qu'est *avoir un droit*, si c'est le droit qui définit l'avoir ?) fournit un fil conducteur : on regardera ce qu'enseigne le droit subjectif. La question est celle du droit de la partie, d'où vient le droit qu'on a ? On montre alors, en suivant Kelsen, le caractère illusoire d'un sujet de droit autonome (il est aussi sujet d'obligation) : le sujet qui a un droit ne l'a jamais séparément de toute la société. En allant plus avant, c'est cela qui fonde l'existence d'une obligation chez autrui, le droit qu'on a requiert l'intervention d'un autre. D'où la distinction entre les droits-liberté et les droits-créance (ce qui peut avoir pour exemple les deux interprétations possibles du droit au travail). L'analyse des droits-liberté fait donc apparaître qu'ils ne sont pas des droits gratuits, qu'ils appellent l'institution d'une Justice chargée de rendre le droit.

Cette approche conduit à une discussion où le candidat fait intervenir le "nominalisme" de Hobbes, qui ne reconnaît que l'existence des individus, qui part bel et bien de la liberté individuelle, et qui pose le droit subjectif comme principe. *Avoir un droit*, c'est avoir ce droit naturel, dont l'aliénation est encore une modalité de son usage. C'est l'humanité de l'individu qui fait de chacun un sujet de droit, et ce droit, naturel et premier, lui est propre. C'est le contrat synallagmatique qui permet de comprendre ce qu'est avoir un droit civil, il y a donc deux manières d'avoir un droit : selon le droit naturel, où il est absolu ; selon le droit civil, où il est limité, mais garanti par l'État. Là seulement, explique le candidat, on peut

parler d'un authentique *avoir*. La modalité de l'institution des droits civils est qu'ils viennent à l'existence sur le mode de la déclaration. Sur ce mode, ainsi, les hommes ont capacité à s'attribuer leurs droits en les proclamant de naissance : "naissent". Les droits sont *de l'homme*, le sujet qui les possède. D'où la primauté du droit de propriété.

D'où une nouvelle direction de la discussion : est-il vrai que le droit subjectif précède ? Cette référence ne semble pas indispensable. Le droit romain, avec la distinction *res/persona* institue un rapport très différent au droit. Michel Villey affirme l'inexistence du droit subjectif dans le droit romain, la conception moderne n'est donc pas la seule possible. Il faut donc comprendre le caractère historiquement circonstancié de notre connaissance du droit, et par suite, prendre la mesure du problème que pose le droit subjectif (et cela, en évoquant ce qu'on appelle les nouveaux droits...). En conclusion, *avoir un droit* ne pourrait être une expression univoque que s'il y avait une idée éternelle du droit. C'est ainsi le droit qui *décide* de suivre la nature.

Quelles que soient ses limites, en particulier, une construction et une discussion menées de façon exagérément classique et pour ainsi dire prévisible ; cette maîtrise des moyens qui fait régner le calme et égalise les enjeux ; cette perfection sans audace qui fait que rien ne dérive, cette leçon réalise cependant le modèle de l'*exercice réussi*. On aimerait y donner à voir non pas une prouesse extraordinaire : tout simplement l'évidence que comprendre un sujet et le traiter, le plus strictement du monde, suffit pour le traiter correctement. Sans qu'il y ait à faire preuve de la moindre virtuosité.

*Rapport rédigé par M. Jean-Louis Poirier
à partir des observations des membres de la commission*

Sujets proposés (les sujets apparaissant en gras sont ceux que les candidats ont choisis) :

1. Faut-il chasser les poètes ? / **A chacun son dû**
2. **L'impersonnel** / l'œuvre d'art est-elle une marchandise ?
3. L'incommensurable. / **L'obligation**
4. La liaison des idées / **La menace**
5. **La mode** / Avons-nous le devoir d'être heureux ?
6. La modernité / **Les hors-la-loi.**
7. Le coupable / **L'idée de critique**
8. Le dictionnaire / **L'art du mensonge**
9. Le plus et le moins / **A quoi reconnaît-on l'injustice ?**
10. Le préjugé / **L'équilibre**
11. **Le public et le privé** / Au nom de quoi le plaisir serait-il condamnable ?
12. **Le refus** / Déplaire
13. Le ridicule / **Droit et coutume**
14. Le rythme / **Être exemplaire**
15. **Le sacrifice.** / Le plagiat.
16. **Le sens d'un texte** / Expérience et expérimentation
17. Le serment / **Faut-il être naturel ?**
18. **Le simulacre.** / Jugement et proposition
19. **Le spectacle de la nature** / Intuition et déduction
20. **Le style** / Faut-il voir pour croire ?
21. Le tout et les parties / **L'académisme.**
22. Le vivant / **Le langage est-il assimilable à un outil ?**
23. Les cinq sens / **L'amour et la philosophie.**
24. Les droits de l'homme / **L'art a-t-il des règles ?**
25. **Les faits** / L'art pour l'art
26. **Les idées ont-elles une histoire ?** / L'effort
27. Les jeux de hasard / **L'exemple**
28. Les mathématiques sont-elles un langage ? / **L'exception**
29. **Les moyens de l'autorité** / L'espace et le lieu
30. **Les sciences produisent-elles des normes ?** / L'ésotérisme
31. L'hérésie / **L'idée d'humanité.**
32. **L'idée d'encyclopédie** / L'extrémisme
33. **L'idée d'une langue universelle** / L'idole.
34. **L'inimaginable** / L'intérieur et l'extérieur
35. **L'intelligence** / L'impartialité
36. L'inutile / **Mon corps.**
37. **L'irréversible** / L'orthodoxie
38. **L'obéissance** / L'incompréhensible
39. L'occasion / **L'imaginaire**
40. **Monologue et dialogue** / L'irréparable.
41. **Nature et institution** / L'ombre.
42. **Objecter et répondre** / L'optimisme
43. **Parler pour quelqu'un** / L'uniformité
44. Partager / **Les images peuvent-elles instruire ?**
45. **Pensée et calcul.** / La beauté a-t-elle une histoire ?
46. **Peut-il y avoir un intérêt collectif ?** / La civilisation.
47. Peut-on décider de croire ? / **La comparaison**
48. Peut-on être homme sans être citoyen ? / **La confiance**

49. **Peut-on montrer en cachant ?** / La convention
50. Peut-on tout prouver ? / **La désobéissance**
51. **Peut-on vouloir le mal ?** / La critique et la crise
52. Physique et cosmologie / **La crise du sens.**
53. **Pourquoi des châtements ?** / La description
54. Pourquoi des définitions ? / **La discipline**
55. **Pourquoi des poètes ?** / La peur de manquer.
56. Pourquoi des syllogismes ? / **La folie**
57. Pourquoi écrire ? / **La mélancolie**
58. **Pourquoi travaille-t-on ?** / La lumière
59. Pourquoi vouloir s'abstraire du quotidien ? / **La misère**
60. **Qu'est-ce qu'avoir un droit ?** / La multitude
61. **Qu'est-ce qu'être réaliste ?** / La persécution
62. **Qu'est-ce qu'être sceptique ?** / La nudité
63. **Qu'est-ce qu'être visionnaire ?** / La négligence
64. **Qu'est-ce qu'un abus de langage ?** / La nature peut-elle être un modèle ?
65. **Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ?** / La paix
66. **Qu'est-ce qu'un jugement analytique ?** / La nature morte
67. **Qu'est-ce qu'un mythe ?** / La singularité en morale
68. **Qu'est-ce qu'un rite ?** / La pensée formelle
69. **Qu'est-ce qu'un système ?** / La pureté
70. Qu'est-ce qu'un texte ? / **Faut-il des techniques du raisonnement ?**
71. **Qu'est-ce qu'une chimère ?** / La réflexion
72. **Qu'est-ce qu'une civilisation ?** / La répétition
73. Qu'est-ce qu'une communauté humaine ? / **La représentation.**
74. **Qu'est-ce qu'une crise ?** / La ressemblance
75. **Qu'est-ce qu'une hypothèse ?** / La sécurité
76. Qu'est-ce qu'une norme ? / **La signification des mots**
77. **Qu'est-ce qu'une œuvre ?** / La souveraineté peut-elle se partager ?
78. Qu'est-ce qu'une révolution scientifique ? / **La superstition**
79. **Qu'est-ce que faire preuve d'humanité ?** / La valeur des conventions.
80. Qu'est-ce que la psychologie ? / **Le désintéressement**
81. **Qu'est-ce que lire ?** / Le droit au bonheur.
82. Qu'est-ce que rendre raison d'un effet ? / **La voix**
83. **Qu'est-ce que traduire ?** / La vulgarisation
84. **Qu'est-ce qui est démonstratif ?** / L'animal apprend-il à l'homme quelque chose sur l'homme ?
85. **Qu'est-ce qui fait la force de la loi ?** / L'argent
86. Quand y a-t-il métaphore ? / **L'automate**
87. **Que veut dire avoir raison ?** / Le baroque
88. **Quel est le but de la politique ?** / L'argumentation
89. Quel est le fondement de l'autorité ? / **Le cas de conscience**
90. Quel est le problème posé par la pluralité des langues ? / **Le commerce**
91. Quel statut philosophique pour l'opinion ? / **Le concret et l'abstrait**
92. **Qu'est-ce que lire ?** / Le droit au bonheur
93. Rapports de la science et de la politique / **Le génie**
94. **Rêver** / Le droit de résistance
95. **Soi** / Le droit de vivre
96. **Suis-je maître de mes pensées ?** / La raison d'État
97. Tout est-il à vendre ? / **Le for intérieur**

98. **Toute loi est-elle arbitraire ?** / Le grandiose
99. **Tragédie et comédie** / Le milieu
100. Vainqueurs et vaincus / **Le juste et le légal.**
101. Vouloir le mal / **Le langage est-il l'instrument de la pensée ?**
102. Voyager / **Le libertin**
103. **Y a-t-il de l'indicible ?** / Le maître et le disciple
104. Y a-t-il des arts mineurs ? / **Le mal.**
105. Y a-t-il des idées générales ? / **Le malentendu**
106. **Y a-t-il des limites à la critique ?** / Le meilleur régime
107. Y a-t-il plusieurs morales ? / **Le mauvais goût**
108. Y a-t-il un art de persuader ? / **Le naturel et l'artificiel**
109. **Y a-t-il un droit de la guerre ?** / Le nom propre
110. **Y a-t-il un droit international ?** / Le nombre
111. Y a-t-il un droit naturel ? / **Le philosophe se détourne-t-il du réel ?**
112. Y a-t-il une histoire universelle ? / **Le pardon**
113. **Y a-t-il une pensée sans signes ?** / Le pacifisme
114. Y a-t-il une utilité des lieux communs ? / **Le risque calculé**

Explication d'un texte français

Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme. Il est laissé à la convenance du candidat de lire ou de ne pas lire devant le jury l'extrait qui lui est proposé. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

Programme de la session 2007 :

● **Textes français ou traduits en français :**

Nicolas Malebranche, *De la recherche de la vérité et Éclaircissements sur la recherche de la vérité*, in OEuvres, t. I, éd. établie par G. Rodis-Lewis, Paris, Gallimard, 1979.

Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, traduction française par F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud et E. Rigal, Paris, Gallimard, 2004.

Considérations générales

C'est sans doute le sort des rapports de jury, soit de n'être pas ou peu lus, soit d'être mal compris, ou même, qui sait, d'être difficilement compréhensibles par ceux auxquels ils s'adressent, l'anxiété suscitée par la situation de concours semblant rendre sourd à des conseils dont le bon sens même semble les disqualifier, tant ils paraissent ou bien insignifiants, ou bien trop simples et élémentaires pour être la clef véritable d'une bonne préparation. Toujours est-il que les membres du jury ne peuvent que faire état de la perplexité dans laquelle ils se trouvent à constater que leurs conseils sont suivis de si peu d'effets, d'une année sur l'autre, comme si ce qui avait été dit précédemment n'avait pas été entendu. Au point qu'on ne pourra nous en vouloir de devoir réitérer, presque en termes identiques, les considérations générales déjà formulées lors des précédents rapports, tant il a semblé au jury qu'il assistait à des erreurs, des manquements grossiers qu'il s'était déjà attaché à dénoncer afin qu'ils fussent évités. Qu'il nous soit donc permis de rappeler à nouveau que l'épreuve étant une explication de texte, orale et sur programme, il en découle des traits et des exigences spécifiques.

S'agissant d'une explication de texte sur programme, son ambition est dans son principe identique à celle de la troisième épreuve d'admissibilité qui suppose aussi la connaissance d'œuvres précises. C'est pourquoi, le jury s'attend à ce que les candidats qui se présentent à lui aient une connaissance précise de l'ouvrage dont est tiré le texte qu'ils commentent, ce qui s'entend non seulement de son plan général et de sa structure, mais aussi du contenu de ses chapitres et de ses pages. C'est pourquoi il ne paraît pas illégitime au jury que le candidat rende compte du contexte immédiat du passage à expliquer qui lui est proposé, et pourquoi pas, de sa place dans tel ou tel moment déterminé de l'ouvrage, à la condition toutefois qu'il le juge requis pour permettre de comprendre le texte qui lui est proposé. En revanche, on n'insistera jamais suffisamment pour souligner qu'une explication ne saurait en aucun cas

commencer par un résumé du plan général ou de telle ou telle partie complète de *La recherche de la vérité* ou des *Recherches philosophiques* : au temps ainsi perdu par le candidat ; à la succession des thèmes égrenés sans aucun rapport au texte, sans parfois même y avoir fait une seule fois allusion ; à l'impression que dans l'esprit de certains candidats, l'explication d'un texte particulier devrait procéder comme le grossissement progressif d'un zoom, partant d'une vue panoramique pour enfin, après parfois dix minutes de considérations générales sur Malebranche ou Wittgenstein, en venir à ce texte qu'il doivent expliquer ; à tous ces constats d'une mécompréhension patente de la nature de l'épreuve, s'ajoute le fait que le candidat contraint lui-même le jury à ne faire son travail que négativement parce qu'il ne lui permet pas de départager sa prestation en la valorisant par rapport aux autres.

Il est toutefois quelques points sur lesquels le jury se réjouit d'avoir été entendu. Il n'est à présent que fort rare de voir des candidats négliger, si ce n'est même fermer en le mettant de côté, l'ouvrage dont le texte proposé est extrait et dont ils disposent en intégralité. La plupart des candidats font référence aux passages expliqués, les relisant lorsqu'ils l'estiment requis. Il n'est plus rare non plus de voir des candidats faire des références précises à d'autres points d'un texte qu'ils citent précisément. Il est donc incontestable que les candidats ont préparé cette épreuve avec un sérieux qui n'était pas celui qu'ils lui consacraient auparavant. L'effort exigé de proximité au texte semble avoir été compris. Mais ce n'est là qu'un prérequis, qu'il faudrait se garder de théâtraliser, les références faites à tout moment à d'autres passages de l'œuvre, peut-être mieux connus, se substituant parfois au texte même à expliquer. Car il faut bien en revenir aux exigences de contenu de l'explication qui sont toujours les mêmes, et à propos desquelles le jury ne peut que constater que ses observations n'ont pas retenu l'attention de la très grande majorité des candidats.

Rappelons donc qu'une fois que le candidat a choisi ou non de lire le texte qui lui est proposé, il ne lui est demandé rien d'autre que l'explication *précise* du passage proposé. L'extrait, que son auteur n'a certes pas écrit dans la perspective fragmentaire que lui impose le jury, présente à la lecture une unité, thématique, thétique, réfutative ou autre : si cet extrait est proposé au commentaire, c'est qu'il s'agit d'un texte qui affirme, nie, réfute etc. quelque chose, qui argumente pour fonder ou bien critiquer ou bien développer les conséquences d'une thèse ou établir un concept. Pour ce faire, et quelle que soit la portée du texte, l'auteur présente des arguments ou élabore des concepts d'une façon structurée. C'est ce lien entre une visée argumentative précise *et* les arguments déployés selon un ordre pour l'établir que l'on demande pour l'essentiel au candidat d'exposer. Ces arguments, pour finir, répondent à un problème : que celui-ci soit d'ordre conceptuel (tel concept qu'il faut à présent exposer semble incompatible avec tel autre, exposé dans un autre moment de l'œuvre), thétique (la thèse affirmée ou niée semble incompatible avec telle affirmation énoncée ailleurs par l'auteur ; ou encore, elle semble contredire les préconceptions communes) ou encore, si le candidat en a la connaissance, de cohérence par rapport à d'autres œuvres de l'auteur (tel concept, telle thèse semble contredire tel concept, telle thèse énoncés ailleurs ; la liste de moyens de problématisation n'est pas close), l'explication de texte sur programme requiert du candidat qu'il commente l'extrait qui lui est proposé dans la perspective d'un problème qu'il doit donc élaborer, à moins, par chance, que le texte ne le lui fournisse explicitement.

La connaissance attendue de l'œuvre en son entier impose dès lors ses exigences : à *partir* de ce que requiert exclusivement ce texte-ci, c'est-à-dire en montrant que cela provient d'une requête de l'explication de *ce* passage, le candidat doit faire appel à l'œuvre qu'il a en main pour éclaircir son sens : par exemple, et sans prétendre être exhaustif, tel concept, utilisé à telle ligne, est élaboré dans tel chapitre qui précède ; telle affirmation, rappelée ici, est établie dans tel chapitre ; telle thèse a une intelligence qui se mesure dans tel passage de l'œuvre qui en énonce les prérequis, en déploie les conséquences etc. On rappellera alors succinctement leur teneur en l'intégrant au décours argumentatif du passage ou de la phrase

expliqués *pour autant* qu'ils en recueillent alors un bénéfice explicatif. Cela interdit donc par principe l'insertion dans le cours du commentaire de *topoi* généraux valant pour tout texte de l'œuvre considérée.

Que le texte à expliquer soit singulier signifie — outre l'évidence première, qu'un nombre conséquent de candidats se refuse toujours systématiquement à voir, qu'ils ne parlent pas tous de la même chose — qu'il faut accepter comme un principe que tous les passages proposés aux candidats n'ont certainement pas la même portée dans l'économie de l'ouvrage, sans doute pas la même importance pour le propos général visé par l'œuvre, n'entretiennent pas tous un rapport de même degré aux principes fondamentaux de la pensée de l'auteur, et n'ont peut-être pas la même densité thématique pour autant qu'ils ne mettent pas tous identiquement en jeu ses concepts fondamentaux, ce qui ne signifie pas que certains textes soient en eux-mêmes plus faciles que d'autres. C'est pourquoi, on ne peut à nouveau que répéter que le jury est toujours surpris de la surévaluation — au fond purement axiologique — à laquelle bon nombre de candidats se sentent tenus de sacrifier, tout passage présenté étant « fondamental », « capital », « essentiel », tel que « sans son intelligence on ne comprend rien à la pensée de l'auteur » etc. L'importance d'un texte dans l'économie de l'ouvrage n'est pas le point requis par l'exercice, et en tout état de cause, n'est susceptible d'être mesurée qu'au terme de l'explication, lorsque le candidat l'a établie et non pas posée de façon préjudicielle, c'est-à-dire au fond rhétorique et emphatique. En réalité, cette façon de préjuger de l'importance du texte en la mettant en avant, comme si cela pouvait d'avance fournir les ressorts de son explication, trahit la plupart du temps l'erreur de méthode, de procédure ou d'intension, comme l'on préférera dire, qui consiste à rechercher dans tout texte de Malebranche ou de Wittgenstein proposé la même chose, le même énoncé explicite ou implicite « des principes de la pensée » de l'auteur à partir desquels tout pourrait s'expliquer. Et il s'agit alors de ces rares cas où l'on trouve toujours ce que l'on cherche, c'est-à-dire ce que d'avance on savait que le texte devait et allait donc dire, manquant avec la plus inexorable nécessité le propos du texte à expliquer, qui n'est plus qu'un prétexte à exposer *du* Malebranche ou *du* Wittgenstein. Sans doute ces derniers reproches valent par priorité, mais non pas exclusivement cette année, des textes de Malebranche — au point qu'il est souvent arrivé au jury de se demander si cet auteur avait parlé d'autre chose que de la vision en Dieu, des causes occasionnelles ou du sentiment d'existence —, la forme même du texte de Wittgenstein se prêtant beaucoup moins aisément à ces formes de détournement de l'épreuve. Mais s'agissant de ce dernier, rares ont été les cas où le candidat n'a pas fait référence à des syntagmes (tels « air de famille », « jeu de langage » etc.) valant presque comme des clés d'explication des passages qui leur étaient proposés.

Ces conseils et remarques, généraux par nature, valent encore une fois de toute explication de texte. Les candidats sont donc supposés déjà les connaître et les mettre en œuvre pour passer la troisième épreuve d'admissibilité. Il n'est pas inutile de rappeler une dernière fois que ces deux épreuves répondant aux mêmes exigences, se préparent en un sens simultanément, c'est-à-dire au bénéfice l'une de l'autre. On ne peut que conseiller à tout futur préparatoire d'assister à cette épreuve orale — ainsi qu'aux autres du reste — *muni des ouvrages au programme* pour suivre en spectateur, mais *textes en main*, le genre de succès et d'erreurs qui pourraient être les siennes en situation. Venons-en à présent aux textes.

Malebranche

Le jury avait décidé cette année de choisir un texte de Malebranche, bien sûr incontestable par sa langue magnifique — ce que prouve du reste le fait qu'elle n'a quasiment jamais posé de problèmes ni de prononciation ni de compréhension immédiate aux candidats —, mais présentant en outre l'avantage de ne pas donner facilement prise aux

exposés de doctrine, pour la raison que la doctrine malebranchiste s'élabore précisément non seulement au cours des rééditions de *La recherche de la vérité*, mais aussi dans les *Eclaircissements*. Ainsi, et pour ne prendre que ce seul exemple, la fameuse doctrine de la vision en Dieu n'apparaît proprement que dans le *X^e Eclaircissement*. Qui plus est, le jury a, autant que possible, privilégié le principe de clôture argumentative de l'extrait dans le choix des découpages. C'était là une manière, qui ne se voulait pas retorse, de contraindre les candidats à prendre prioritairement en compte la lettre de l'extrait qui leur était proposé. Cela n'a que très rarement produit les effets escomptés.

Une première série de notes, parmi les plus basses, dont tout le monde comprendra la raison, a tenu ou bien à l'absence d'explication — le plus souvent, cela donne lieu à une paraphrase continue ; et par paraphrase, il faut entendre la pure et simple répétition de la lettre du texte, sans que sa thèse ne soit expliquée, sans que ses arguments ne soient ni repérés, ni distingués comme tels, ni liés entre eux ; autrement dit sans que l'essentiel ne soit ne serait-ce que dégagé de l'accidentel du texte — ou bien, à des contresens massifs filés tout au long du texte, au point de donner l'impression au jury que le candidat ne lisait pas le même texte que lui. Ainsi, la distinction entre vérités nécessaires et contingentes du texte pp.41-42 donne lieu à l'énoncé selon lequel les vérités contingentes relèvent d'une convention humaine, ou encore prend pour exemple de vérité contingente la démonstration de l'existence de Dieu. Le texte p.364-365 sur la cause générale de nos erreurs, invoque — après plus de 10 minutes consacrées à tout autre chose qu'à ce texte-ci — la doctrine des causes occasionnelles, ou bien affirme que « le rapport que nous avons au néant est analogue à celui que nous avons à ce que nous ne percevons pas ». Le texte p.415-416 sur l'amour-propre est expliqué à l'aide du syntagme d'apparence spinoziste de « tendance à persévérer dans l'être », de même que le passage qui affirme que « nous concevons facilement qu'il faut donc l'aimer [*sc.* Dieu] » est compris comme provenant d'un calcul intéressé, en même temps qu'est affirmé que la grâce [divine] est un critère (?) de l'amour fondé. Le jury n'a pas, et de toutes façons ne seraient pas en mesure de savoir comment des candidats admissibles peuvent à ce point ne pas lire la lettre du texte. Il ne peut que le constater, peiné que la situation de concours induise peut-être des effets de perte de la lucidité la plus élémentaire, contre laquelle seul un entraînement récurrent en cours d'année est susceptible de prémunir ceux qui y sont sensibles, outre bien sûr l'étude de l'œuvre au programme.

Une seconde série de note, moyenne, a été obtenue par des explications qui consentaient à lire le texte dans sa littéralité. A ce sujet, le jury n'a pas fait preuve d'une sévérité exagérée si l'on considère, par exemple, que l'explication des p.336-337 s'est vue attribuer une note très moyenne lors même qu'elle s'est pour l'essentiel contentée de restituer très justement le plan argumentatif du texte, en repérant que s'y trouvait critiquée la doctrine cartésienne de l'idée. Mais le candidat n'a pas expliqué ce que pouvait signifier l'idée de « contenance », n'a pas su commenter la distinction primordiale entre « en soi-même » et « par soi-même », n'a su expliquer l'argument principal du texte qu'à contresens en faisant appel à la doctrine de la lumière naturelle qui ne s'y trouve pas même implicitement mentionnée et a paraphrasé la dernière partie. De la même façon, l'explication du texte p.400-401 a eu une note moyenne, comprenant la thèse générale et restituant l'argumentation lors même que la distinction dans la première partie du texte entre choses sensibles/ liées à l'imagination n'est pas mentionnée, que le passage clef « non que les vérités abstraites soient d'elles-mêmes fort embarrassées » n'est pas expliqué, de même que la dernière partie du passage est supposée faire référence à la foi en un Dieu créateur.

Au vu de nos remarques précédentes, il n'y a aucune exagération à affirmer dans le cas de Malebranche (le texte Wittgenstein ne se prêtant pas autant à ce cas de figure) qu'un candidat qui suivait dans le détail les textes proposés, en se laissant guider par leur

lettre afin d'en rendre tout simplement compte et qui se contentait de restituer la structure de l'argumentation pouvait ce faisant dépasser aisément le niveau moyen des explications effectivement prononcées et parvenir ainsi à une explication jugée recevable dans l'état.

Une troisième série de notes, bonnes, a été obtenue par des explications qui non contentes de satisfaire aux exigences décrites par la précédente, ont su rendre compte dans son détail d'au moins une partie du texte, sans commettre d'erreur dirimante dans l'explication des autres. Ainsi, l'explication des p.358-359 a reçu une bonne note, en rendant bien sûr compte du plan et de l'argument principal du texte et en donnant une très bonne et précise explication du détail de sa troisième partie. Pourquoi n'a-t-elle pas une excellente note ? Parce que le premier moment de l'explication s'est borné à une paraphrase imprécise de la première partie, allant jusqu'à oublier de commenter la comparaison essentielle « comme une démonstration de géométrie ».

Il n'y a pas lieu d'insister sur les très bonnes notes, ainsi que sur leur gradation que tout le monde peut entendre. L'essentiel est d'avoir suggéré par quelques exemples à quel point l'obtention d'une note qui autorise de rester dans la course de l'admission est chose aisée à qui a traité la préparation à cette épreuve comme une épreuve spécifique, demandant que l'on maîtrise l'exercice d'explication de texte (ce qui est normalement déjà le cas des candidats admissibles et ce, selon les mêmes critères) mais aussi que l'on connaisse, comme pour la troisième épreuve d'admissibilité, le corpus engagé par l'épreuve.

Wittgenstein

La mise au programme des *Recherches philosophiques* de Wittgenstein fut une double innovation : c'était la première fois que ce livre était inscrit au programme de l'agrégation, et la première fois que Wittgenstein apparaissait au « programme général » puisqu'il apparaissait comme auteur « en français », constituant donc la part *contemporaine* du programme des épreuves d'histoire de la philosophie de l'écrit et de l'oral.

Mais il n'a pas semblé, ni au moment de la détermination du programme et de sa réception dans les divers centres d'enseignement, ni lors des épreuves du concours, que ce fût une innovation discutable. Wittgenstein apparaît de plus en plus comme l'un des philosophes majeurs du siècle passé, par son influence, multiple sur le destin de la philosophie, et par l'œuvre qu'il a laissée, presque entièrement publiée à titre posthume. Le statut des notes classées et reclassées sans jamais parvenir à une forme définitive rend difficile de considérer les livres publiés après la mort de Wittgenstein comme des ouvrages au sens propre. Mais, avec le *Tractatus logico-philosophicus* (seul livre publié de son vivant), les *Recherches* peuvent certainement réclamer ce titre, car tous les commentateurs s'accordent à dire que la première partie au moins fut laissée dans une forme définitive. Le jury l'a naturellement privilégiée.

Il lui a semblé que les candidats avaient pu se préparer convenablement à l'épreuve, et que la compréhension des textes sélectionnés, au moins dans une première approche, était comparable à celle des auteurs plus classiques. Qui plus est, en ne choisissant pas, à dessein, les passages qui ne pouvaient être compris et bien expliqués que sur le fond d'une connaissance précise de la dite « première philosophie » de Wittgenstein, voire des thèses de Frege et Russell (comme les paragraphes sur la forme logique de la proposition), le jury a permis aux candidats de développer assez souvent une explication interne du passage à commenter, à partir des ressources qu'offraient le texte des *Recherches*, voire des paragraphes qui en constituaient le contexte immédiat. A cet égard, de nombreuses explications ont fait des usages très judicieux de renvois internes à des paragraphes importants et pertinents pour le texte à commenter. Les candidats ont pu constater que, malgré les dénégations bien connues de l'auteur, la forme fragmentaire, et le style volontiers elliptique, ce texte présentait bien souvent des argumentations précises étendues sur un seul ou sur quelques paragraphes.

Il était donc attendu de l'exercice que les candidats mettent en évidence le point visé par Wittgenstein (souvent la critique d'une thèse ou d'une image commune à de nombreuses conceptions philosophiques), qu'ils dégagent l'argumentation du texte présenté (de ce point de vue l'exercice consistant à mettre en évidence un plan ou du moins les étapes du texte était particulièrement utile), l'inscrivent éventuellement dans un mouvement plus large (celui du contexte immédiat), et qu'ils élucident les difficultés éventuelles présentées par le passage examiné. Celles-ci n'ont pas la nature habituelle des difficultés d'un texte philosophique : le sens littéral est immédiatement saisissable, et la question qui se pose est le plus souvent de savoir pourquoi l'auteur écrit ce qu'il écrit (et non, ayant compris ce qu'il voulait établir, de comprendre ce qu'il dit exactement).

Le dépaysement que procure la première lecture d'un texte de Wittgenstein n'a pas trop perturbé des candidats déjà avertis. En revanche, comme cela arrive souvent, mais a pu être plus préjudiciable dans le cas présent, la pré-connaissance des thèmes et des stratégies adoptées par Wittgenstein a parfois rendu aveugle à la lettre même du passage à commenter, ou a conduit à le noyer dans un discours trop général. On a ainsi trop fait référence, sans discrimination, aux slogans wittgensteiniens (comme « la signification c'est l'usage »), à certaines notions fameuses (« air de famille », « jeu de langage », « forme de vie »), ou aux expressions qui ont dû frapper les esprits (« retour au sol raboteux »). De nombreux candidats ont eu tendance à voir dans le texte un tremplin pour introduire des généralités sur la conception et la pratique wittgensteiniennes de la philosophie, assez approximatives le plus souvent, et surtout peu pertinentes pour élucider le passage à commenter. Souvent la compréhension du point établi par le texte est rendue manifeste par le choix de quelques exemples. Les candidats qui y ont recouru en ont été le plus souvent récompensés, mais ils furent rares, ce que le jury n'a pu que regretter tant le choix d'un exemple aurait été discriminant. C'est ce qu'a fait un candidat pour éclairer le choix d'une application de la distinction critère/symptôme au virus du SIDA, afin de montrer que la définition clinique par l'immuno-déficience a été un critère, puis ne fut retenu que comme symptôme quand put être mis en évidence l'étiologie de cette immuno-déficience, à propos de la parenthèse finale du § 79 sur la « fluctuation des définitions scientifiques ». Enfin, les candidats qui ont fait d'état d'une perplexité causée par l'ensemble ou une partie du texte, tout en rendant compte de celle-ci, ont tiré profit de cette sincérité, qu'on a toujours préféré au commentaire général qui masque les difficultés réelles ou ressenties.

Il serait fastidieux et sans doute impossible de recenser ici les erreurs d'interprétation, dont certaines étaient grossières (plus encore sur les auteurs cités que sur Wittgenstein lui-même), d'autres subtiles. Parmi les caractéristiques générales donnant lieu à des lectures fautives, on notera l'insistance de nombreux candidats à attribuer à leur auteur le refus de tout vécu mental, de toute psychologie propre. Ce que Wittgenstein met souvent en évidence c'est que le vécu ne donne pas la réponse à la question posée (par exemple celle de la signification), mais il ne nie pas son existence. L'interprétation très behavioriste de tels commentaires est explicitement récusée par lui (§306-307). Une autre tendance très manifeste a été celle de ramener les textes à commenter à la seule perspective linguistique des usages des mots, ce qui est pertinent dans certains cas, mais ne saurait être admis lorsque Wittgenstein se livre à des considérations anthropologiques plus générales.

A titre d'exemple d'une explication convenable sans être exceptionnelle (note : 14), le commentaire des §§ 558-561, qui portent sur la double fonction du verbe *être* comme copule assurant la prédication et comme signe d'identité, a bien mis en évidence le double point visé par Wittgenstein : une visée « thérapeutique » permettant de sortir de l'ornière due à l'idée qu'un même mot auraient deux significations correspondant à deux règles d'usages, mais que sa signification globale serait la réunion de ces deux significations partielles, et une visée « grammaticale » visant à élucider le concept même de signification, et à mettre en

avant l'idée que les règles d'usage d'un mot constituent sa signification et n'en découlent pas. Le candidat a parfaitement identifié l'argument du § 558 montrant que les deux règles d'usage du mot « est » devaient être distinguées du fait d'une règle qui permet de substituer le signe d'égalité (« = ») au « est » d'identité, et interdit cette substitution pour le « est » de la prédication. L'unité physique du mot ne doit pas induire l'existence d'une signification unique, mais invisible, et dont ne seraient manifestes que des parties. Le candidat a alors bien expliqué la référence elliptique à l'idée de « corps de signification » (§ 559), que Wittgenstein associe à Frege, et à l'idée qu'un mot ne serait que comme la surface peinte et visible d'un cube invisible (le corps de signification) qui rendrait compte des diverses règles que manifeste l'usage d'un même mot. Il a alors expliqué le § 560 sur la base de ce qui précédait : si la signification d'un mot n'est autre que l'explication de sa signification, c'est bien parce qu'on n'a pas à chercher au-delà des usages une entité abstraite (la signification), mais seulement à mettre en évidence les usages réglés du mot, la grammaire du concept de signification est logiquement apparentée à ceux de compréhension et d'explication. Un renvoi pertinent au § 77 et l'idée que la signification d'un mot est liée à son apprentissage, sur des exemples particuliers, et dans les limites de certains jeux de langage, a conduit le candidat à un développement moins pertinent sur le « retour au sol raboteux » de la pratique. Un autre renvoi à la note du § 142 a servi de fondement pour une remarque absolument sans rapport avec le texte sur l'idée que la signification reposait ultimement sur des « faits naturels extrêmement généraux », comme des gestes naturels. Le jury n'a pas vu en quoi cette remarque avait la moindre incidence sur le texte (ici le § 560) à expliquer (sinon qu'il était question de « signification », mais c'est le cas d'un très grand nombre de paragraphes des *Recherches* !). Enfin, l'idée que la rencontre des deux significations dans un même mot pouvait être considérée comme accidentelle (plutôt que comme manifestation d'une signification unique) a été bien vue, mais trop tirée dans le sens d'une opposition à un essentialisme de la signification, alors que Wittgenstein voulait plutôt souligner que si la règle d'usage constitue bien la signification du mot, la rencontre de deux règles associées à un même mot physique n'obéissait à aucune règle. Enfin, il aurait été pertinent de faire allusion aux paragraphes suivants à la distinction entre de telles règles constitutives du jeu, et des règles d'astuce.

Ces brèves remarques sont destinées, répétons-le une dernière fois, à attirer l'attention des candidats sur l'importance de l'entraînement personnel à une lecture attentive qui ose reconnaître et affronter les difficultés des textes qui leur sont proposés. Les trente minutes de l'épreuve elle-même doivent être l'occasion de montrer au jury que la préparation a bien été entendue comme un exercice de *lecture* pour *comprendre* un texte philosophique *précis*. C'est donc l'occasion de rappeler fermement aux candidats que l'oral se prépare, de toute nécessité, bien avant la date des épreuves écrites.

*Rapport rédigé par MM. Cyrille Michon et Gilles Olivo
à partir des observations des membres de la commission*

RÉFÉRENCES DES EXTRAITS EXPLIQUÉS PAR LES CANDIDATS :

Malebranche, *De la recherche de la vérité et Eclaircissements sur la recherche de la vérité.*

1. Préface, du début, p. 3 à la p. 4 : « nécessaire, ni indispensable. »
2. Livre I, chap. I, § I, de la p. 23 : « La matière ou l'étendue renferme... » à la fin de la page : « ...des modifications de l'esprit. »
3. Livre I, chap. I, § I, du début de la p. 24 à la p. 25 : «... apercevant les objets par les organes du corps [...] »
4. Livre I, chap. I, § I, de la p. 25 : « [...] parce que quand on sent de la douleur... » à la p. 26 : « ... de ce mot *entendement* [...] »
5. Livre I, chap. I, § II, de la p. 26 : « De même que l'Auteur de la nature ... » à la p. 27 : « ...qui renferme en soi tous les biens »
6. Livre I, chap. I, § II, de la p. 27 : « [...] quoique les inclinations naturelles soient volontaires... » à la p. 28 : « ...il peut suspendre son jugement et son amour [...] »
7. Livre I, chap. II, § II, de la p. 32 : « [...] afin que l'on reconnaisse... » à la p. 33 : « ...elle puisse tourner son entendement. »
8. Livre I, chap. II, § V, de la p. 35 : « [...] il faut ici remarquer... » à la p. 36 : « ...les remords de notre conscience. »
9. Livre I, chap. III, § II, de la p. 41 : « On ne laisse pas de tomber d'accord... » à la p. 42 : « ...il serait impossible de découvrir d'une autre manière »
10. Livre I, chap. VI, § III, de la p. 65 : « Mais il ne faut pas nous imaginer... » à la p. 66 : « ...si elles conviennent en grandeur. »
11. Livre I, chap. IX, de la p. 87 : « Je crois devoir encore avertir... » à la fin du chap. , p. 88.
12. Livre II, II^e partie, chap. V, de la p. 221 : « Il est à propos de remarquer ici... » à la fin du chap. , p. 222.
13. Livre II, III^e partie, chap. IV, de la p. 273 : « Pour ruiner toute la sagesse des stoïques... » à la p. 274 : « ...que par un secours particulier de Dieu. »
14. Livre III, II^e partie, chap. I, § I, du début, p. 320 à la p. 321 : « ...les idées ont une existence très réelle. »
15. Livre III, II^e partie, chap. V, de la p. 336 : « Il est indubitable qu'il n'y avait que Dieu seul... » à la fin du chap. , p. 337.
16. Livre III, II^e partie, chap. VI, de la p. 338 : « Pour la bien comprendre... » à la p. 339 : « ...qu'il y a d'esprits créés. »
17. Livre III, II^e partie, chap. VI, de la p. 341 : « [...] la preuve de l'existence de Dieu... » à la p. 342 : « ...elle seule peut affecter les intelligences. »
18. Livre III, II^e partie, chap. VI, de la p. 342 : « Enfin il n'est pas possible que Dieu... » à la p. 343 : « ...l'opinion que j'explique ne doit faire peine à personne. »
19. Livre III, II^e partie, chap. VII, § IV, « Comment on connaît son âme », du début, p. 349 à la p. 350 : « ...rien qu'ils connaissent moins. »
20. Livre III, II^e partie, chap. VII, § IV, « Comment on connaît son âme », de la p. 351 : « Encore que nous n'ayons pas... » à la fin du § IV, p. 352.
21. Livre III, II^e partie, chap. VII, § V, « Comment on connaît l'âme des autres hommes », en entier, pp. 352-353.
22. Livre III, II^e partie, chap. VIII, § I, du début, p. 353 : « Cette présence claire... » à la p. 354 : « ...tous les êtres en particulier. »
23. Livre III, II^e partie, chap. VIII, § II, « De l'essence de la matière », de la p. 357 : « Mais il en reste encore quatre... » à la p. 358 : « ...l'étendue était l'essence de la matière. »

24. Livre III, II^e partie, chap. VIII, § II, « De l'essence de la matière », de la p. 358 : « Mais de même que les hommes... » à la p. 359 : « ... comme nous venons de dire. »
25. Livre III, II^e partie, chap. IX, § I, « Dernière cause générale de nos erreurs », en entier, pp. 364-365.
26. Livre III, II^e partie, chap. IX, § IV, de la p. 368 : « Les hommes font donc un jugement précipité... » à la fin du §, p. 369.
27. Livre III, II^e partie, chap. X, de la p. 371 : « Il est certain que tous les corps naturels... » à la p. 372 : « ... nous jugeons des choses matérielles comme des nombres. »
28. Livre IV, chap. I, § II de la p. 387 : « Il ne peut avoir d'autre fin principale... » à la p. 388 : « ... de se détourner de lui. »
29. Livre IV, chap. I, § III, « Les esprits ne se portent aux biens particuliers que par le mouvement qu'ils ont pour le bien en général », en entier, p. 388.
30. Livre IV, chap. II, § II du début p. 392 à la p. 393 : « ... de rapport sensible avec eux. »
31. Livre IV, chap. II, § V du début p. 400 à la p. 401 : « ... se prouvent les unes les autres. »
32. Livre IV, chap. III, § I, « La curiosité est nécessaire et naturelle », en entier, pp. 404-405.
33. Livre IV, chap. III, § III du début, p. 406 à la p. 407 : « ... à l'autorité de l'Eglise. »
34. Livre IV, chap. III, § III de la p. 407 : « L'esprit se repose quand il trouve l'évidence... » à la p. 408 : « ... qui conduisent infailliblement à l'erreur. »
35. Livre IV, chap. IV, § II de la p. 412 : « Tout le monde peut savoir... » à la p. 413 : « ... on ne possède plus rien. »
36. Livre IV, chap. V, § I, « De la seconde inclination naturelle ou de l'amour-propre », en entier, pp. 415-416.
37. Livre IV, chap. V, § II de la p. 417 : « Par l'amour de la grandeur nous affectons la puissance... » à la p. 418 : « ... l'amour du bien-être. »
38. Livre IV, chap. X, § II, p. 447 de : « Nous sommes intérieurement convaincus... » à « ... que nous mangeons. »
39. Livre IV, chap. XI, § I, de la p. 451 : « On ne voit la vérité, que lorsque... » à la p. 452 : « ... pour la conversion du cœur. »
40. Livre V, chap. I, de la p. 489 : « Les passions de l'âme... » à la p. 490 : « toujours efficace. »
41. Livre V, chap. I, de la p. 490 : « Il est difficile de déterminer... » à la p. 491 : « ... ses ouvrages n'auront point de fin. »
42. Livre V, chap. IV, de la p. 518 : « Il est vrai que le plaisir est bon... » à la p. 519 : « ... remuer les organes des sens. »
43. Livre V, chap. V, de la p. 524 : « La plus petite réflexion est suffisante... » à la p. 525 : « ... selon les règles de la vertu. »
44. Livre V, chap. V, de la p. 530 : « Il est vrai qu'il y a bien... » à la p. 531 : « ... que M. Descartes nous a découvert sur cette matière. »
45. Livre V, chap. V, de la p. 531 : « Il y a bien de la différence entre la foi et l'intelligence... » à la p. 532 : « ... dans les livres précédents. »
46. Livre VI, I^e partie, chap. V, de la p. 622 : « Il est vrai que cela semble contraire à l'expérience ... » à la p. 623 : « ... s'applique à plusieurs. »
47. Livre VI, I^e partie, chap. V, de la p. 625 : « La vérité n'est autre chose qu'un rapport ... » à la p. 626 : « ... les idées qu'il renferme. »
48. I^{er} éclaircissement, de la p. 802 : « Dieu n'est point auteur du péché... » à la p. 803 : « ... et qui nous remplit ».
49. I^{er} éclaircissement, p. 806 de : « J'avoue cependant... » à « ... la substance de notre âme ».

50. I^{er} éclaircissement, p. 807 : « Il me paraît même qu'il y a contradiction... » à : « ...seulement sentiment intérieur ».
51. I^{er} éclaircissement, de la p. 809 : « Quand je dis que nous avons sentiment... » à la p. 810 : « ...toute la capacité de l'âme. »
52. II^e éclaircissement, du début, p. 818 à la p. 819 : « ...toujours payer comptant. »
53. VI^e éclaircissement, de la p. 831 : « Les hommes disent quelquefois... » à la p. 832 : « ...selon le rapport qu'ils ont à ce dessein. »
54. VI^e éclaircissement, de la p. 839 : « Pourquoi nous trompons-nous... » à la p. 840 : « ...une démonstration évidente de l'existence des corps. »
55. VII^e éclaircissement, du début, p. 844 à la p. 845 : « ...n'est point auteur du péché. »
56. X^e éclaircissement, 1^{ère} objection et réponse, du début (« Notre âme pense... »), p. 916 à la p. 917 : « ...aussi bien que des corps ? »
57. XI^e éclaircissement, de la p. 934 : « Nous pouvons dire que nous avons une idée claire... » à la p. 935 : « ...n'est-il pas évident qu'on n'a point d'idée claire de l'âme ? »
58. XI^e éclaircissement, de la p. 937 : « *On connaît*, disent ces philosophes... » à la p. 938 : « ...en découvrir clairement les rapports. »
59. XII^e éclaircissement, de la p. 943 : « Je dis donc que tout ce qui est... » à la p. 944 : « ...ceux à qui l'on parle en peuvent prendre une fausse idée. »
60. XIV^e éclaircissement, de la p. 967 : « Comme le plaisir et la douleur sont les deux contraires ... » à la p. 968 : « ...elle est bien différente de ces deux choses. »
61. XV^e éclaircissement, IV^e preuve, de la p. 982 : « Si l'on considère bien ceci... » à la p. 983 : « ...les créatures ne sont pas capables de lui rendre. »
62. XV^e éclaircissement, VII^e preuve, de la p. 1003 : « Cela étant, lorsqu'un corps en choque... » à la p. 1005 : « ...*Eadem numero actio*. »
63. XV^e éclaircissement, VII^e preuve, p. 1005, de : « Or tous les changements qui arrivent... » à la fin de la page : « ...en leur faveur. »
64. XVII^e éclaircissement, §§ 25 et 26, pp. 1086-1087.
65. XVII^e éclaircissement, pp. 1100-1101, § 39 en entier.
66. XVII^e éclaircissement, § 43, de la p. 1106 : « Voilà une partie des jugements... » à la p. 1107 : « ...nulle règle certaine pour se conduire ».

Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*.

I^{ère} partie :

1. § 1 à partir de « Ce qui est dit là... », p. 27-28.
2. §§ 2-4, p. 28-29.
3. §§ 5-6 jusqu'à « ...tout autre compréhension », p. 29-30.
4. §§ 7-9, p. 31-32.
5. §§ 10-12, p. 32-33.
6. §§ 13-16, p. 33-34.
7. §§ 17-19 jusqu'à « ...une forme de vie », p. 34-35.
8. § 19, p. 35-36.
9. § 20, p. 36-37.
10. § 22 avec le cadre, p. 38-39.
11. §§ 23-24, p. 39-40.
12. §§ 26-28, p. 41-42.
13. § 31, p. 43-44.
14. §§ 35-36, p. 46-48.
15. § 47, p. 52-53.

16. § 50, p. 55-56.
17. §§ 58-59, p. 60-61.
18. §§ 60-61, p. 61-62.
19. §§ 69-71, p. 66-67.
20. § 79, p. 70-72.
21. §§ 95-98, p. 80-81.
22. §§ 143-144, p. 96-97.
23. §§ 153-155, p. 100-101.
24. § 156, p. 101-103.
25. §§ 175-177, p. 114.
26. § 194, p. 123-124.
27. §§ 195-197, p. 124-125.
28. §§ 199-202, p. 126-127.
29. §§ 204-207, p. 127-128.
30. §§ 305-308, p. 153-154.
31. §§ 359-361, p. 167-168.
32. §§ 376-378, p. 171-172.
33. §§ 398-400, p. 176-177.
34. §§ 402-403, p. 177-178.
35. §§ 412-413, p. 180-182.
36. §§ 420-423, p. 183-184.
37. §§ 442-445, p. 188-189.
38. §§ 558-561, p. 213-214.
39. §§ 571-573, p. 215-216.
40. §§ 611-615, p. 226-227.
41. §§ 633-637, p. 231-232.

II^e partie :

42. II, IV jusqu'à « ...la meilleure image de l'âme humaine », p. 253-254.
43. II, V, de « La psychologie traite-t-elle donc du comportement... » à « Le doute a un terme » , p. 255-256.
44. II, VI, jusqu'à « La phrase est constituée de mots et cela suffit », p. 257-258.
45. II, VIII, jusqu'à « Ici, je cherche la différence grammaticale », p. 263-264.
46. II, XI, jusqu'à « ...comme la couleur du sang) », p. 274-275.
47. II, XI, de « Le concept de 'voir'... » à « ...aucune contrainte », p. 283-284.

Traduction et explication d'un texte en langues étrangères

Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5. Le programme est renouvelé chaque année.

Programme de la session 2007 :

- Texte grec

Platon, *Gorgias*, texte établi par A. Croiset avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, 1923 (retirage récent).

- Texte latin

Lucrèce, *De rerum natura*, liber quartus, texte établi par A. Ernout, modifié par J. Kany-Turpin in *De la nature*, Paris, GF Flammarion, 1997, p. paires 242-312.

- Texte allemand

Edmund Husserl, *Logische Untersuchungen*, I - Ausdruck und Bedeutung, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1993.

- Texte anglais

Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments*, Amherst (NY), Prometheus Books, 2000, les trois premières parties.

- Texte arabe

Al-Farabi, *Kitab al-Huruf*, les première et deuxième parties ; édition de Muhsin Mahdi : *Alfarabi's Book of Letters*, Beyrouth, Dar el-Machreq, 1969, p. 61-161.

- Texte italien

Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene*, Milan, Feltrinelli, 10e éd., 2005.

Grec

10 candidats admissibles avaient, cette année, choisi le grec pour leur épreuve orale d'explication de texte en langue étrangère. La célébrité, comme le classicisme affirmé du texte retenu cette année — le *Gorgias* de Platon —, ne garantissaient certes ni la qualité des prestations, ni le nombre des candidats. Ils impliquaient en revanche quelques exigences précises pour le jury, ce qui n'a pas manqué d'entraîner diverses déceptions. Il faut ainsi peu à peu intégrer deux évidences : la connaissance maîtrisée du grec est chose de moins en moins fréquente chez les agrégatifs se déclarant hellénistes ; la connaissance maîtrisée du grec n'implique pas la maîtrise de la philosophie grecque. On doit regretter — même si le jury mesure parfaitement la difficulté de l'épreuve — que, trop souvent, la richesse et la puissance du texte platonicien aient laissé indifférents des candidats ayant consacré la plus grande partie de leur temps de préparation à péniblement produire une traduction quelquefois approximative. Dans cet ordre d'idées, il est dommage qu'un candidat qui avait visiblement passé l'essentiel de son temps de préparation à traduire le texte excellemment, se soit retrouvé pratiquement dépourvu au moment de l'expliquer.

Car le grec de Platon, en dépit de sa fluidité, n'est guère facile ; comme ne va pas non plus de soi la problématique philosophique à l'œuvre dans le *Gorgias*, problématique à laquelle il faut éviter de substituer des dispositifs tout faits concernant la sophistique ou la

rhétorique, « plaquages » qui convenaient d'autant moins que souvent les candidats qui en faisaient usage ne prenaient pas les précautions les plus élémentaires visant à situer le discours considéré dans la configuration du dialogue.

Rappelons, en reprenant les recommandations que nous donnons chaque année, que l'épreuve consiste en une traduction suivie d'une explication du texte. Le temps accordé étant strictement limité, il n'y a aucune raison pour faire précéder le premier exercice d'une « présentation », presque toujours vide et de pure coquetterie. La lecture entière du texte devant le jury n'a pas plus d'utilité. Le jury conseille donc vivement aux candidats — même s'il appartient à ceux-ci de prendre leurs responsabilités — de commencer directement et sans autre forme de procès par leur traduction. Il est important de présenter celle-ci par groupes de mots ou membres de phrases — insistons : beaucoup de candidats semblent tout ignorer de cette méthode de présentation orale d'une traduction et se contentent de lire alternativement des parties du texte grec et de leur traduction française — comme il est important de rendre compte du grec de façon littérale et aussi élégante que possible. Ensuite, il convient de passer sans perdre de temps à l'explication, qui ne saurait se réduire à une formalité, une fois achevée la traduction.

Sans perdre de temps, donc en évitant quelques écueils que nous ne cessons de signaler et qui, répétons-le, consistent à :

1° procéder à un découpage du texte en général artificiel (la longueur des extraits proposés, qui tient compte du fait qu'un travail de traduction assez lent est demandé, est telle que le découpage revient, le plus souvent, à un émiettement dénué de sens) ;

2° s'attarder à exposer la situation du passage en ne s'en tenant pas à l'essentiel et en rappelant, interminablement, l'ensemble de l'œuvre. En guise de situation du passage, il suffit de donner ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte. Cela suffit, mais est nécessaire.

3° s'attarder complaisamment à des généralités, historiques ou conceptuelles, sur l'auteur. D'une manière générale, toute forme d'introduction est à proscrire. Il faut commencer par le commencement.

Qu'on nous pardonne de répéter ces conseils tous les ans : ils valent quelle que soit l'œuvre, ils sont faciles à observer.

En ce qui concerne les explications du *Gorgias* que nous avons entendues, il convient évidemment de nuancer, puisque non seulement il nous a été donné d'entendre des explications de niveaux très inégaux, mais aussi quelques unes franchement excellentes. On ne manquera pas à ce propos, et pour relativiser, de relever que ce sont bel et bien les admissibles héliénistes qui comptent encore, comme chaque année, la plus forte proportion d'admis de toutes les langues (7 sur 10). Notons cependant une chute brutale de la moyenne (12,29 en 2006, mais 7,40 cette année !) qu'il convient de rapprocher de la hausse constatée en latin (voir plus bas).

Les meilleures prestations joignaient l'excellence de la traduction, faite de précision et d'élégance, à celle de l'explication faite à la fois de la perception de l'essentiel et de la finesse propre à dégager, par une lecture véritable, la singularité du texte. Si quelques candidats se sont acquittés remarquablement de cette tâche, notons cependant que peu nombreux sont ceux qui ont su, non seulement saisir, mais surtout exploiter en vue de l'élucidation philosophique du sens du texte, les nuances portées par certains passages.

Il faut encore regretter une tendance à simplifier, voire à caricaturer. L'honnêteté foncière de *Gorgias* est méconnue, Calliclès est rendu monolithique et Socrate affadi. On cède ainsi, par exemple, en refusant de lire ce que le texte lui fait préciser concernant l'âge où l'on s'y adonne, à la facilité de faire de cette page “ un réquisitoire contre la philosophie ” et de Calliclès un adversaire entier de celle-ci. Du coup, avec ce genre d'approche, ce même Calliclès, décidément inclassable, ne résistait pas et devenait un personnage fort convenu, et la manière, proprement extraordinaire, dont Platon intériorise cet ennemi privilégié était

manquée. Ainsi n'est pas relevée l'extraordinaire reconnaissance de sa grandeur par Socrate : “ ἀνδρείος γὰρ εἶ ” (494 d). En sens inverse, les candidats qui témoignaient d'une louable attention à la lettre et aux détails du texte dérivait vers un certain pointillisme, ce qui revient non moins, en fait, à une inattention. S'il fallait, à notre tour simplifier, nous exprimerions principalement le regret que le *Gorgias*, et les extraits proposés à l'explication des candidats, aient rarement été appréhendés selon leur singularité, mais recouvert par des approches trop générales renvoyant à la rhétorique ou à l'opposition de Socrate et de la sophistique (comme si, pour le dire en passant, Calliclès était un sophiste!). On aimerait retrouver les réflexes fondamentaux attendus de tout lecteur de Platon.

Sans céder à l'inutile stigmatisation des faiblesses, il sera peut-être utile aux candidats d'avoir une idée des prestations manquées et des raisons de leur insuffisance, sans laisser de côté l'heureuse référence aux explications réussies.

Les traductions sont défailtantes, le plus souvent en raison de constructions fautives ou de la mauvaise identification de termes ou de formes (ainsi les faux-amis : le terme μύσαντα, à 480 c 5, est traduit en renvoyant à la “haine” — alors que ce mot signifie “avec les yeux fermés” ; l'infinitif δεῖν de 480 d 1, qui est celui du verbe δέω, “attacher”, est traduit, au prix d'une construction invraisemblable, par “avoir besoin de” ! — rappelons à ce propos que les candidats disposent d'un dictionnaire). Très souvent, aussi, les candidats négligent les particules de liaison, qui, lorsque leur oubli n'entraîne pas la non compréhension entière de la structure du texte, aideraient considérablement à saisir plus que des nuances.

La première cause de faiblesse des explications est dans la déficience de lecture du texte, qui aboutit soit à un commentaire contingent, ne prenant pas appui sur le texte (ainsi oppose-t-on, par exemple, à la justice humaine une justice “surnaturelle” ; ainsi fait-on assez souvent référence au procès de Socrate ou au mythe final du *Gorgias* pour expliquer des passages qui n'y font aucunement allusion ; référence à l'*Euthyphron* à la seule évocation d'une action de mise en accusation) soit à un commentaire seulement descriptif, pas même une paraphrase. Rappelons que la *paraphrase* est un exercice indispensable et rigoureux, porteur d'une compréhension littérale sans laquelle aucun approfondissement n'est possible. De même, certains candidats torturent le texte et inventent, ou ajoutent, ou en font trop : en sollicitant abusivement la grammaire (les participes présents surinterprétés) ou par exemple en introduisant des développements insistants sur le λόγος étrangement opposé à la τέχνη. Sans être franchement aberrants, ces commentaires ne sont ni explicatifs, ni convaincants.

On évoquera aussi une certaine timidité : s'agissant de la problématique du désir, malgré des références au *Philèbe* et à l'illimité, malgré l'attention accordée au thème de la démesure, les explications demeurent quelque peu timides et laissent le jury sur sa faim.

Il faut bien évoquer aussi, plus simplement — hélas ! — le fait de ne pas comprendre le texte, de s'emmêler dans l'argumentation, parfois complexe, ou de ne pas saisir le sens, souvent paradoxal, de l'esprit socratique : beaucoup de candidats se perdent — littéralement — dans les renversements qu'affectionne ce dialogue, et ne savent plus reconnaître celui qui subit ou commet l'injustice, celui qui est puni ou échappe à la punition, celui qui veut ou ne veut pas le mal, etc. C'est ce sens que manquent également les explications qui se réfugient dans une approche aveuglement littéraire, pratiquent la surinterprétation des exemples, ou s'en tiennent aux aspects narratifs du texte. Ainsi, par exemple, faute d'avoir examiné rigoureusement ce qu'est un pilote, un mécanicien, un stratège, ou un rhéteur, c'est tout un passage du *Gorgias* dont la signification essentielle et obvie demeure inaperçue. On regrette que même certaines explications, de qualité et ayant obtenu une bonne note, manquent de

précision dans le commentaire et demeurent souvent indifférentes aux images (la description socratique des pratiques chirurgicales et de leurs instruments, pourtant suggestive des pires souffrances, laisse impassibles la plupart des candidats), aux nuances, voire à l'ironie du texte. Signalons à ce propos une méprise inquiétante qui a été le fait de plusieurs candidats : faute de percevoir l'ironie de Socrate, en maint passage, l'explication fait dire à ce dernier exactement le contraire de ce qu'il soutient !

Pour conclure, on dira d'une manière générale que les bonnes prestations associaient à l'excellence de la traduction (faite d'exactitude et d'élégance ; de maîtrise aussi, car — répétons-le — il faut savoir manipuler les “groupes de mots”), la pertinence d'une explication allant à l'essentiel, et qui tout à la fois, dégage la singularité non contingente du texte et évite la surinterprétation. Simplicité qui résume tout un travail d'entraînement et de familiarité avec un philosophe et sa langue.

*Rapport rédigé par M. Jean-Louis Poirier
à partir des observations des membres de la commission*

Latin

L'impression générale du jury concernant le latin est confirmée par les résultats chiffrés : nous devons signaler cette année une hausse significative de la moyenne qui passe de 8,22 en 2006 à 10,86 (la moyenne générale des langues étant de 7,17) et il faut s'en réjouir, même si — est-ce lié ? — le grec semble perdre cette année sa supériorité traditionnelle.

Les 14 candidats étaient, dans leur immense majorité, visiblement très bien préparés, et ils ont su affronter avec détermination et efficacité une épreuve particulièrement difficile : nous ne pouvons exclure l'hypothèse selon laquelle cette difficulté a motivé les candidats. Certes, le chant du *De natura rerum* qui était au programme ne manquait ni de beauté, ni de grandeur, mais il faut bien reconnaître que le latin, avec ses archaïsmes, sa syntaxe et sa morphologie, en était extrêmement difficile : périlleux et de construction complexe.

Certes, compte tenu de cette difficulté, le jury n'a proposé que des extraits très courts, mais la plupart des candidats ont présenté des traductions qui attestaient, dans beaucoup de cas, une excellente maîtrise de la langue latine, et dans les autres, au moins une préparation sérieuse. Mais il faut bien avouer, aussi, que la brièveté des extraits rendait l'explication philosophique notablement plus difficile, que ce soit en raison parfois de la ténuité du contenu, ou du fait d'une argumentation ou de références qui obligeaient à posséder la connaissance ou du contexte ou du reste de l'œuvre. Il ne suffisait pas de “situer le passage”. Et nous ne sous-estimons pas la difficulté de la pensée même de Lucrèce qui présente toujours non seulement une argumentation serrée, mais aussi une précision d'analyse qui ne s'accommode d'aucun à peu près.

C'est donc l'explication philosophique plutôt que la traduction qui a permis de hiérarchiser les candidats. Ajoutons que fort heureusement le niveau de celle-ci n'a pratiquement jamais été tel qu'il compromettrait radicalement le commentaire. Il est dommage que, dans quelques cas, des traductions parfaitement acceptables n'aient été suivies que d'un commentaire médiocre ou vide, fait d'un rappel général des thèses épicuriennes, comme s'il était superflu de procéder à l'explication du texte. Si l'on peut faire quelques remarques générales sur les explications, ce sera pour relever des erreurs très ordinairement répétées depuis longtemps : une connaissance extérieure de l'épicurisme “plaquée” sur le texte et en interdisant une véritable lecture (on aime ainsi à faire référence à la *Lettre à Hérodote*, comme si l'explication d'un texte devait toujours revenir à lui en superposer un autre —

notons qu'un tel procédé, en sa naïveté, méconnaissait le plus souvent le statut au contraire *transcriptif* du texte lucrétien qui recouvre celui d'Épicure et tolère d'autant moins le plaquage), l'inattention à la singularité du texte donné à expliquer, une tendance, aussi, parfois à affadir celui-ci, notamment lorsque la dureté du propos, voire simplement sa netteté philosophique, en faisaient un texte non dénué de violence.

Les explications les moins réussies furent celles qui, ne percevant pas l'épaisseur ni la teneur philosophique du texte proposé, se crurent autorisées à produire un commentaire impressionniste et subjectif, le plus souvent à contre-sens par rapport aux concepts épicuriens sous-tendant l'extrait. Ce fut souvent le cas des extraits portant sur l'imagination ou la passion amoureuse. Dans d'autres cas, nous avons vu substituer à l'explication des vues plus ou moins arbitraires, en tout cas non-pertinentes, comme l'opposition entre Vénus, vouée au plaisir animal et l'amour, "invention humaine déplorable"

Un extrait ayant trait au sommeil n'a pas permis au candidat de faire mieux que de rappeler (correctement d'ailleurs) certaines références si bien que l'inattention à la description des mouvements de l'âme, de son trouble, de sa quasi décomposition, lui ont fait manquer les enjeux majeurs attachés à ce texte.

La méthode de Lucrèce donne lieu à d'excellents commentaires : certains candidats savent fort bien dégager, notamment s'agissant de l'esprit et de l'âme, ce travail de "décomposition par la pensée de quelque chose qui ne se donne pas de façon visible", cette façon exceptionnelle d'observer l'invisible, tout autant que le visible, avec le même relief, et de le traduire dans le rugueux des vers. Une belle explication, attentive aussi au détail de la description, à ce que Lucrèce écrit des surfaces et des miroirs, a su tirer parti de la brièveté du texte proposé pour en affiner l'analyse et montrer comment il "repré-nd, précise, annonce" ce qui s'y joue au sujet des simulacres.

Comment ne pas évoquer enfin deux remarquables explications, portant sur deux textes de style radicalement opposé et toutes deux réussies en raison de la pertinence et de la précision de leur lecture ? L'une portait sur l'une des pages les plus classiques et les plus théoriquement articulées du chant au programme, avec la critique de la finalité, l'autre sur les dangers de l'amour, d'apparence descriptive, fondée sur l'analyse de la passion amoureuse et de l'accomplissement du désir. Dans un cas comme dans l'autre, les deux candidats ont su produire une véritable lecture du texte et faire apparaître pour l'un la structure, pour ainsi dire, de la sexualité et de la passion amoureuse, investir lumineusement la notion de la volupté, et, pour l'autre, dégager en leur rigueur les concepts, éclairés par une juste référence à leur histoire, et surtout la problématique d'une analyse des techniques et de la finalité de la nature moins simple qu'il ne pouvait sembler.

*Rapport rédigé par M. Jean-Louis Poirier
à partir des observations des membres de la commission*

Allemand

Vingt-cinq candidats (soit le quart des candidats déclarés admissibles) ont eu à expliquer des passages de la première des *Recherches logiques* de Husserl : « *Ausdruck und Bedeutung* ». La moyenne des notes obtenues à cette épreuve a été de : 7,84/20. Quelques très bonnes explications (dont l'une, véritablement excellente, a obtenu la note de 19/20) ont contrasté avec un ensemble de prestations qu'il faut bien dire très médiocres. Le niveau général de la *traduction* des passages proposés a en effet été très décevant, trop de candidats se révélant incapables de *construire* correctement les phrases du texte afin d'en présenter une traduction fidèle. Le *lexique* même a souvent donné lieu à des imprécisions (voire à des confusions portant sur des notions décisives, telles que « *Ausdruck* », « *Bedeutung* », « *Zeichen* », « *Anzeichen* », « *Bezeichnung* », « *Anzeige* », « *Hinzeige* », « *Kundgabe* », etc.), imprécisions qui ne permettaient pas aux candidats d'avoir vraiment accès au *sens littéral* du texte, et par conséquent encore moins au *travail du texte* — et moins encore à un rendu satisfaisant des « *distinctions essentielles* » et des *nuances de modalité* très délicates propres à la « *phénoménologie* » des *Recherches logiques*. Après de telles erreurs de *traduction* (parfois massives), le *commentaire* du texte devenait pour ainsi dire impossible, le *sens* même du texte en ayant été par trop altéré (parfois rendu méconnaissable), et trop de candidats se voyaient alors obligés (certains d'entre eux allant presque jusqu'à s'en excuser devant le jury) de plaquer sur le texte un « *commentaire* » tout préparé (rapide, et nécessairement schématique) sur les principales « *notions* » de la première des *Recherches logiques*.

Les quelques prestations solides et pertinentes qu'il a été donné au jury d'entendre ont toutes fait fond sur une *traduction* sûre, présentée clairement, à haute et intelligible voix, correctement construite par groupes de mots, et avec le souci d'une bonne lisibilité du texte, de son style et de ses enchaînements de pensées. Telle était en effet la condition *sine qua non* d'un *commentaire* clair, précis et judicieux, s'appuyant alors distinctement sur le *travail du texte*, sur les distinctions et connexions qui y sont à l'œuvre, et en situant avec pertinence les tenants et aboutissants dans la conceptualité du projet husserlien des *Recherches*. — Il importe donc que les candidats qui choisissent d'expliquer un texte conçu et écrit *en une langue étrangère donnée* soient certains de pouvoir maîtriser suffisamment *ladite langue* (vivante ou ancienne), afin d'avoir réellement accès *au texte original* dans d'excellentes conditions de lisibilité du *propos philosophique* précis qu'il ont sous les yeux. Pour des raisons que les *Recherches logiques* entreprennent elles-mêmes justement d'élucider, un effort de déchiffrement trop laborieux interdit manifestement l'*accès au sens* et *au mouvement de la pensée*. Et une connaissance générale de la « *doctrine* » de l'auteur ne saurait nullement y remédier. Car pour être en mesure de discerner *à l'œuvre* la « *doctrine* » *dans le texte*, il faut être véritablement en mesure de *lire* couramment l'œuvre de l'auteur dans la *langue originale* où sa pensée est en quelque sorte *à l'état natif*. — Et tel n'a pas souvent été le cas. Constructions syntaxiques malmenées, pronoms relatifs mal rapportés à leurs antécédents, temps, modes et valeurs d'aspects faussés, nuances de modalités trahies, rejet du verbe ou des particules séparables de certains verbes en fin de phrase mal identifié —, tout cela finit par rendre inintelligible un texte aussi rigoureusement écrit que celui de Husserl. Un rendu approximatif du *lexique* et de la *syntaxe* a nécessairement toujours des effets désastreux ; mais trop de négligences portant sur les *nuances* et les *inflexions* de la langue de l'auteur en défigurent aussi gravement la pensée et en détruisent la limpidité. Le jury a souvent été conduit à regretter d'avoir demandé à tel ou tel candidat de reprendre la traduction d'un mot, d'un groupe de mots, d'une expression, voire d'une phrase mal comprise : loin de corriger ou d'amender leur traduction, les candidats ont presque toujours cru devoir revenir (parfois fébrilement) à leurs notes manuscrites, pour répéter à l'identique (et d'une certaine manière « à l'aveuglette ») celle qu'ils avaient déjà fautivement proposée. Faute d'un rapport libre et

vivant à la langue, l'occasion ainsi procurée aux candidats d'amender ou de rectifier une lecture fautive (voire de soutenir une proposition de traduction intéressante) n'a que trop rarement pu être saisie.

Il a été extrêmement rare qu'un candidat ait éprouvé le besoin de justifier, dans son commentaire, l'un ou l'autre de ses choix de traduction d'un mot ou d'une expression du texte pour des raisons qui auraient pu être philologiques, voire philosophiques (et même, en l'occurrence, « phénoménologiques »). Ce qui constitue un assez mauvais signe de la conscience que pourraient avoir prise la plupart des candidats des enjeux de pensée propres à la traduction philosophique. Tel est bien pourtant l'un des principaux bienfaits spécifiques attendus de l'épreuve et de la préparation censée y conduire. Il faut dire que l'immense majorité des vingt-cinq candidats ont aveuglément reconduit (aux erreurs près qui leur reviennent en propre) les traductions généralement en usage — y compris là où celles-ci demeurent opaques, voire contestables, et méritent donc quelques éclaircissements. Aucune proposition, s'il fallait n'en prendre ici qu'un exemple, n'a ainsi été faite pour rendre autrement que par « fonction de manifestation » (avec tous les malentendus auxquels elle a pu donner lieu) l'expression husserlienne de : « *die kundgebende Funktion* ». Et des mots tels que « *Meinung* » et « *Intention* » ne sauraient être indistinctement rendus par « intention » ou par « visée », mais jamais en tout cas « *Meinung* » ne saurait être traduit par « *opinion* » en contexte explicite d'« intentionnalité ».

Le feuilletage et les clivages conceptuels extrêmement subtils de l'« intentionnalité » qu'introduit la *Première Recherche Logique* pouvaient évidemment donner lieu à toutes sortes de confusions : celles-là mêmes que tout l'effort de l'entreprise husserlienne s'employait à identifier et à lever. Les difficultés rencontrées par les candidats témoignent de ce que la tâche alors entreprise peut avoir, aujourd'hui encore, conservé d'actualité. L'articulation des « actes conférant le sens » (« *sinngebende Akte* ») et des « actes de remplissement » (« *Sinnerfüllende Akte* »), la question de la « référence » de la « signification » à l'« objet », la question de la distinction entre « objet intentionnel » et « objet réel », celles de l'« idéation » et du statut de la « logique », celle de l'« unité idéale de la signification » ; mais aussi l'ensemble des « distinctions essentielles » les plus décisives et les plus élémentaires introduites par Husserl, entre l'« expression » (« *Ausdruck* »), la « signification » (« *Bedeutung* ») et l'« indication » (« *Anzeige* »), ou bien entre le « signe » (« *Zeichen* ») et l'« indice » (« *Anzeichen* »), ou bien entre la « *stellvertretende Funktion* », la « fonction de représentation » d'un « signe » et la « *kundgebende Funktion* » d'une « expression linguistique » (considérée en tant qu'elle « fait fonction de signe des “pensées” de celui qui parle »), ou bien encore entre les « actes » relatifs à la perception du « phénomène physique de l'expression », les « actes conférant la signification » et les « actes de remplissement », ressaisis dans leur différence avec l'expérience même de ce qui est « donné dans l'intuition » ; toutes ces distinctions conceptuelles ont donné lieu à de multiples confusions — et que la traduction elle-même, d'entrée de jeu, n'évitait pas (ou ne permettait pas de dissiper). *A fortiori* la confusion s'accroissait-elle lorsqu'il fallait distinguer entre « objectités réelles » et « objectités idéales », entre l'« aperception dans l'expression » et l'« aperception dans l'intuition », entre les « significations “en soi” » et les significations « dans l'expression », entre le « contenu du vécu expressif au sens psychologique » et le « contenu du vécu expressif au sens de la signification comme unité », etc. À côté de telles confusions — aux conséquences extrêmement lourdes —, certaines fautes faisaient plutôt figure de *maladresses* plus anecdotiques, dont certaines auraient dû pouvoir être évitées. S'imaginer que le « chapeau mou » que porte Bismarck, dans l'évocation que fait Husserl de l'un des portraits les plus célèbres du chancelier, ne serait autre qu'un « casque à pointe », est une malheureuse erreur ; mais se sentir autorisé par là à consacrer une part non négligeable du commentaire à l'influence du « militarisme allemand » dans la pensée allemande de l'époque

paraît franchement déraisonnable — pour ne pas dire déplacé. Rappelons que le commentaire doit surtout s'attacher à faire paraître le plus clairement possible ce qui constitue proprement *le point focal* et « *la chose même* » dont il s'agit dans la pensée de l'auteur, telle qu'elle *se donne à lire* dans le texte. D'autres candidats ont cru devoir consacrer des exposés comparatifs (par exemple entre Husserl et Frege, ou entre Husserl et Twardowski, voire entre Bolzano et Brentano) qui n'étaient pas assez précis en eux-mêmes pour pouvoir apporter un éclairage pertinent sur la difficulté propre au passage précis qu'ils avaient à traduire et à commenter. L'exposé s'est alors quelque peu fourvoyé, loin du texte qu'il aurait fallu plus simplement *lire* dans l'économie même de son propos. De même encore, trop d'allusions, d'ailleurs un peu hâtives, à l'« *intuition catégoriale* » de la *Sixième Recherche logique* ont tendu à faire dériver à l'occasion le commentaire bien loin de ce qui aurait dû être son objet propre.

Rappelons donc que c'est à cette tâche bien précise : porter le passage concerné à l'intelligibilité de son objet propre et de son sens précis, mettre en lumière l'apport que constitue ledit passage à la démarche de l'ouvrage dont il est extrait, que doit d'abord être consacré tout l'effort des candidats dans cette épreuve spécifique. Et c'est ce qu'ont su faire avec sûreté, et non sans une certaine aisance, plusieurs excellents candidats, que le jury se plaît à saluer, et qui ont même su ouvrir, en conclusion de leur travail, en quelques phrases bien pesées, d'intéressantes perspectives spéculatives sur le sens d'ensemble et sur les ressources de l'entreprise husserlienne.

*Rapport rédigé par M. Gérard Guest
à partir des observations des membres de la commission*

Anglais

Il est à craindre que le niveau anormalement faible des prestations en anglais, cette année (voir les statistiques en Annexe), ne s'explique pas par une préparation inadéquate : la majorité des candidats s'est présentée à l'épreuve armée d'une connaissance générale, et parfois même très nourrie, de la morale smithienne, et semblait avoir surtout travaillé dans la traduction française, au demeurant excellente, plutôt que directement sur l'original. De la conjonction de ces deux facteurs a résulté une incapacité, le jour venu, à faire face à un passage singulier, à la fois dans son contenu et dans sa tonalité. Cécité au détail de l'argumentation, surdité vis-à-vis des échos que l'ensemble devait réveiller dans l'expérience du lecteur.

Il est vrai que la *Théorie des Sentiments moraux (TSM)* appartient, en terre française, au type de ces oeuvres connues pour leur notoriété, qu'on ne lit guère pour elle-même, *a fortiori* qu'on n'étudie pas, sinon certains extraits en référence à *La Richesse des Nations*, jadis pour résoudre ce qu'on appelait « l'Adam Smith Problem », aujourd'hui dans le cadre d'une reconstruction généalogique de l'individu libéral et de son idéologie, ou qu'on n'envisage, dans un esprit historiographique, que pour ses rapports avec, d'une part, la tradition du sens moral, de Hutcheson et Shaftesbury, d'autre part, la philosophie de Hume. On comprend que les étudiants aient été accaparés, dans un premier temps, par le repérage et la découverte de ce qui, pour nombre d'entre eux, s'apparentait à un continent inconnu de la pensée morale, et qu'ils l'aient fait dans leur langue maternelle. Mais la connaissance, fût-elle parfaite, d'un guide ne remplacera jamais le voyage, et, pour filer la métaphore, nous étions navrés de voir tel ou tel candidat chercher, sans la trouver, la curiosité qu'on lui avait pourtant indiquée sur la carte. Or, il fallait bien se rendre à l'évidence : aucun, ou alors très peu, des textes de la *TSM* ne condense, ou n'illustre, à lui seul *la* théorie d'Adam Smith ! Nous

n'entendons pas ici seulement marteler le rappel de l'exigence propre à l'exercice, de toujours porter sur un objet individué ; c'est davantage et autrement vrai, si possible, pour les textes de nature « empiriste » où les thèses (et il y en a beaucoup) ne sont jamais formulées que sous la forme d'exemples et de contre-exemples, de cas bizarres ou typiques, d'écarts, de gradations, de variations, de nuances, d'extrapolations, de rectifications, d'ajustements etc. Si la pensée de Smith, à la différence de celle de Hume, ne donne pas dans le paradoxal, les deux ont en commun de ne pas faire appel à l'autorité du fait comme à un argument, puisqu'il s'agit précisément d'en rendre compte, sans recourir à ceux des principes spéculatifs qui procèdent d'un esprit faussé par la compulsion systématique, ni à un consensus étriqué qui conduit au relativisme. La *TSM* offrait donc un échantillon parfait de ce qu'on appelle l'esprit de finesse, et donnait la rare occasion de voir en exercice s'appliquer une méthode souvent idéalisée, celle de l'invention des principes. Faute d'y avoir été attentifs, les candidats, forts des bons cours d'introduction qu'ils avaient suivis et des ouvrages critiques qu'ils avaient lus, avaient beau proposer de correctes interprétations, que nous n'amendons donc pas, ni ne chercherons à enrichir, sur la « sympathie », « le spectateur impartial », etc., ils passaient radicalement à côté des textes qui leur étaient proposés, s'ils n'avaient pas pris, au préalable, le temps de « converser » avec l'œuvre. Les remarques qui suivent, critiques pour la plupart, et à regret, atteindraient néanmoins leur objectif, par delà le recensement fastidieux des égarements, pourvu qu'elles sensibilisent les candidats, dans l'immédiat, à la nécessité absolue de s'immerger dans l'œuvre au programme, c'est-à-dire de la « pratiquer », et, pour le moyen terme, à l'intérêt de se familiariser avec les démarches empiriques, auxquelles, et nous avons tous notre part de responsabilité, nos classes préparatoires et nos universités ne les initient guère.

Nous n'attendons pas de l'élégance, ni forcément de la fluidité dans la traduction : la phrase de Smith est souvent chargée ; elle ne cultive pas l'ellipse, le raccourci, la suggestion, ne joue pas sur l'équivoque et la polysémie, elle cherche, au contraire, à s'expliciter sans cesse, au prix de répétitions, de reprises, d'incises, de complications, et, pour quelques effets de style, notamment dans les parallèles, comme les portraits croisés du riche et du pauvre (I, 3, 2), ou lorsque le ton se fait plus sentencieux, pour se calquer sur les maximes des moralistes, comme, par exemple, en III, 2 (« Man naturally desires, not only to be loved, but to be lovely »), c'est, la plupart du temps, le souci analytique qui prévaut. La littéralité s'imposait donc, par prudence, surtout par fidélité à l'esprit même d'une argumentation qui veut coller à son objet, et c'est à sa plus ou moins grande exactitude, fût-elle disgracieuse, que le travail du candidat était apprécié. Or bien des prestations ne purent même pas prétendre à cette évaluation, en raison des nombreux contresens dont elles étaient émaillées. Passant pudiquement sur ceux qui dénotaient une ignorance inquiétante des constructions élémentaires de la langue, la grande majorité de ces contresens semblait provenir d'un premier contact avec la version originale. Symptomatique le cas de ce candidat incapable de traduire (II, 1, 5, pp. 109-110) l'expression « of a piece with » dans la phrase : « The economy of nature is in this respect exactly of a piece with what it is upon many occasions. », -membre de phrase qui justement avait été omis, suite à une coquille, dans la version des PUF!-, et qui, de ce fait, a renoncé à commenter la référence capitale car unique à une « économie de la nature ». Ou encore, cet autre qui accumule les bévues sur la toute première page du livre, « How selfish soever man may be supposed... » comme s'il ne reconnaissait plus ce qu'il avait pourtant dû lire une dizaine de fois. Tel se laisse arrêter par un point virgule (III, 2, p. 183) : « Praise and blame express what actually are ; », traduisant par « L'éloge et le blâme expriment ce qu'ils (?) sont vraiment », au lieu d'aller chercher plus loin le sujet de la relative : « praiseworthiness and blameworthiness what naturally ought to be *the sentiments*... » Pareille ignorance de la ponctuation ne pouvait manifester plus clairement que le candidat n'avait jamais, au grand jamais, travaillé sur l'édition anglaise. Parfois le

mésusage du dictionnaire unilingue, mis à leur disposition, trahit la même absence de pratique courante : un candidat sérieux, qui avait, par ailleurs quelques connaissances sur Smith, invité à expliquer ce texte qui, non sans ironie, décrit notre tendance irréprouvable à déifier les Grands (I, 3, 2, pp. 72-73), bute sur « after the manner of eastern adulation » qu'il traduit en dépit du bon sens, et, pour n'avoir pas saisi l'allusion typique au contre-modèle du despotisme oriental, passe à côté de la satire politique du passage se terminant sur l'indignation suscitée par la mort de Charles I^{er}, qui efface « all the innocent blood that was shed in the civil wars », et interprète la sympathie avec les puissants qui nous gouvernent comme un « processus de quasi-identification », alors qu'elle nous conduit, tout au contraire, par une sorte d'élection imaginaire, à les séparer du commun des mortels. Gageons que s'il avait vraiment lu l'ouvrage pendant l'année, il aurait eu le bon réflexe, le jour dit, et ne se serait pas laissé déstabiliser par ce trivial adjectif, « eastern ». Et que penser alors de ce candidat qui fonde son commentaire, plein d'aplomb et d'érudition, sur la traduction de la phrase initiale du texte (III, 5, p. 238) « The industrious knave cultivates the soil », par « Le fripon industriel cultive sa bassesse », et la réitère crânement, alors qu'il est prié de la reprendre ? L'argumentation de Smith, particulièrement dense et subtile, visant à tester nos jugements en apparence irrationnels du point de vue économique, puisque spontanément nous prenons le parti de l'honnête homme paresseux, en lui accordant un mérite d'ordre moral, contre le travailleur malhonnête, qui jouit légitimement du fruit de son labeur, pour établir dans un premier temps une ruse apparente de la nature qui se sert de l'homme pour contrarier ses effets mécaniques, « Thus man is by nature directed to correct that distribution of things which she herself would otherwise have made », avant de conclure à la concordance des deux sortes divergentes de règles, naturelle et humaine, vers une même fin, « the order of the world, and the perfection and happiness of human nature », cet enchaînement, donc, était interprété, suite à la première phrase, comme l'exposé d'un vague « balancement providentiel » à travers la « métaphore » de la culture, où l'on pouvait déceler une critique des physiocrates. On nageait en plein délire. Et pourtant, le candidat « savait » du Smith, et n'était pas ignare en anglais. Seulement, il n'avait pas lu le texte.

La liste de ces errances, hélas, serait longue. Il faut prendre conscience que, quatre fois sur cinq, un seul contresens compromettrait l'ensemble de l'explication, preuve *a posteriori* de ce que, malgré leur apparence déliée, les raisonnements de Smith sont d'un seul tenant. Ainsi lorsque (III, 3, p. 208) l'impossibilité pour le sage, maître de lui-même, d'adopter dans « les paroxysmes de la détresse », entièrement le point de vue du spectateur impartial est rapportée à un « parental care » de la Nature veillant à la conservation, de l'individu comme de la société, qui, autrement serait menacée par une indifférence toute stoïque, si elle suffisait à procurer le contentement aux meilleurs, l'explication d'une candidate est entièrement bloquée par son incapacité à analyser la courte phrase : « Neither is it fit that it should ». Toutefois, le tableau ne doit pas être noirci à l'extrême, et certains candidats surent rectifier d'eux-mêmes leurs erreurs ou leurs balbutiements au cours de leurs commentaires, montrant par là un réel « habitus » de lecteur, tel celui qui parvint, avec application, à démêler la conclusion pour une fois assez elliptique (III, 2, p. 188) d'une argumentation théiste portant sur la base naturelle de notre croyance en une justice future, croyance à laquelle même l'athée, pourvu qu'il soit vertueux, ne peut que souscrire en pratique, sinon en paroles, et qui est faussée, ou rendue dérisoire, par les représentations que s'en font les dévots « in direct opposition to all our moral sentiments ». Il a été récompensé de sa patience.

Même quand elles évitaient le contresens les traductions ont multiplié les imprécisions au point parfois de rendre illisible le texte. Beaucoup plus que l'approximation terminologique, nous avons sanctionné la désinvolture grammaticale : quand on oublie les « yet », les « therefore », les « but », les « again », les « neither », les « however », les « thus » etc., il n'y a plus d'argumentation ; quand les démonstratifs sont régulièrement

rendus par de simples articles, les indices d'intensification une fois sur deux recouverts, les comparatifs confondus avec les superlatifs, et vice versa, l'analyse smithienne, principalement dans la première partie, privée de ses nuances, est ravalée à l'état de platitude psychologique ; lorsque l'on néglige les pronoms personnels et escamote la traduction de « own », on ne peut rien comprendre aux échanges sympathiques, à leur redoublement, leur fixation, leur fluctuation et leur approfondissement ; enfin, est-il besoin de rappeler l'importance des auxiliaires modaux et que souvent l'acuité morale de toute la réflexion se décidait aux seuls « could », « might », « ought to », ou « would » surtout dans un ouvrage où l'éventuel, le potentiel et l'irréel forment le tissu de nos relations réelles, et sédimentent tout autant nos rapports aux autres qu'à nous-mêmes ? Ce qui pourrait apparaître comme des points de détails, sacrifiés à la précipitation de l'épreuve, était souvent l'essentiel, et l'omission de ces points a fait que la traduction s'est changée en un résumé, et qu'au lieu de commenter un texte, on a exposé une « idée » dont on avait bien de la peine à justifier l'intérêt. Matériellement ce défaut, si répandu qu'il serait aléatoire d'en inventorier les illustrations, se marquait au refus chez les candidats, alors qu'ils n'hésitaient pas, le cas échéant, à défendre leur choix de traduction pour un verbe ou un substantif, d'intégrer dans leur commentaire la moindre remarque, un peu appuyée, sur telle particule, locution adverbiale, modalité ou nuance, autour desquelles, pourtant, le propos s'articulait. Bref, ils ne parlaient pas la langue du texte, dont la pensée, laissée sans voix, ne pouvait, au moins partiellement, que leur échapper.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que le premier tort de maints commentaires ait été leur décalage par rapport à leur objet effectif. Bien sûr, c'est le défaut du genre, que de coucher un texte sur le lit de Procuste, de lui faire dire ce que la « théorie » reconstituée ou supposée lui impose de dire, et il était encore plus flagrant ici, pour les raisons que nous avons rapidement évoquées plus haut. Il a même pu prendre des proportions inattendues lorsqu'un candidat a tenu à voir, à tout prix, « la main invisible », et en expliciter l'anthropocentrisme dans un texte (II, 2, 3, pp. 126-127) où Smith montre pourtant, avec une clarté rarement égalée, l'illusion qui consiste à confondre, « pour les opérations de l'esprit » ce que nous distinguons sans difficulté pour les opérations du corps, à savoir la cause efficiente et la cause finale, et à imputer à une intentionnalité la raison d'effets concordants dans le champ des affaires humaines, l'argument étant préparatoire à une critique de la conception utilitariste de la justice. C'était le moment ou jamais de s'interroger sur le sens exact de l'expression « intention de la nature », si fréquente de fait dans la *TSM*, et qui pouvait réserver des surprises ; occasion perdue. Sans atteindre de tels excès de mauvaise foi, le recours au syntagme de « mécanisme de la sympathie » a souvent fonctionné comme le moyen le plus expédient d'en éluder l'analyse précise, comme ce fut le cas lors de l'explication plate du passage littéralement hallucinant sur la sympathie envers les morts (I, 1, 1, pp. 8-9), ou celle de la mise en place du redoublement de la sympathie, qui fait que nous nous mettons à la place de celui qui pourrait et devrait se mettre à la nôtre, alors qu'il est impossible de ressentir exactement la passion de quiconque, ce qui conduit à un premier degré de régulation des sentiments (I, 1, 4, pp. 23-25), Smith l'illustrant très concrètement par le degré de sérénité auquel nous pouvons parvenir en raison inversement proportionnelle du degré de proximité de la compagnie dans laquelle nous nous trouvons, en sorte que la sympathie est d'autant plus un principe de concordance sociale que nous sommes moins enclins à sympathiser avec ceux qui nous entourent ! Cheminement auquel la lecture proposée est restée insensible. En règle générale, les candidats anticipant toujours sur des ramifications futures se montraient aveugles à ce qu'ils avaient sous les yeux, et croyaient hausser l'intérêt d'un texte en en faisant l'élément d'un ensemble qui ne se trouve nulle part, et ne peut pas s'y trouver, puisque la signification de l'analyse smithienne est, en quelque sorte, son déploiement lui-même, dont chaque étape correspond à un degré de la réalité décrite. Il y eut heureusement des exceptions,

certaines prestations s'en tenant strictement au cadre qui leur était imparti, ainsi au terme de la comparaison entre les vertus de justice et de bienfaisance (II, 2, 1, pp. 117-118), un candidat interroge avec finesse pourquoi le défaut de la première appelle une sanction, et celui de la seconde non, alors que la pratique de celle-là n'est pas louable, et l'exercice de celle-ci appelle la plus haute gratitude, en suggérant qu'il s'agit de distinguer entre une vertu proprement sociale, qui définit un minimum régulateur, et une vertu proprement morale, qui se définit comme une excellence, et donc un maximum désirable. Ou encore ce commentaire impeccable du texte inaugural de la troisième section (III, 1, pp.161-162) qui commence par identifier exactement le problème auquel Smith est confronté : si toute évaluation est basée sur la sympathie entre un acteur et un spectateur, qui échangent constamment leur rôle, comment, d'une part s'évaluer soi-même, d'autre part dépasser le conformisme social, dès lors qu'on écarte les hypothèses du sens moral et du rationalisme ? Le défi à relever est de montrer comment cette évaluation de soi se construit mais naturellement, et qu'en s'en tenant au fait on en vient, de façon continue, à dépasser le fait. L'explication, attentive à tous les marqueurs modaux, restitue alors le mouvement de généralisation, qui nous conduit de moi aux autres, puis des autres au spectateur impartial, avec lequel on n'échange plus de place, mais qui occupe une place tierce, vacante, équivalente à l'abstraction à partir de laquelle nous pouvons nous juger objectivement tout en restant à l'intérieur de nous-mêmes.

Le second défaut majeur tient à la logique de l'argumentation dans le détail de laquelle peu de candidats sont parvenus à entrer ; soit que, et c'était rédhibitoire, on inverse la cause et l'effet, ce qui explique et ce qui est expliqué, ou à expliquer : ainsi, en I, 3, 2 (pp. 70-71), alors qu'il est question de l'origine de l'ambition, le candidat passe tout le temps de son oral à s'interroger sur l'origine de la joie que Smith place pourtant dès la première phrase comme raison du phénomène qu'il examine : « It is because mankind are disposed to sympathize more entirely with our joy... » Erreur analogue pour le commentaire du passage fameux sur la corruption de nos sentiments moraux (I, 3, 3, pp. 84-85) Alors que c'est l'admiration des riches qui est dite produire cette altération, elle en est prise pour le symptôme. Soit que, et c'était plus fréquent, on se trompe de genre, prenant une analyse descriptive pour une charge critique. Ainsi, en restant dans le même registre, le parallèle entre le riche et le pauvre (I, 3,2, pp. 71-2), s'il relève bien de la peinture de caractères, ne se laisse pas réduire à une condamnation satirique, sous peine d'évacuer totalement la finesse de l'observation smithienne sur la visibilité et l'invisibilité dans l'espace social. Soit enfin, et c'était de loin le plus répandu, on n'accorde qu'une attention polie aux exemples, considérés comme des illustrations accessoires, alors que, souvent, c'est en eux que se construit la démonstration.

Mais, pour mieux dénoncer ces trois travers, qui témoignent d'une mésintelligence de la démarche empirique et de son esprit, tout en terminant sur une note optimiste, signalons deux performances qui en ont été précisément exemptes : la première portait sur un texte difficile (I, 2, 3, pp. 48-49) où Smith se demande d'où vient l'effet répulsif que provoque l'expression de la colère et du ressentiment. La candidate voit bien qu'il s'agit de l'expliquer sans se départir du principe de sympathie, de telle sorte que l'analyse en est à la fois l'épreuve et une confirmation *a fortiori*. Elle n'hésite pas à entrer dans le jeu, émettant à son tour des hypothèses pour mieux « essayer », affûter le propos, le commentant en l'accompagnant jusqu'au paragraphe final où elle parvient à montrer que la référence à la musique est tout autant une comparaison esthétique, conforme à une conception mimétique, qu'un aperçu sur la musicalité foncière des passions. Lecture sobre et entière, qui avait le grand mérite de traiter le texte de Smith, pour ainsi dire, comme une expérience de pensée qu'il convenait d'effectuer soi-même. La deuxième fut carrément magistrale. Elle traitait du problème des règles générales (III, 4, pp. 226-227), que le candidat envisage d'emblée dans leur articulation avec l'autre instance du jugement qu'est la conscience ou l'intériorisation du Spectateur. Y a-t-il concurrence entre les deux, et comment, d'autre part expliquer ces règles,

auxquelles est suspendu notre sens du devoir, du point de vue de leur utilité. La difficulté est de rendre raison de leur nécessité ou autorité et de leur autonomie (par rapport à notre jugement qui peut toujours être faussé), bien qu'elles ne soient pas au fondement de notre action, d'une nécessité donc à la fois impérative et dérivée. Sur cette base, le candidat se livre, sans jamais se départir d'une exposition limpide ni surcharger son commentaire de connaissances superflues, à l'approfondissement du problème au point de le rendre presque inextricable jusqu'à ce que l'analyse d'un exemple (« The man of furious resentment, if he was to listen to the dictates of that passion... ») encore insuffisant, puis enrichi par une situation contrefactuelle (« Yet the fury of his own temper may be such, that had this been the first time... ») permette de dénouer les fils, et prendre la mesure des fonctions complémentaires de la conscience et du devoir, entre lesquelles le détour par l'observation d'autrui assure la synthèse. La lecture procédait d'une loi simple : l'enrichissement progressif d'une réflexion prenant sur soi le travail du texte, et comme le hasard du calendrier a voulu que ce fût la toute dernière leçon, le jury est parti confiant en l'avenir.

*Rapport rédigé par M. Dominique Horvilleur
à partir des observations des membres de la commission*

Arabe

Un candidat a passé l'épreuve en arabe.

La langue de Fârâbî, technique et suffisamment explicite, n'a pas posé de problème insurmontable au candidat. Celui-ci a disposé, pour la préparation de l'épreuve, d'un dictionnaire bilingue (Daniel Reig, *as-Sabîl*, éditions Larousse).

Le passage proposé [chap. 4, § 10 (p. 65, l. 22 – p. 66, l. 15)] appartient à une discussion de la sémantique propre aux "intelligibles seconds" et a pour fonction de désamorcer deux sortes de difficultés qui peuvent être soulevées à leur propos : la possibilité de régression infinie par réitération de l'auto-référence (engendrant des séries infinies présumées inconnaissables, du type "Troisième Homme"), et la production d'attributions contradictoires (par exemple : 'semblable' étant différent de 'différent', il est différent de lui-même, etc.). La résolution de ces paradoxes autoréférentiels se fonde sur une propriété générale de l'universel : il permet de saisir distinctement, par un acte de connaissance fini, toute la classe des objets qu'il subsume, y compris lorsque celle-ci est virtuellement infinie. La même propriété s'applique d'ailleurs aux intelligibles eux-mêmes ; il s'ensuit qu'il n'est pas nécessaire de poser des termes de troisième intention, etc.).

Le texte a été expliqué, de façon correcte, dans son rapport aux problèmes de la métaphysique grecque classique. D'autres mises en perspective auraient été possibles : par exemple les développements ultérieurs de la question des universaux, les traitements contemporains de l'autoréférentialité ou la doctrine farabienne de l'intellection.

*Rapport rédigé par M. Michel Crubellier
à partir des observations des membres de la commission*

Italien

Les sept explications du traité de Giuseppe Beccaria, *Dei delitti e delle pene*, ont été, à l'inverse de ce qui s'était produit l'année dernière, avec Leopardi, globalement décevantes. La moyenne générale est l'une des plus basses des langues (6,14 / 20) et, sur 7 explications 6 ont été notées nettement en dessous de la moyenne, une seule — du reste excellente — a obtenu une note supérieure à la moyenne.

S'agissant d'un auteur au programme parmi les plus remarquables du corpus philosophique en italien, on ne peut que le regretter. Certes, et nous avons pu le vérifier, en son classicisme même, Beccaria est un auteur difficile, il a un style, qui traduit une pensée très finement argumentée : expliquer Beccaria ne laisse aucune place à l'improvisation, et trop de candidats, sans doute, ont cru pouvoir s'en tirer au moyen de quelques recettes.

Même si les erreurs commises ne suffisaient pas à expliquer l'échec de la plupart des explications, les traductions, à quelques exceptions près, furent relativement fautives. En quelques cas, les candidats se perdaient dans les négations au point de commettre des contresens complets, l'inattention, presque constante, aux modes et aux temps, au sens précis des adverbes, n'était pas pour remettre sur la bonne voie, mais en général, ce que nous avons relevé, c'est une série d'inexactitudes mineures ou d'approximation qui conduisaient peu à peu à une dérive parfois importante. Ajoutons que nous sommes en droit d'attendre une expression française élégante.

Il était, naturellement, requis de situer les passages à expliquer. L'opération fut rarement bien conduite. D'une part on ne doit jamais, pour situer un texte, se contenter d'indiquer le chapitre auquel il appartient ou de rappeler ce qui précède : on doit le situer eu égard à la problématique de l'ouvrage et dans les termes de l'articulation conceptuelle qui lui est propre; d'autre part, dans Beccaria, la chose est particulièrement compliquée et requiert

une analyse de la progression de la pensée et de l'enchaînement des arguments qui ne va pas de soi.

Il faut reconnaître que les candidats ne manquaient pas des informations historiques requises pour élucider les citations ou allusions fréquentes, et il pouvaient au besoin rafraîchir leur mémoire en compulsant les notes (d'une érudition de qualité) de l'édition mise à leur disposition. Toutefois, cela, loin d'être l'essentiel, a plutôt égaré nombre d'entre eux qui se sont enfermés dans une approche historique et ont perdu de vue le texte même, souvent puissant, qu'ils avaient à expliquer. Précisément, au delà des contresens de toutes sortes qui ont émaillé les explications entendues, le jury a surtout été désolé de constater une indifférence générale des candidats à l'égard de ce que l'œuvre au programme avait de grand, de nouveau et de libérateur dans l'histoire politique, notamment les textes sur la torture ou la peine capitale, plus encore sur le despotisme, qui ont fait l'objet d'explications relativement insensibles au *cri* qu'ils constituaient.

En dehors du fait que l'argumentation, presque toujours aussi complexe que subtile, n'est pas correctement dégagée, ou fait l'objet, en guise d'explication, de simplifications abusives, en dehors du fait que la finesse des analyses n'est pas relevée (par exemple concernant les aveux, ou l'interprétation des lois), les contresens commis sont étonnants, notamment sur la gradation des peines (un candidat fait même dire à Montesquieu, auquel Beccaria fait allusion, que la peine de mort appliquée aux voleurs, en Chine, a entraîné la diminution du nombre des homicides !) ou leur caractère dissuasif.

Dans ce tableau un peu triste, une seule explication résiste, qui, sur la base d'une traduction correcte (à l'exception d'une inexactitude mineure, faisant faux-sens : au § IV, *vago* traduit par *vague* au lieu de *indéterminé*, par exemple) a su présenter une belle analyse du syllogisme judiciaire et donner une approche convaincante du problème de l'interprétation des lois et du rôle du juge, en sa dimension humaine.

*Rapport rédigé par M. Jean-Louis Poirier
à partir des observations des membres de la commission*

RÉFÉRENCES DES EXTRAITS EXPLIQUÉS PAR LES CANDIDATS :

Textes grecs expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Platon, *Gorgias*, texte établi par A. Croiset avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, 1923 (retirage récent).

1. Page 122, depuis 456 b : πολλάκις γὰρ ἤδη... Jusqu'à 456 d : κεντεῖν τε καὶ ἀποκτεινύναι.
2. Pages 139-141, depuis 468 e : Ὡς δὴ σὺ, ὦ Σώκρατες... Jusqu'à 469 e : ...ἢ δοκεῖ σοι;
3. Page 156, depuis 478 e : Κάκιστα ἄρα ζῆ ὁ ἔχων... Jusqu'à 479 c : ...πιθανώτατοι λέγειν.
4. Page 158, depuis 480 b : Ἐπι μὲν ἄρα... Jusqu'à 480 d : ...ἢ μὴ φώμεν, ὦ Πῶλε;
5. Pages 162-163, depuis 483 c : Διὰ ταῦτα δὴ... Jusqu'à 484 b : ...τὸ τῆς φύσεως δίκαιον.
6. Pages 164-165, depuis 485 a : φιλοσοφίας μὲν ὅσον παιδείας... Jusqu'à 485 e : ...μηδέποτε φθέγγασθαι.
7. Pages 168-169, depuis 488 d : Οὐκοῦν οἱ πολλοὶ... Jusqu'à 489 b : ...ἐπὶ τὴν φύσιν.
8. Pages 175-177, depuis 493 d : Φέρε δὴ, ἄλλην σοι... Jusqu'à 494 e : ...τι σε ἐρωτῶ;
9. Pages 203-204, depuis 511 e : Λογίζεσθαι γὰρ, οἶμαι... Jusqu'à 512 c : ...λαβεῖν τὴν ἐκείνου.
10. Pages 216-217, depuis 521 b : Μὴ εἶπης ὁ πολλάκις... Jusqu'à 522 a : Δικαστάς; Οὐ μέγα;

Textes latins expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Lucrèce, *De rerum natura*, liber quartus, texte établi par A. Ernout, modifié par J. Kany-Turpin in *De la nature*, Paris, GF Flammarion, 1997, p. paires 242-312.

1. Depuis le vers 26, « Sed quoniam docui... » jusqu'au vers 45 « ...dederint primordia quaeque. »
2. Depuis le vers 87, « Sunt igitur iam... » jusqu'au vers 101 « ...missis consistere rerum. »
3. Depuis le vers 230, « Praeterea, quoniam ... » jusqu'au vers 249 « ...pupillas atque ita transit. »
4. Depuis le vers 353, « Quadratasque procul turris... » jusqu'au vers 369 « ...perhibere suemus. »
5. Depuis le vers 379, « Nec tamen hic oculos... » jusqu'au vers 396 « ...res indicat ipsa. »
6. Depuis le vers 469, « Denique nil sciri... » jusqu'au vers 489 « ...Non, ut opinor, ita est. »
7. Depuis le vers 721, « Nunc age quae moueant... » jusqu'au vers 743 « ...naturam et tenuia texta. »
8. Depuis le vers 843, « At contra conferre manu... » jusqu'au vers 857 « ...ob officium potuisse creari. »
9. Depuis le vers 881, « Dico animo nostro... » jusqu'au vers 897 « ...velis ventoque feratur. »
10. Depuis le vers 907, « Nunc quibus ille modo... » jusqu'au vers 925 « ...perfusum frigore leti. »

11. Depuis le vers 1058, « Haec Venus est nobis ; hinc... » jusqu'au vers 1072 « ...animi traducere motus. »
12. Depuis le vers 1075, « Nam certe purast sanis... » jusqu'au vers 1090 « ...dira cuppedine pectus. »
13. Depuis le vers 1091, « Nam cibus atque umor membris... » jusqu'au vers 1111 « ...in corpus corpore toto. »
14. Depuis le vers 1191, « Nec mulier semper ficto... » jusqu'au vers 1207 « ...est communi' voluptas. »

Textes allemands expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Edmund Husserl, *Logische Untersuchungen*, I - Ausdruck und Bedeutung, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1993.

1. §§ 1 & 2. — Tout le texte du § 1, depuis la première ligne de ce paragraphe, page 23 : « *Die Termini Ausdruck und Zeichen werden nicht selten wie gleichbedeutende behandelt. (...)* » — puis le début du § 2, jusqu'à la 9^e ligne du second alinéa du § 2, page 24, ligne 26 : « *(...) gleichgültig ob sie gerade ihre Funktion üben oder nicht.* »
2. § 2. — Depuis le début du 2^e alinéa du § 2, page 24, ligne 18 : « *Der Begriff des Anzeichens reicht aber weiter als (...)* » — jusqu'à la fin du paragraphe, page 25, ligne 27 : « *(...) als einer deskriptiv eigentümlichen Form der Verwebung von Urteilsakten zu Einem Urteilsakt.* »
3. § 5. — Page 30, depuis la première ligne de l'intitulé du § 5 : « *Ausdrücke als bedeutsame Zeichen. (...)* » — jusqu'à la fin du § 5, page 31, ligne 23 : « *(...) zur vollen begrifflichen Klarheit zu bringen sein.* »
4. § 6. — Page 31, depuis la première ligne de l'intitulé du § 6 : « *Die Frage nach den phänomenologischen und intentionalen Unterscheidungen (...)* » — jusqu'à la dernière ligne du § 6, page 32, ligne 25 : « *(...) und ihrer Erkenntnisfunktion zu vollziehen.* »
5. § 7. — Page 32, depuis la première ligne du texte du § 7 : « *Betrachten wir, um die logisch wesentlichen Unterscheidungen herausarbeiten zu können (...)* » — jusqu'à la ligne 29, page 33 : « *(...) von dem Hörenden eingelegt werden.* »
6. § 7. — Page 34, ligne 3 (début d'alinéa) : « *Das Verständnis der Kundgabe ist nicht etwa ein begriffliches Wissen (...)* » — jusqu'à la dernière ligne du § 7, page 35, ligne 4 : « *(...) aber keineswegs ihre volle Gleichheit.* »
7. § 10. — Page 39, depuis le début du § 10 : « *Die oben unterschiedenen Akte der Ausdruckserscheinung (...)* » — jusqu'à la page 40, ligne 18 (fin du 2^e alinéa) : « *(...) ein deskriptives Moment in der Erlebnisseinheit zwischen Zeichen und Bezeichnetem.* »
8. § 11. — Page 44, ligne 10 : « *Mein Urteilsakt ist ein flüchtiges Erlebnis (...)* » — jusqu'à la page 45, ligne 15 (fin du 2^e alinéa) : « *(...) also das, was die Aussage kundgibt, mit dem, was sie besagt, zu vermengen.* »
9. § 14. — Page 50, ligne 15, depuis le début du texte du § 14 : « *Die beziehenden Reden von Kundgabe, Bedeutung und Gegenstand gehören (...)* » — jusqu'à la page 51, ligne 27 (fin d'alinéa) : « *(...) sondern nur als ein er gegenübersteht.* »
10. § 17. — Depuis le début du § 17, page 61 : « *Wir haben den Begriff der Bedeutung, bzw. Bedeutungsintention (...)* » — jusqu'à la page 62, ligne 22 : « *(...) erst nach einiger Mühe und oft gar nicht gelingen will.* »
11. § 18. — Page 64, 2^e alinéa, ligne 8 de l'alinéa : « *Nur da, wo das Phantasiebild der gemeinten Sache wirklich als ihr Bild angemessen ist, (...)* » — jusqu'à fin du 2^e alinéa de la page 65 (page 65, ligne 25) : « *(...) und nicht selbst als Bedeutungen oder Bedeutungsträger.* »

12. § 18. — Page 65, depuis le début du dernier alinéa (ligne 26) : « *Man wird unserer Auffassung vielleicht (...)* » — jusqu'à la fin du § 18, page 66, ligne 30 : « (...) *Objekt gerichtet ist, liegt die Bedeutung.* »
13. § 19. — Le paragraphe entier, depuis la page 66, 3^e ligne avant la fin de la page : « *Im Lichte unserer Auffassung wird es also völlig begreiflich, (...)* » — jusqu'à la dernière ligne de la page 67 : « (...) *im einen und anderen Falle vorhanden.* »
14. § 20. — Page 69, ligne 4 : « *Sieht man näher zu, (...)* » — jusqu'à la ligne 6 de la page 70 : « (...) *welche sich in der parallelen Reihe der Spielbegriffe vollziehen.* »
15. § 21. — Depuis le début du § 21, page 70, 7^e ligne avant la fin de la page : « *Man könnte fragen : (...)* » — jusqu'à la page 71, 3^e ligne avant la fin de la page : « (...) *da bietet die Veranschaulichung das naturgemäße Mittel der Verdeutlichung.* »
16. § 21. — Page 72, ligne 6 (la 3^e du second alinéa) : « *Wo von Erkenntnissen die Rede ist, (...)* » — jusqu'à la fin du § 21, page 73, ligne 3 : « (...) *erst zu einer vollkommenen Klarheit verhelfen müssen.* »
17. § 26. — Page 82, ligne 3 (début d'alinéa) : « *Schon jeder Ausdruck, welcher ein P e r s o n a l p r o n o m e n enthält, (...)* » — jusqu'à la page 83, ligne 4 : « (...) *die seine Bedeutung in der betreffenden Rede bestimmt.* »
18. § 29. — Depuis le début du § 29, page 91, avant-dernière ligne : « *In der Tat hat es die reine Logik, (...)* » — jusqu'à la page 92, ligne 28 (fin d'alinéa) : « (...) *so von den zufälligen Erlebnissen der Denkenden wohl unterschieden werden müssen.* »
19. § 29. — Depuis le début du dernier alinéa de la page 92 (ligne 29) : « *Ist alle gegebene theoretische Einheit ihrem Wesen nach Bedeutungseinheit (...)* » — jusqu'à la page 93, ligne 33 (antépénultième) : « (...) *sowie die Wahrheit, die sich selbst aus Begriffen aufbaut.* »
20. § 29. — Page 93, ligne 20 (début d'alinéa) : « *Wo die Wissenschaften systematische Theorien entwickeln (...)* » — jusqu'à la page 94, ligne 23 : « (...) *das sind Begriffe und Sätze mit ihren gegenständlichen Beziehungen.* »
21. § 30. — Depuis le début du § 30, page 96, avant-dernière ligne : « *Das Wesen der Bedeutung sehen wir nicht (...)* » — jusqu'à la page 98, ligne 4 : « (...) *bzw. das Verständnis in subjektiver Hinsicht ausmacht.* » (NB. La note de bas de page (1), page 97, n'avait pas à être traduite par le candidat)
22. § 30. — Page 98, depuis le début de la ligne 5 : « *Wenn ich den Namen Bismarck höre, (...)* » — jusqu'à la fin du § 30, page 99, ligne 5 : « (...) *die an dem Wesen der Sache nichts ändern.* »
23. § 31. — Page 99, depuis le début du § 31 (page 99, ligne 7) : « *Mit dem Hinweis auf dieses psychologisch Gemeinsame (...)* » — jusqu'à la page 100, ligne 17 : « (...) *ob überhaupt denkende Personen und Akte sind, oder nicht.* »
24. § 31. — Page 100, depuis le début du dernier alinéa, ligne 24 : « *Diese wahrhafte Identität, die wir hier behaupten (...)* » — jusqu'à la fin du § 31, page 101, ligne 24 : « (...) *der Satz vom Kräfteparallelogramm e i n Gegenstand so gut wie die Stadt Paris*¹. » (NB. La note de bas de page (1), page 101, n'aura pas à être traduite par le candidat)
25. § 34. — Depuis le début de l'intitulé du § 34, page 103, ligne 15 : « *Im Akte des Bedeutens wird die Bedeutung nicht (...)* » — jusqu'à la fin du paragraphe, page 104, ligne 23 : « (...) *einsichtig bestimmend werden auf die Folgerung des Schlußsatzes.* »

Textes anglais expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments*, Amherst (NY), Prometheus Books, 2000, les trois premières parties.

1. pp. 3-4 : de « How selfish soever man... » à « ...or dulness of the conception ».
2. pp. 6-7 : de « Upon some occasions sympathy... » à « ...to take part against it ».
3. pp. 8-9 : de « We sympathize even with the dead... » à « ..., guards and protects the society ».
4. pp. 10-11 : de « But whatever may be the cause of sympathy,... » à « ...the same case here ».
5. pp. 14-15 : de « When the original passions of the person... » à « ...he judges of mine ».
6. pp. 17-18 : de « In the suitableness or unsuitableness,... » à « ...any other way of judging about them ».
7. pp. 22-23 : de « Mankind, though naturally sympathetic,... » à « ...all that is wanted or required ».
8. pp. 23-25 : de « In order to produce this concord,... » à « ...than that of an acquaintance ».
9. pp. 28-29 : de « As taste and good judgment,... » à « ...than to say it was virtuous ».
10. pp. 35-36 : de « The frame of my body can be but... » à « ..., from the thought of it ».
11. pp. 46-47 : de « The expression of anger towards... » à « ...the sight of them always displeases us ».
12. pp. 48-49 : de « The hoarse, boisterous, and discordant voice... » à « ...the imitations of hatred and resentment ».
13. pp. 62-63 : de « We have some indulgence for... » à « ...felt by the person principally concerned ».
14. pp. 70-71 : de « It is because mankind are disposed... » à « ...the object of attention and approbation ».
15. pp. 71-72 : de « The rich man glories in his riches,... » à « ...and fellow-feeling of every body about him ».
16. pp. 72-73 : de « When we consider the condition of the great,... » à « ...than to those of meaner stations ».
17. pp. 73-74 : de « Upon this disposition of mankind to go along... » à « ...the mortification of their monarch ».
18. pp. 80-81 : de « To those who have been accustomed to the possession,... » à « ...almost the very wish, for superiority ».
19. pp. 84-85 : de « This disposition to admire,... » à « ...worshippers, of wealth and greatness ».
20. pp. 95-96 : de « The hatred and dislike,... » à « ..., and the example to the public ».
21. pp. 98-99 : de « When we see one man oppressed or injured by another,... » à « ...the sacred and necessary law of retaliation ».
22. pp. 109-110 : de « Let it be considered, too, that the present inquiry... » à « ...intended to produce by them ».
23. pp. 114 : de « There is, however, another virtue,... » à « ...to follow the precepts of the other ».
24. pp. 115-116 : de « When one man attacks, or robs,... » à « ...of all liberty, security, and justice ».
25. pp. 117-118 : de « Though the mere want of beneficence seems... » à « ...religiously observed with regard to him ».
26. pp. 119-121 : de « Though every man may, according to the proverb,... » à « ...to burst out from all sides against him ».

27. pp. 121-122 : de « The violator of the more sacred laws of justice... » à « ... enter the human breast the most dreadful ».
28. pp. 124-125 : de « It is thus that man,... » à « ...must utterly destroy it ».
29. pp. 126-127 : de « In every part of the universe... » à « ...deduced from a single principle ».
30. pp. 143-144 : de « To take the management of any affair... » à « ...with the superiority of achievements ».
31. pp. 145-146 : de « The man, however, who fires a pistol... » à « ...very delicate of inquisitive about the motives ».
32. pp. 153-154 : de « Nor is that irregularity of sentiments... » à « ...be too tardy, too slow, or deliberate ».
33. pp. 155-156 : de « It is even of considerable importance that the evil... » à « ..., offence which he has given them ».
34. pp. 161-162 : de « The principle by which we naturally... » à « ...into his disapprobation, and condemn it ».
35. pp. 163-164 : de « Our first ideas of personal beauty... » à « ..., scrutinize the propriety of our own conduct ».
36. pp. 166-167 : de « Man naturally desires, not only to be loved,... » à « ...derived from that of praise-worthiness ».
37. pp. 169-170 : de « We are pleased, not only with praise,... » à « ...should always be highly regarded ».
38. pp. 171-172 : de « To desire, or even to accept of praise,... » à « ..., if his actions should ever come to be generally known ».
39. pp. 182-183 : de « Our uncertainty concerning our own merit,... » à « ...the dread of blame and that of blameworthiness ».
40. pp. 185-186 : de « “Many people”, says Cicero, “despise... » à « ..., which we hate and despise in other people ».
41. pp. 187-188 : de « Our happiness in this life is thus, upon many occasions,... » à « ...in direct opposition to all our moral sentiments ».
42. pp. 193-194 : de « To prevent, therefore, this paltry misfortune to himself,... » à « ...dignity, and superiority of our own characters ».
43. pp. 194-195 : de « When the happiness or misery of others depends... » à « ...either in his body, or in his external circumstances ».
44. pp. 202-203 : de « The fall from riches to poverty, as it commonly... » à « ...insensibility to real honour and infamy ».
45. pp. 208 : de « In such paroxysms of distress,... » à « ...and most fatiguing exertions to do so ».
46. pp. 210-211 : de « The great source of both the misery and disorders... » à « ...foundation of all real and satisfactory enjoyment ».
47. pp. 217-218 : de « When two nations are at variance,... » à « ...conformity to what are called the laws of nations ».
48. pp. 226-227 : de « When these general rules, indeed, have been formed,... » à « ...of what was proper to be done in his situation ».
49. pp. 229-230 : de « The regard to those general rules of conduct... » à « ..., according to the law of gratitude ».
50. pp. 233-234 : de « Upon whatever we suppose that our moral faculties... » à « ...what pleases or displeases those faculties ».
51. pp. 236-237 : de « If we consider the general rules by which external prosperity... » à « ...with regard to the general tenor of his conduct ».

52. pp. 238-239 : de « The industrious knave cultivates the soil ; ... » à « ...perfection and happiness of human nature ».
53. pp. 239-240 : de « But though man is thus employed to alter... » à « ..., and by the abhorrence of vice and injustice ».
54. pp. 241-242 : de « When the general rules which determine the merit... » à « ..., in the regularity and exactness of his conduct ».
55. pp. 247-248 : de « The general rules of almost all the virtues, the general rules... » à « ...the hundredth part of the obligation you lie under ».
56. pp. 251-252 : de « It may sometimes happen, that... » à « ..., at the very time that he punishes their crime ».

Texte arabe expliqué par le candidat dans l'édition utilisée par le jury :

Al-Farabi, *Kitab al-Huruf*, les première et deuxième parties ; édition de Muhsin Mahdi : Alfarabi's Book of Letters, Beyrouth, Dar el-Machreq, 1969, p. 61-161.

1. Chapitre 4, § 10,

Depuis p. 65, l. 22 :

Jusqu'à p. 66, l. 15 :

متناهية غير تكون أن من تلحق حجة لا فإن
الثواني المعلقولات في كلاً هي إن ما و

Textes italiens expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene*, Milan, Feltrinelli, 10e éd., 2005.

1. § IV - Depuis p. 41 « In ogni delitto si deve... » jusqu'à p. 42 « ...che nascono dalla interpetrazione. »
2. § VI - Depuis p. 45 « Qualunque azione ... » jusqu'à p. 45 « ...un maggior vantaggio »
3. § VIII - Depuis p. 48 « Alcuni delitti distruggono... » jusqu'à p. 49 « ...e in chi lo soffre. »
4. § XVI - Depuis p. 60 « Qual è il fine politico... » jusqu'à p. 61 « ...l'infamia dando l'infamia ».
5. § XXII, en entier - Depuis p. 71 « I furti che non hanno... » jusqu'à p. 72 « ...l'infinito che le separa. »
6. § XXVIII - Depuis p. 84 « Non è utile la pena di morte. » jusqu'à p. 85 « ... più che la religione medesima. »
7. § XXXV en entier - Depuis p. 100 « Mi restano ancora due questioni... » jusqu'à p. 101 « ...un mezzo efficacissimo per prevenirli. »

CONCLUSION

La totalité des postes mis au concours, soit 47, a été pourvue, ce qui représente environ 6 % des candidats non éliminés et 41 % des candidats admissibles. 29 candidats, sur 72 admissibles, et 18 candidates, sur 42 admissibles, ont été reçus. Le constat fait en 2005 et 2006 d'une meilleure préparation orale des candidates s'est estompé (40 % environ des candidats admissibles ont été reçus, 42 % des candidates).

La répartition par profession est la suivante :

Elèves des ENS : 15 (soit environ 65 % des admissibles)

Professeurs certifiés, certifiés stagiaires et enseignants : 8 (soit environ 38 % des admissibles)

Elèves des IUFM : 3 (soit environ 42 % des admissibles)

Etudiants : 20 (soit environ 39 % des admissibles)

Sans emploi : 1 (soit environ 20 % des admissibles)

Plusieurs constats peuvent être brièvement tirés de ces données et de celles qui figurent en annexe du présent rapport (rappelons qu'au moment de la délibération le jury ignore les notes obtenues par les candidats à l'écrit ainsi que leur rang, leur profession ou leur statut, et leur académie d'origine).

Les normaliens continuent d'obtenir de meilleurs résultats à l'oral que les autres catégories : 65 % des admissibles ont été reçus contre un peu moins de 40 % pour les étudiants et les enseignants en poste. Mais on pourra aussi considérer ce pourcentage normalien comme relativement faible eu égard aux excellentes conditions qui leur sont faites pour préparer l'agrégation. Si le nombre total des élèves d'une ENS admis au concours est à peu près constant, la répartition par académies, qui n'est évidemment connue du jury qu'après la délibération, révèle pour la session 2007 un effondrement tout à fait exceptionnel de l'ENS/LSH de Lyon, effondrement que nous espérons purement accidentel.

Nous avons déjà signalé lors des précédents rapports que la disparité des résultats entre Paris (et Lyon pour les années antérieures) d'une part et la province d'autre part s'était assez sensiblement réduite et que la diminution importante du nombre de postes offerts au concours ne nuisait pas particulièrement à la province. Force est de constater cette année que, si l'on ne tient pas compte des résultats obtenus par les élèves de l'ENS Ulm au titre de l'académie de Paris-Versailles-Créteil, les universités de province obtiennent des résultats sensiblement

meilleurs que les universités d'Ile-de-France : 44 % des candidats de province admissibles sont admis, pour 37 % pour les universités qui appartiennent à Paris-Versailles-Créteil. Nous pouvons certes nous en affliger pour les universités de la région parisienne. Nous préférons nous en réjouir pour les universités de province, car ces résultats sont l'effet d'une préparation à l'oral d'autant plus remarquable qu'elle est assurée dans des conditions souvent difficiles, en particulier pour l'épreuve de traduction et d'explication de texte en langues étrangères. A l'évidence, nos encouragements réitérés aux « petites préparations » et notre conseil de faire porter particulièrement leur effort sur l'entraînement aux épreuves orales et sur le soutien des candidats qui ont échoué une première fois à l'oral ont été entendus. Le petit nombre de ceux qui préparent les concours dans bien des universités de province ne doit donc pas décourager les étudiants, tout au contraire, puisqu'ils y sont mieux préparés à l'oral. Quant aux collègues qui s'efforcent de maintenir non seulement la qualité de ces préparations, mais parfois leur existence même, ils trouveront dans ces résultats, portassent-ils sur des chiffres très petits, un soutien gratifiant.

Qu'on nous permette enfin de réitérer l'invitation faite à tous les futurs candidats — en particulier ceux qui viennent d'obtenir leur M 1 ou vont l'obtenir — d'assister à quelques oraux d'agrégation et ainsi de se familiariser avec les lieux du concours et les modalités pratiques des épreuves.

L'agrégation de philosophie est un concours difficile. Il n'est pas impossible. Pour les candidats qui bénéficient, en matière de cours comme d'exercices, d'une préparation de qualité dans leur Université, et qui y ajoutent un effort personnel régulier et sérieux, éventuellement mené sur deux ou trois ans, l'admission n'est ni un effet de la chance ni un exploit. Elle est le fruit normal d'un travail que le jury a l'agréable devoir de louer au moment de la proclamation des résultats et qui mérite un légitime respect.

Nous souhaitons tout le courage nécessaire aux candidats qui, ayant échoué lors de la session 2007, sont actuellement de nouveau en pleine préparation du concours. Nos vœux les meilleurs accompagnent enfin les lauréats du concours dans l'exercice de ce qui est désormais leur métier.

ANNEXES

DONNÉES STATISTIQUES

ÉCRIT

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits :1328

Nombre de candidats non éliminés :758

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles :114

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés :06.55 / 20(*soit une moyenne coefficientée de :0039.31*)

Moyenne des candidats admissibles :11.12 / 20(*soit une moyenne coefficientée de :0066.74*)

Rappel

Nombre de postes :47

Barre d'admissibilité :09.67 / 20(*soit un total coefficienté de :0058.00*)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 6)

Moyennes par épreuves :

1^{ère} composition :

Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
1328	794	114	6,24	10,45

2^{ème} composition :

Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
1328	770	114	6,89	11,59

Histoire de la philosophie :

Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
1328	768	114	6,33	11,33

Répartition des notes :

1^{ère} composition :

NOTES	PRÉSENTS	ADMISSIBLES
>= 1 et < 2	29	0
>= 2 et < 3	43	0
>= 3 et < 4	73	0
>= 4 et < 5	107	0
>= 5 et < 6	110	1
>= 6 et < 7	106	5
>= 7 et < 8	86	10
>= 8 et < 9	73	15
>= 9 et < 10	48	16
>= 10 et < 11	39	13
>= 11 et < 12	32	16
>= 12 et < 13	16	13
>= 13 et < 14	14	10
>= 14 et < 15	8	6
>= 15 et < 16	4	4
>= 16 et < 17	3	2
>= 17 et < 18	2	2
>= 19 et <= 20	1	1
Absent	518	0
Copie blanche	16	0

2^{ème} composition :

NOTES	PRÉSENTS	ADMISSIBLES
>= 1 et < 2	24	0
>= 2 et < 3	35	0
>= 3 et < 4	67	0
>= 4 et < 5	82	0
>= 5 et < 6	94	0
>= 6 et < 7	84	4
>= 7 et < 8	88	4
>= 8 et < 9	61	1
>= 9 et < 10	67	18
>= 10 et < 11	46	10
>= 11 et < 12	28	11
>= 12 et < 13	38	21
>= 13 et < 14	28	22
>= 14 et < 15	17	14
>= 15 et < 16	8	6
>= 16 et < 17	1	1
>= 18 et < 19	1	1
>= 19 et <= 20	1	1
Absent	552	0
Copie blanche	6	0

Histoire de la philosophie :

NOTES	PRÉSENTS	ADMISSIBLES
< 1	1	0
>= 1 et < 2	27	0
>= 2 et < 3	49	0
>= 3 et < 4	85	0
>= 4 et < 5	99	0
>= 5 et < 6	97	2
>= 6 et < 7	87	1
>= 7 et < 8	83	6
>= 8 et < 9	65	10
>= 9 et < 10	36	11
>= 10 et < 11	42	14
>= 11 et < 12	35	20
>= 12 et < 13	19	12
>= 13 et < 14	16	12
>= 14 et < 15	14	13
>= 15 et < 16	5	5
>= 16 et < 17	5	5
>= 18 et < 19	1	1
>= 19 et <= 20	2	2
Absent	559	0
Copie blanche	1	0

Répartition par académies :

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
D' AIX-MARSEILLE	51	29	5
DE BESANCON	18	9	0
DE BORDEAUX	40	25	2
DE CAEN	22	16	1
DE CLERMONT-FERRAND	25	18	1
DE DIJON	25	17	2
DE GRENOBLE	42	24	3
DE LILLE	65	29	4
DE LYON	104	77	13
DE MONTPELLIER	26	15	0
DE NANCY-METZ	32	18	6
DE POITIERS	16	10	1
DE RENNES	39	21	1
DE STRASBOURG	40	22	1
DE TOULOUSE	48	28	0
DE NANTES	36	19	0
D' ORLEANS-TOURS	22	14	0
DE REIMS	24	14	3
D' AMIENS	25	9	0
DE ROUEN	29	18	3
DE LIMOGES	2	1	0
DE NICE	39	12	2
DE CORSE	6	3	0
DE LA REUNION	12	6	0
DE LA MARTINIQUE	4	2	0
DE LA GUADELOUPE	8	6	0
DE LA GUYANE	1	0	0
PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	527	350	66

ORAL

Bilan de l'admission

Nombre de candidats admissibles :114

Nombre de candidats non éliminés :113

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note Éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale :47

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire :0

Nombre de candidats admis à titre étranger :0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés :09.03/ 20(*soit en moyenne coefficientée : 0108.32*)

Moyenne des candidats admis sur liste principale :10.75/ 20(*soit en moyenne coefficientée : 0128.96*)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés :06.93/ 20(*soit en moyenne coefficientée : 41.56*)

Moyenne des candidats admis sur liste principale :09.84/ 20(*soit en moyenne coefficientée : 0059.04*)

Rappel

Nombre de postes :47

Barre de la liste principale :08.88/ 20(*soit en total coefficienté : 0106.50*)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Moyennes par épreuves :

Leçon 1 :

Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
114	113	47	06.22	09.49

Leçon 2 :

Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
114	113	47	06.58	08.64

Explication texte français :

Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
114	113	47	07.74	10.89

Explication langue étrangère :

Langues	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
TOUTES	114	113	47	07.17	10.34
ALLEMAND	25	25	15	07.84	10.73
ANGLAIS	57	56	18	05.93	09.67
ARABE	1	1	1	13.00	13.00
GREC	10	10	7	07.40	09.14
LATIN	14	14	4	10.86	13.50
ITALIEN	7	7	2	06.14	10.00

Répartition des notes :

1^{ère} leçon :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	13	2
≥ 2 et < 3	9	0
≥ 3 et < 4	12	4
≥ 4 et < 5	18	6
≥ 5 et < 6	15	1
≥ 6 et < 7	8	3
≥ 7 et < 8	4	2
≥ 8 et < 9	7	4
≥ 9 et < 10	4	2
≥ 10 et < 11	3	3
≥ 11 et < 12	2	2
≥ 12 et < 13	4	4
≥ 13 et < 14	4	4
≥ 15 et < 16	2	2
≥ 16 et < 17	3	3
≥ 17 et < 18	2	2
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	1	0

2^{ème} leçon :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	11	1
≥ 2 et < 3	8	2
≥ 3 et < 4	13	5
≥ 4 et < 5	10	2
≥ 5 et < 6	10	1
≥ 6 et < 7	6	2
≥ 7 et < 8	10	6
≥ 8 et < 9	8	3
≥ 9 et < 10	12	7
≥ 10 et < 11	8	6
≥ 11 et < 12	6	3
≥ 12 et < 13	3	1
≥ 13 et < 14	1	1
≥ 14 et < 15	2	2
≥ 15 et < 16	1	1
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	1	1
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	1	0

Explication de texte français :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 1 et < 2	3	0
>= 2 et < 3	5	0
>= 3 et < 4	12	0
>= 4 et < 5	10	1
>= 5 et < 6	9	4
>= 6 et < 7	13	4
>= 7 et < 8	8	3
>= 8 et < 9	12	6
>= 9 et < 10	8	1
>= 10 et < 11	9	6
>= 11 et < 12	2	1
>= 12 et < 13	4	3
>= 13 et < 14	2	2
>= 14 et < 15	4	4
>= 15 et < 16	4	4
>= 16 et < 17	3	3
>= 17 et < 18	3	3
>= 18 et < 19	1	1
>= 19 et <= 20	1	1
Absent	1	0

Explication de texte (langue étrangère) :

ALLEMAND :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 1 et < 2	1	0
>= 2 et < 3	4	1
>= 3 et < 4	2	0
>= 4 et < 5	3	2
>= 5 et < 6	2	1
>= 6 et < 7	1	0
>= 7 et < 8	1	0
>= 9 et < 10	1	1
>= 10 et < 11	1	1
>= 11 et < 12	2	2
>= 13 et < 14	1	1
>= 14 et < 15	3	3
>= 15 et < 16	1	1
>= 16 et < 17	1	1
>= 19 et <= 20	1	1

ANGLAIS :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 1 et < 2	6	1
>= 2 et < 3	9	0
>= 3 et < 4	7	1
>= 4 et < 5	5	1
>= 5 et < 6	3	1
>= 6 et < 7	4	3
>= 7 et < 8	6	1
>= 8 et < 9	4	0
>= 9 et < 10	3	1
>= 10 et < 11	1	1
>= 12 et < 13	1	1
>= 13 et < 14	2	2
>= 14 et < 15	2	2
>= 16 et < 17	1	1
>= 17 et < 18	1	1
>= 18 et < 19	1	1
Absent	1	0

ARABE :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 13 et < 14	1	1

GREC :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 2 et < 3	1	0
>= 3 et < 4	1	0
>= 4 et < 5	2	2
>= 5 et < 6	2	1
>= 8 et < 9	1	1
>= 12 et < 13	1	1
>= 15 et < 16	1	1
>= 16 et < 17	1	1

ITALIEN :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 3 et < 4	1	0
>= 4 et < 5	3	1
>= 6 et < 7	2	0
>= 16 et < 17	1	1

LATIN :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
>= 3 et < 4	1	0
>= 5 et < 6	1	0
>= 7 et < 8	2	1
>= 8 et < 9	1	0
>= 9 et < 10	1	0
>= 10 et < 11	1	1
>= 12 et < 13	2	0
>= 13 et < 14	2	0
>= 16 et < 17	1	0
>= 17 et < 18	1	1
>= 19 et <= 20	1	1

Répartition par académies :

Académie	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
D' AIX-MARSEILLE	5	5	0
DE BORDEAUX	2	2	1
DE CAEN	1	1	1
DE CLERMONT-FERRAND	1	1	0
DE DIJON	2	2	1
DE GRENOBLE	3	3	0
DE LILLE	4	4	1
DE LYON	13	13	2
DE NANCY-METZ	6	6	3
DE POITIERS	1	1	1
DE RENNES	1	1	1
DE STRASBOURG	1	1	1
DE REIMS	3	3	2
DE ROUEN	3	2	0
DE NICE	2	2	2
PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	66	66	31

P ERSONNELS

CONCOURS

NOR : MENP0202279A
RLR : 820-2a ; 822-3

ARRÊTÉ DU 18-11-2002
JO DU 21-12-2002

MEN - DPE A3
FPP

Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du CAPES

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.

Article 1 - À l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves de certaines sections du concours externe de l'agrégation, les dispositions ci-après relatives à la section philosophie sont **insérées** avant les dispositions relatives à la section lettres classiques :

"Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

- 1) Composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 2) Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 3) Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

B - Épreuves orales d'admission

- 1) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de

l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5). Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

- 2) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

- 3) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

- 4) Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat devra indiquer au moment de son inscription, la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Les programmes du concours font l'objet d'une publication au B.O."

Article 2 - À l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves des sections du concours interne de l'agrégation, les dispositions relatives à la section philosophie sont **remplacées** par les dispositions suivantes :

"Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes, coefficient 3).

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

2) Composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3).

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Le programme des épreuves écrites fait l'objet d'une publication au B.O.

B - Épreuves d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

2) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens

et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3)."

Article 3 - Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 30 avril 1991 susvisé relatives aux épreuves du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) sont **modifiées** ainsi qu'il suit pour ce qui concerne la section philosophie :

I - Les dispositions du a) Épreuves écrites d'admissibilité sont **remplacées** par les dispositions suivantes :

"a) Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : dissertation dont le sujet se rapporte au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. Durée : six heures ; coefficient 1.

2) Composition de philosophie : explication de texte français ou en français ou traduit en français. Le texte est extrait de l'œuvre d'un auteur inscrit au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. Durée : six heures ; coefficient 1."

II - Les dispositions du b) Épreuves orales d'admission sont **modifiées** comme suit :

a) Au 1° définissant la première épreuve orale d'admission, les mots : "d'un texte philosophique français ou traduit en français" sont **remplacés** par les mots : "d'un texte français ou en français ou traduit en français".

b) Le 2° définissant la deuxième épreuve orale d'admission est **remplacé** par les dispositions suivantes :

"2° Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : quatre heures ; durée de la leçon : quarante minutes ; coefficient 1).

Pour la préparation de la leçon, les candidats peuvent consulter les ouvrages de la bibliothèque du concours."

Article 4 - Les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 susvisé sont **abrogées** en tant qu'elles concernent l'agrégation de philosophie.

CONCOURS EXTERNES DE L'AGRÉGATION - SESSION 2008

Note du 27-4-2007
NOR : MENH0701091X
RLR : 820-2
MEN-DGRHD1

■ Les programmes ci-après concernent les épreuves d'admissibilité et d'admission.

Les programmes de la session 2008 sont arrêtés par le ministre chargé de l'éducation nationale sur proposition des présidents des jurys nommés par les arrêtés du 17 avril 2007 publiés au B.O. n°17 du 26 avril 2007.

Philosophie

Écrit

2ème épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

L'image.

3ème épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.

Aristote :

- Organon (Catégories, De l'Interprétation, Premiers et Seconds Analytiques, Topiques, Réfutations sophistiques).

- Ethique à Nicomaque. Ethique à Eudème.

- Rhétorique.

- Poétique.

Pascal.

Oral

1ère leçon. Domaine

La logique et l'épistémologie.

Textes français ou traduits en français

- Kant, Critique de la raison pure, traduction par A. Renaut, 2e édition, Paris, GF Flammarion, dernier tirage : 2006.

- Bergson, L'Évolution créatrice, rééd., Paris, PUF-Quadrige, 2003.

Texte grec

- Plotin, Ennéades IV, 7 (Peri athanasias psuchès), 8 (Peri tès eis tà sômata cathodou tès psuchès) et 9 (Peri tou ei pasai hai psuchai mia), in Plotinus, II, Enneades IV - V, edited by P. Henry and H.-R. Schwyzer, Oxford, Clarendon Press, 1977.

Texte latin

- Thomas d'Aquin, Quaestiones disputatae de veritate, q. 1 (de veritate). Edition léonine, Rome, 1970 ; texte disponible également dans : Thomas d'Aquin, Première question disputée sur la vérité, édition bilingue, Paris, Vrin, 2002.

Texte allemand

- Marx, Das Kapital, Livre I, 1ère, 2ème et 3ème sections jusqu'au chapitre v inclus ("Arbeitsprozess und Verwertungsprozess"), in Karl Marx-Friedrich Engels Werke, Band 23, Berlin, Dietz Verlag, 1962, pp. 49-213.

Texte anglais

- J. S. Mill, Considerations on Representative Government, in On Liberty and Other Essays, ed. by J. Gray, Oxford University Press, Oxford World's Classics, 1991, réimpression 1998, pp. 203-467.

Texte arabe

- Al-Kindi, Kitâb al-Kindî ilâ al-Mu'tasim bi-Llâh fî al-falsafa al-ûlâ (Livre de la philosophie

première) in J. Jolivet et R. Rashed, (Œuvres philosophiques et scientifiques d'Al-Kindi, vol. II, Métaphysique et cosmologie, Leyde, Brill, 1998, pp. 9-99.

Texte italien

- Dante, Convivio, Premier et deuxième traités, édition de P. Cudini, Milan, Garzanti. 1980, 6e réimpression 2005, pp. 3-133.